

MF
 QUOTIDIEN
 Téléphone
 027/23 30 51
 Publicité: Publicitas Sion
 Téléphone 027/21 21 11
1 fr le numéro

La plus fabuleuse exposition de
**meubles rustiques
 campagnards**
 unique en Suisse
Trisconi & Fils
 Meubles rustiques
 à Monthey, à 50 m de la Placette
 Tél. 025/71 42 32

**Vers
 le Grand
 Conseil**

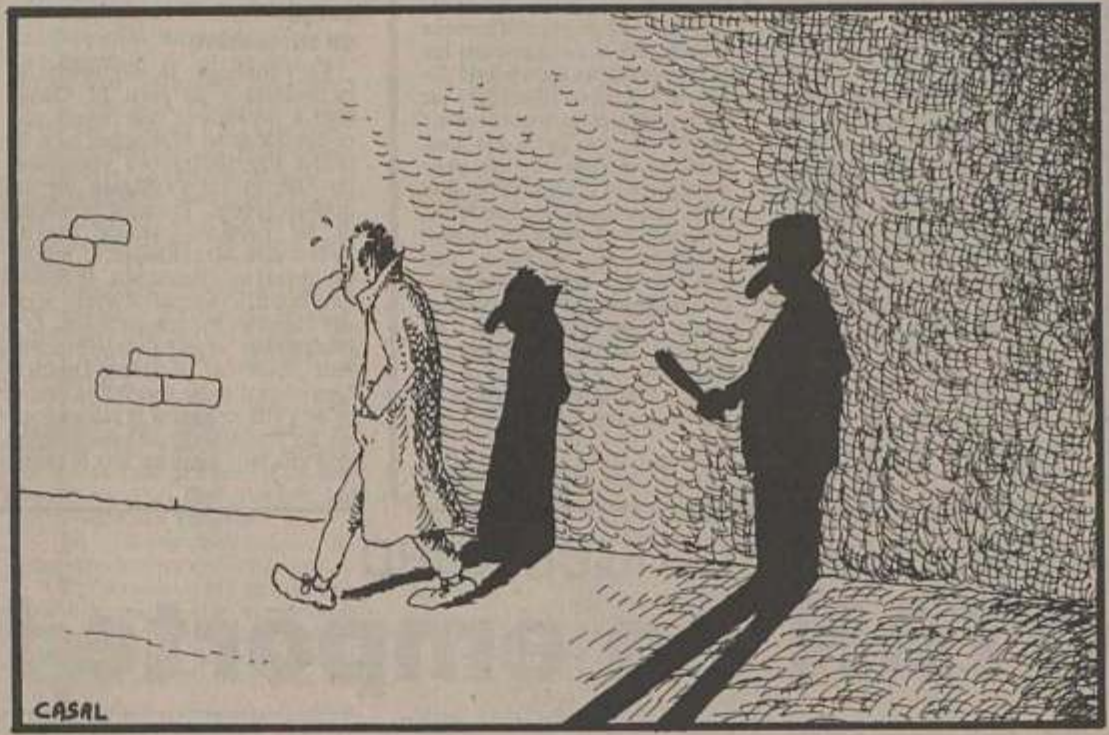
Nouvelliste
 et Feuille d'Avis du Valais

La peur du gendarme

Selon un vieil adage, la peur du gendarme retiendrait bien des voleurs, ou des agresseurs, ou des maniaques de l'ombre. Cette peur aurait des effets si dissuasifs qu'un malfaiteur en puissance s'interdirait de se mettre à l'œuvre.
 Si des kyrielles de dictons m'agacent les oreilles, je dois convenir que la peur du gendarme contient plus que de la vérité, elle contient incontestablement de l'efficacité. Encore faut-il que le gendarme existe... Sinon, cette peur deviendrait bientôt une sorte de défi.
 En fin du mois de juin, les députés valaisans devront se prononcer sur un projet de décret «concernant l'augmenta-

tion de l'effectif de la police cantonale». J'espère fermement que ce projet ne se heurtera pas à des oppositions, sous prétexte que tout un personnel inutile encombre déjà l'administration du pays. Je reconnais et j'affirme qu'il y a volontiers pléthore de parasites dans les services étatiques (jusque dans tous les bistrotts de la rue de Conthey), mais je dois constater que cette pléthore, ou ce parasitisme, ne saurait se rechercher ni se découvrir dans la gendarmerie.
 Puisqu'il s'agit désormais de combattre le banditisme croissant, la criminalité économique, le trafic de drogue, bref, puisqu'il s'agit de préserver la société de mille dangers ou

menaces, il importe de disposer d'un effectif policier qui n'ait pas seulement de l'allure dans un protocole, mais surtout de la disponibilité dans l'intervention, voire dans la prévention. Mais toute disponibilité suppose une certaine quantité... N'importe quelle statistique enregistre inlassablement une augmentation des crimes ou délits... Et cette même statistique démontre simultanément une régression des engagements dans la police. Par la suite, le peuple, qui s'estime tellement informé, se plaint de l'absence de sécurité dans certaines villes ou dans certains quartiers. **29**
 Roger Germanier



RONALD REAGAN A DUBLIN IRISH COFFEE...

Le voyage du président Reagan en Irlande inquiète au moins deux groupes de son entourage: ses gardes du corps et ses conseillers économiques. Les premiers craignent un attentat; les seconds quelques erreurs diplomatiques de la part de leur président à propos de l'Irlande du Nord. Avant de partir chez ses ancêtres irlandais, Reagan a été averti: «Laissez Londres régler le problème irlandais sans y mettre vos pieds si vous ne voulez pas voir Mme Thatcher vous demander des comptes lors du sommet économique des pays industrialisés.»

En d'autres termes, Ronald Reagan sera obligé de saluer l'unité irlandaise, de mettre en sourdine ses critiques envers l'IRA et de renforcer l'autorité britannique pour ne pas s'attirer les foudres de la Dame de fer lors du prochain sommet économique de Londres.
 Depuis 1969, la guerre civile en Irlande du Nord a coûté la vie à plus de 2300 Irlandais. Absolument aucune solution n'a pu arrêter le conflit qui sépare les catholiques des protestants en Ulster.
 Ronald Reagan, comme l'ont dit les Chinois, réagit émotionnellement aux faits

politiques. A son émotion naturelle, il ajoutera le sentimentalisme puisque l'Irlande est la terre de ses ancêtres et que 40 millions d'Américains ont du sang irlandais dans les veines. Devant le Parlement de Dublin, le président américain a pesé chacun de ses mots sur la question irlandaise et a préféré axer son message sur les relations Est-Ouest et sur la course aux armements nucléaires. Washington ne tient absolument pas à gêner le gouvernement de Mme Thatcher dans sa médiation irlandaise. **31**
 De Washington, Hervé Valette

GISCARD A L'ÉLYSÉE L'ERREUR ET LA FAUTE

Le président Mitterrand reçoit aujourd'hui à l'Élysée, dans le cadre de la préparation du sommet occidental de Londres, MM. Jacques Chirac, Georges Marchais et Valéry Giscard d'Estaing.
 Que le président de la République reprenne l'initiative de son prédécesseur, c'est-à-dire de consulter régulièrement les chefs des principales formations politiques de la majorité et de l'opposition, il n'y a là rien que de très légitime. Que M. Chirac, maire de Paris, président du RPR, soit reçu, rien là que de très normal; de même pour M. Marchais, secrétaire général du PC, deuxième

parti de la coalition gouvernementale au pouvoir depuis trois ans. Mais M. Valéry Giscard d'Estaing, conseiller général du canton de Chamalières, dans le Puy-de-Dôme?
 Il peut y avoir là sujet d'étonnement et de consternation dans les rangs de l'opposition, même si l'on se réjouit, du côté de la majorité, de sa présence à l'Élysée... pour un bref entretien.
 Car pourquoi ne pas le souligner, la manœuvre est habile de la part de François Mitterrand, qui ne s'était rendu, au cours du précédent septennat, qu'une fois à l'invitation de M. Valéry Gis-

card d'Estaing. François Mitterrand sait trop que «la participation sans soutien» du PC cessera tôt ou tard et qu'il lui faudra trouver une force d'appoint au centre gauche.
 L'un de ses objectifs stratégiques de politique intérieure est dès lors de casser la logique bipolaire des institutions de la Ve République en fragmentant l'échiquier politique. Le bilan des élections européennes, qui voient s'affronter en France quatorze listes, est à cet égard déjà positif pour le président Mitterrand. **31**
 Pierre Schäffer



La naissance du faon

Exceptionnel document que ce faon qui vient de naître. Un document signé Georges Laurent. La «recette»? Une subtile communion avec la nature. Et - bien sûr - du talent. **17**

La selle de la sagesse?

METZ (AP). - Une mère de famille de Mondelange, en Moselle, priait pour que son fils trouve du travail. Elle avait fait le vœu, s'il en était ainsi, d'aller à bicyclette jusqu'à Lourdes pour brûler un cierge à la Vierge.
 Son fils vient de trouver un poste de professeur de gymnastique. La mère a tenu sa promesse. Elle est partie, après avoir été bénie par le curé de la paroisse, et a couvert en onze jours les 1116 km qui séparent Mondelange de Lourdes, à raison de dix heures de vélo par jour.

Flash

- Sur le vif... **2**
- UNIFIER... **2**
- FC Sion
- LA FIN DES TRANSFERTS **14**
- Usine désaffectée **17**
- SACRÉ PROJET!
- Sion
- UNE ÉCOLE DE VITRAIL **19**
- Un juge... **20**
- à pied!
- RADIO CHABLAIS RELAYÉE PAR RADIO L. **23**
- Clinique Sainte-Claire **24**
- ÇA CONTINUE...
- Coups de couteau à Montreux **29**
- ILS SE RENDENT

GARE AU COUP DE POMPE...

EISENSTADT (Autriche) (ATS/AFP). - L'Autrichien Herbert Stahlecker a établi dimanche un nouveau record du monde en jouant de l'accordéon 100 heures d'affilée.
 Agé de 28 ans et peintre de profession, Herbert Stahlecker a amélioré de dix heures son propre record de 1982 et entre dans le Guinness Book of Records.
 M. Stahlecker avait commencé à jouer mercredi dernier dans un bistrot du Burgenland (sud-est de l'Autriche) et avait atteint dimanche soir à 19 h 30 la marque de 100 heures, acclamé par 700 spectateurs venus pour l'encourager.

... ET AU TOUR DE RHIN...

NANCY (AP). - Trois «marins» ont réalisé depuis le 25 mai un petit exploit. Avec le Lamentable, un pédalo, ils ont rallié Nancy à Strasbourg par le canal de la Marne au Rhin. Ils sont revenus dimanche en fin d'après-midi.
 Ils ont dû franchir 51 écluses. Quant aux marinières, les vrais, ils ralentissent leur péniche pour éviter les remous à l'approche de l'embarcation.
 Ils ont navigué huit jours sur neuf sous la pluie. L'engin était recouvert d'une bâche de protection, mais les trois parieurs ont tout de même été quelque peu mouillés.



SUR LE VIF

UNIFIER...

Dans *Conscience de la Suisse*, Gonzague de Reynold distinguait les deux notions antinomiques d'unité et d'unification. Unir signifie rassembler autour d'un principe supérieur ou d'intérêt commun en préservant les différences et dans le respect des personnes et de leurs droits. C'est une notion à la fois morale et politique. Unifier, c'est réunir sans tenir compte des différences qualitatives en absorbant la partie dans le tout. C'est une notion administrative qui regarde les choses et qui, appliquée aux personnes, les réduit à l'état d'objets.

On peut unir un pays autour d'un serment (le Pacte fédéral), ou d'une fidélité (la vocation spirituelle de la France ou la reconquête espagnole) ou

d'une ambition conquérante (l'Allemagne impériale, l'Angleterre ou, jadis, le Portugal). On ne peut le réunir ou l'unifier qu'en niant ces différences spécifiques et en gommant les plus importants facteurs de division internes. Réunifier un pays s'oppose en toute rigueur au souci de son unité, car c'est dans la mesure où un pays n'est pas uni sur l'essentiel que ceux qui veulent le détruire invoquent la nécessité de sa réunification. Il n'est donc pas étonnant que le mot soit d'usage privilégié chez les communistes... Ils l'appliquent au Vietnam, le projetent discrètement en Allemagne et en Chine. Pourquoi diable la Corée ferait-elle exception ?

Michel de Preux

RFA: crépuscule des dieux pour Hans-Dietrich Genscher

Le congrès national du Parti libéral s'est ouvert hier à Münster dans un climat de crépuscule des dieux avec l'annonce de la démission en 1986 de celui qui présida pendant dix ans ses destinées et qui en fit un grand parti, le troisième de la scène politique ouest-allemande, entre la CDU et le SPD: Hans-Dietrich Genscher, ministre des Affaires étrangères de la coalition gouvernementale.

Fronde de la base et appétits de succession

En annonçant sa démission de la présidence du parti, M. Genscher a désamorcé une fronde qui ne cessait de se développer au sein même des fédérations régionales du FDP et qui s'appuyait sur un double procès. D'abord le projet de loi portant amnistie fiscale, c'est-à-dire blanchissant le ministre libéral de l'Economie, le comte Lambsdorff, accusé d'avoir reçu des subsides du groupe Flick. Les fédérations régionales reprochèrent vivement à Hans-Dietrich Genscher d'avoir accepté le projet et de s'être engagé à le faire adopter au Bundestag; la cabale atteignit une telle ampleur que le chan-

celier Kohl se résolut à retirer le projet.

Mais par-delà cette offensive en règle contre la direction du parti, c'est la stratégie voulue personnellement par l'actuel ministre des Affaires étrangères de la coalition qui était incriminée et tout particulièrement la rupture de l'automne 1982 avec les sociaux-démocrates du chancelier Schmidt, et le passage avec armes et bagages dans le camp des chrétiens-démocrates. L'opération qui fut un succès sur le plan électoral a laissé des traces dans certaines fédérations du FDP où l'on ne craint pas aujourd'hui encore de l'assimiler à une trahison...

Ce procès se double finalement d'un conflit de générations, les procureurs de Hans-Dietrich

Genscher ayant le plus souvent le profil de jeunes loups, déterminés à balayer l'ancienne direction du parti, réputée marquée par l'âge et opportuniste.

A Münster, Hans-Dietrich Genscher a été reconduit à la présidence du parti, mais pourra-t-il tenir encore deux ans? C'est là la vraie question posée par ce congrès de transition, d'autant que les libéraux ne sont pas assurés, le 17 juin prochain aux élections européennes, de franchir la barre des 5%, seuil de représentation au Parlement de Strasbourg.

L'ombre de Franz-Josef Strauss

Si c'était le cas, c'est toute la coalition gouvernementale qui serait ébranlée et le chancelier Kohl pourrait bien avoir à se garder à droite comme à gauche. Un changement de direction du FDP pourrait en effet emporter changement de cap et rapprochement avec le SPD. Un nouveau front s'ouvrirait

alors à droite pour le chancelier Kohl: l'aile bavaroise de la CDU, emmenée par le bouillant Franz-Josef Strauss pourrait revenir à la charge et demander le portefeuille des Affaires étrangères pour son leader. Helmut Kohl a pu l'éviter il y a un an; il n'est pas sûr qu'il y parvienne une seconde fois.

La RFA, ou tout au moins l'échiquier politique ouest-allemand a décidément bien changé depuis l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates conduits par Willy Brandt, il y a quinze ans: fin de la prépondérance des chrétiens-démocrates, émergence des libéraux, puis des «verts», sans compter la dégradation du climat social illustrée par la grève pour les 35 heures. Quarante ans après le débarquement allié en Normandie, ce sont non seulement les pages d'histoire qu'il faut tourner, mais aussi les idées reçues sur l'Allemagne qu'il faut réviser.

Pierre Schiffer

ALLIANCE ATLANTIQUE NORD

OTAN en emporte le vent

Après trente-cinq ans d'existence, l'Alliance Atlantique Nord se porte bien, mieux même que dans les années de guerre froide. Les seize ministres des Affaires étrangères des pays membres de l'OTAN repartent de Washington avec une certaine «harmonie», pour ne pas dire «unité» à l'égard de la menace soviétique: dissuasion militaire et négociations diplomatiques sont les deux réponses occidentales au défi communiste.

L'analyse des relations Est-Ouest a été le point central des discussions des ministres occidentaux. Pour une fois, Claude Cheysson, Josef Luns, George Shultz et tous les autres se sont mis d'accord pour constater et dénoncer la campagne d'intimidation à travers laquelle les Russes cherchent à détruire la volonté de l'OTAN à défendre l'Europe et à préserver la paix.

L'alliance Atlantique, en subissant les pressions psychologiques soviétiques, s'est aperçue que les seuls liens militaires et stratégiques ne suffisaient plus à souder politiquement les seize nations oc-

cidentales contre le bloc monolithique du Pacte de Varsovie.

Se trouvant sous une «pression psychologique considérable» appliquée par les Russes au moyen du gel des relations avec l'Occident, l'OTAN reconnaît qu'elle se sent menacée par un effondrement de l'entente non pas militaire, mais intellectuelle, philosophique et politique.

Henry Kissinger voit les plus grands dangers pour la solidité de l'alliance dans ce qu'il appelle «la dominance des politiques inférieures et des divergences transatlantiques».

Les divergences entre les Etats-Unis et l'Europe proviennent essentiellement de la perte de la notion de la valeur émotionnelle de l'entente militaire et politique. La nouvelle élite américaine se tourne vers «l'isolationnisme», alors que l'Europe s'appuie sur le «neutralisme». Ces deux tendances ont été confirmées lors du tiraillement interne pour le déploiement des euromissiles et par l'empressement des Européens à critiquer l'action militaire américaine à Grenade ou en Amérique centrale.

Henry Kissinger a su se faire entendre lorsqu'il a demandé aux Européens de résoudre en priorité leurs problèmes de pacifisme et de neutralisme. Les euromissiles sont peut-être déployés (sauf en Hollande, où il faudra certainement attendre jusqu'en 1986 pour placer les 46 missiles), mais les gouvernements restent encore les otages de la concession faite à ceux qui prétendent que le danger pour la paix provient de l'impérialisme américain et non pas de l'intransigeance soviétique.

A Washington, l'OTAN s'est montrée ferme à l'égard des Russes. Les seize ministres ont accepté une augmentation des forces conventionnelles et sont bien résolus à ne pas se laisser «diviser et intimider» comme l'a dit le président Reagan par «la pernicieuse attitude» des Soviétiques.

Sur le plan pratique et tactique, les choses ne sont pas aussi simples. Le document produit à Washington va subir la censure populaire. La brèche entre le programme politique et militaire de l'OTAN et l'opinion publique européenne se fait de plus en plus

large. C'est l'insoluble conflit entre la doctrine et la stratégie.

Ce conflit provient essentiellement de la crise de l'entente politique européenne, du manque de cohésion de l'alliance et de la faiblesse de l'unité géo-politique occidentale.

Le neutralisme qui paralyse l'Europe (provoqué par la pression des mouvements pacifistes et réactionnaires) et l'isolationnisme américain (provoqué par le manque de soutien occidental qui force les Etats-Unis à agir unilatéralement) sont les deux principaux ennemis de l'alliance de l'Atlantique Nord. Et le facteur économique qui pousse l'Amérique et l'Europe dans un protectionnisme dangereux est loin de pouvoir rattracher la doctrine de l'OTAN à l'esprit de ceux qui l'ont créée en 1949. Au temps des courants froids, l'OTAN en emporte le vent.

De Washington, Hervé Valette

SUR LA ROUTE DES VACANCES

Le «Constat européen d'accidents»

Chaque année, juillet et août sont pour les automobilistes des mois difficiles. La circulation, intense sur l'ensemble des réseaux routiers européens, cause de nombreux accidents.

C'est l'époque des grandes migrations estivales, la saison des vacances.

Tout automobiliste, aussi expérimenté et consciencieux soit-il, court le risque d'être impliqué dans un accident de la circulation. Aussi devrait-il toujours avoir avec lui le Constat européen d'accident, édité par l'Association suisse des assureurs responsabilité civile et automobile. On peut obtenir ce fascicule auprès de toutes les compagnies d'assurances. On y trouve toutes les indications nécessaires sur les opérations à suivre après un accident. Dans un pays étranger dont on ne connaît pas la langue, il est important d'avoir sous la main le Constat européen d'accident; en effet souvent, lorsqu'il n'y a que des dégâts matériels, les

polices locales n'interviennent pas, ce qui est source d'ennuis si l'on ne possède pas les papiers adéquats.

Que trouve-t-on dans le Constat européen d'accident?

Il faut d'abord savoir qu'il est utilisé dans presque tous les pays d'Europe: sa présentation, les questions, leur numérotation sont identiques dans toutes les langues.

On nous donne toutes les marches à suivre pour remplir un constat d'accident (questionnaire, témoins, croquis...). Le Constat européen d'accident permet un règlement accéléré du sinistre; il ne constitue pas une reconnaissance de responsabilité. Il peut aussi être utilisé en cas d'accident sans participation de tiers (casco, vol, incendie).

Il s'agit donc d'un instrument utile et pratique, non seulement à l'étranger mais aussi en Suisse.

Chaque automobiliste devrait le posséder.

MORALE ET ABSOLU

Un des aspects les plus dramatiques de la civilisation actuelle est certainement la perte du sens moral. Beaucoup d'hommes ne font plus la distinction entre le bien et le mal. Ils n'ont plus le sens d'une loi qui décréterait que certains actes sont bons et doivent donc être accomplis, même s'ils vont à l'encontre des intérêts personnels, et que d'autres sont mauvais et doivent donc être évités, même s'ils présentent de nombreux aspects avantageux. Tout au plus tiennent-ils compte de la loi civile, non pas parce que celle-ci les interpelle au niveau de leur conscience, mais parce que la désobéissance aux prescriptions de cette loi les expose à des sanctions pénibles.

Il faut reconnaître que la déformation est désormais très avancée. Cela explique la fragilité, la labilité de tant de personnes qui paraissent moralement solides, dignes de confiance et qui se révèlent en réalité disponibles pour toutes les trahisons, toutes les lâchetés dès qu'une occasion propice se présente. Pour quelque avantage matériel, on est prêt à trahir ses amis les meilleurs et toute parole donnée, prêt à toutes les compromissions et à toutes les fraudes; la seule préoccupation est celle de ne pas se faire prendre.

La forme la plus monstrueuse de cette déformation est certainement la mentalité de plus en plus répandue qui fait apparaître l'avortement comme un acte normal, sous prétexte qu'il n'est pas puni par le code civil. Exigence de conscience? Connaît pas. C'est indiscutablement un titre de gloire et d'honneur pour le peuple suisse qu'il ait constamment refusé d'admettre l'avortement comme un acte normal et donc permis. Puisse-t-il maintenir cette fidélité à une exigence supérieure, malgré tout l'attrait de la facilité et les pres-

sions d'un soi-disant modernisme qui n'est en réalité moderne que par lâcheté.

La perte du sens moral affecte même les milieux chrétiens. De nombreux croyants ne savent plus ce qu'est un péché, si bien que lorsqu'ils refusent la confession, c'est en fait parce qu'ils ne savent réellement plus ce qu'ils pourraient ou ce qu'ils devraient avouer, ils ne savent plus ce qu'ils pourraient faire entrer dans un acte de repentir. Leur conscience est une sorte de terrain vierge que rien ne vient affecter ni troubler...

Perspective

Toutes les doctrines, toutes les attitudes, toutes les mentalités qui rejettent la morale ont une caractéristique commune qui constitue pour toutes un point de départ et une motivation permanente: la perte de l'absolu, le rejet de toute référence à une loi absolue à laquelle l'homme accepte de se soumettre sans discussion.

Dans sa troisième lettre à un ami allemand, Camus exprime parfaitement cette mentalité et déclare y adhérer sans réserve: «Nous avons longtemps cru ensemble que ce monde n'avait pas de raison supérieure... Vous n'avez jamais cru au sens de ce monde et vous en avez tiré l'idée que tout était équivalent et que le bien et le mal se définissaient selon qu'on le voulait.»

De cette absence de tout fondement à une loi morale absolue, il découle que le monde n'a pas de sens, il est absurde; la vie non plus n'a pas de sens, pas de but, tout au plus est-elle une passion inutile que chacun doit s'efforcer d'assumer courageusement, mais sans illusion et donc sans espoir.

Tout au plus l'homme peut-il

s'efforcer de trouver en lui-même un sens à sa vie et à ses efforts au service de la communauté humaine, non pas pour un but ou une finalité à atteindre, mais par simple fidélité courageuse et stoïque à soi-même, à l'imitation d'un crochet solidement planté dans le roc et dont toute la dignité consiste à se maintenir solidement...

Cette volonté de faire de l'homme le fondement de la morale ne va vraiment pas loin. L'homme se révèle incapable de fonder solidement quoi que ce soit, et surtout pas une morale, par le simple fait que personne ne parvient à dire véritablement ce qu'est l'homme ou, ce qui revient au même, par le fait que chacun se croit autorisé à dire ce qu'il veut de l'homme. Même la fameuse déclaration des droits de l'homme peut être tirée ou maltraitée en n'importe quel sens... et cela en toute bonne foi.

L'affirmation selon laquelle il n'existe aucune loi morale s'imposant à l'homme de façon absolue n'est pas nouvelle. Dans Gorgias de Platon, Calliclès soutient que le droit se ramène au fait et que bien et force sont synonymes: «La marque du juste, c'est la domination du puissant sur le faible et sa supériorité admise». De là il conclut froidement: «pour bien vivre, il faut entretenir en soi-même les plus fortes passions au lieu de les réprimer... et à ces passions il faut se mettre en état de donner satisfaction par son courage et son intelligence, en leur prodiguant tout ce qu'elles désirent.»

Ce qui est nouveau et inquiétant, c'est l'extension de l'amoralisme et du scepticisme moral. Deux doctrines semblent particulièrement responsables de cette crise de la morale: l'existentialisme athée et la morale de situation. Je me propose de les examiner dans de prochains articles.

A. Fontannaz

La recherche scientifique au service de la famille

Signalons deux congrès scientifiques internationaux réunis ces jours-ci à Rome. L'un, à peine terminé, organisé par l'Académie pontificale des sciences, a pour objet la prévention et le traitement de la lèpre; l'autre, fixé à la semaine prochaine, s'occupera du contrôle des naissances.

Ces hommes condamnés à la mort civile

Le premier de ces congrès fournit à Jean Paul II l'occasion d'une démarche en faveur des lépreux, ces millions d'êtres encore condamnés à une sorte de mort civile: «Je fais appel aux gouvernements, aux institutions internationales et aux associations philanthropiques pour qu'ils augmentent encore leurs contributions au travail entrepris par des médecins et des volontaires en vue de libérer les lépreux de leur infirmité et de leur humiliation et tragique exclusion de la société.»

S'adressant ensuite spécialement aux chercheurs, toujours dans l'audience accordée aux congressistes, le pape les exhorta à la persévérance: il arrive, dit-il, que, devant l'insuccès de leurs recherches, des savants cèdent à la tentation du découragement; qu'ils

tiennent bon car, à ces moments fatidiques, il peut arriver que l'Esprit éclaire soudainement l'intelligence du chercheur et lui donne de découvrir dans l'éclair d'une intuition la vérité laborieusement cherchée.

Qu'on se souvienne toujours - ajouta Jean Paul II - que le lépreux possède la même dignité spirituelle que le commun des hommes, et que, à leur instar il est fait à l'image des ressemblances de Dieu.

Jean Paul II évoqua des lépreux de l'Evangile comme aussi cet apôtre héroïque des lépreux que fut le père Damien De Veuster. Il cita l'exemple de Gerhard Hansen, leuquel, à force de persévérance, put, par une illumination de l'Esprit, découvrir le bacille de la lèpre.

A l'aide des foyers

L'autre congrès international réuni ces jours-ci à Rome voit aussi la recherche scientifique mise au service de l'homme.

Il y a trois ans, Jean Paul II fonda à Rome un Institut pour l'étude des problèmes du mariage et de la famille. Le pape rattacha cet institut à l'Université pontificale du Latran et il en confia la direction à un jeune professeur de morale de l'Université catholique de Mi-

lan, l'abbé C. Caffarra, remarquable par l'orthodoxie et la clarté de son enseignement. Or, voici que, après trois ans de travail dans l'effacement, cet institut supérieur, encore peu connu, organise un congrès international, réservé à des spécialistes. Il se propose d'établir un dialogue entre les scientifiques et les théologiens, pour un enrichissement réciproque, dans le domaine si délicat des méthodes naturelles de régulation des naissances. Les moralistes ont tout intérêt à mieux connaître les récentes acquisitions de la science, comme les savants gagnent à mieux connaître les exigences de l'éthique en matière de procréation.

L'objet de ce congrès international répond d'ailleurs à un vœu - peut-être trop peu remarqué - de Paul VI dans l'encyclique *Humanae Vitae* du 25 juillet 1968.

Avec le concile Vatican II, le pape Paul VI affirme que les hommes de sciences «peuvent beaucoup pour la cause du mariage et de la famille et pour la paix des consciences si, par l'apport convergent de leurs études, ils s'appliquent à tirer davantage au clair les diverses conditions favorisant une saine régulation de la procréation».

Georges Huber

Sélection du Reader's Digest - Juin

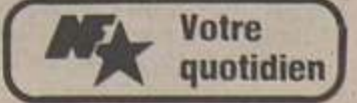
Mémoires du jour le plus long; «Vous n'êtes pas fou, vous êtes malade»; Mots croisés; Meilleurs souvenirs; Inoubliable Sacha Guitary; Mes sept merveilles du monde; Place aux jeunes; Amours toujours; Idée force; L'Europe, maintenant ou jamais; Tante Blaireau devient grand-mère; Silhouettes et profils; Les soldats de l'Ouest manœuvrent au nord; Enrichissez votre vocabulaire; La soie dans tous ses états; Les Olympiades où tout le monde gagne; Non, le ciel n'est pas bleu;

En descendant le Tage; Le vieil homme et la jeune mariée; Mieux vaut en rire; Et si on prenait l'autocar...; Pour survivre, il mangeait des fourmis; Cheveux: ne les laissez pas tomber!; Le gourou rouge; Nouvelles du monde de la médecine; La chambre vide; Un livre condensé; *Vétérinaire pour le meilleur et pour le pire*. Aventures au fond des campagnes du York shire.

A une heure de pointe, dans la

gare Victoria de Londres, des choristes en déplacement décident de répéter en attendant leur train. Et d'entonner les accents triomphants de l'*Alléluia* de Händel.

Un banlieusard stupéfait s'exclame alors: «Qu'est-ce qui leur prend? Est-ce qu'un train serait arrivé à l'heure?»



Lausanne: le docteur Georges Dumitresco à la Galerie de l'Athénée

Georges Dumitresco, le peintre, le graphiste, le médecin aussi, est l'hôte de la Galerie de l'Athénée à Lausanne, jusqu'au 17 juin. Jacques-Edouard Berger, qui fut conservateur et directeur du Musée des Beaux-Arts de la capitale vaudoise nous présente l'artiste: «Au-delà du peintre et du poète, il y a chez Georges Dumitresco, une dimension de ritualiste: inspiration, rythme, couleur, bref, tout ce qui est du domaine privilégié de l'artiste s'allie, chez lui, à une dimension complémentaire: celle de maîtriser l'imaginaire pour lui donner valeur de message».

Avant son vernissage, qui a eu lieu vendredi dernier, avant que ses amis et ses admirateurs ne l'ac-caparent, nous avons rencontré Georges Dumitresco, qui a bien voulu se livrer.

Le symbole, la métaphore, une lame de poésie en toile de fond

«N'y a-t-il pas incompatibilité, entre les deux passions - la médecine et l'art - ces deux itinéraires parallèles que vous menez de front?»

«Bien au contraire, on peut parler d'une complémentarité, d'une interdépendance, car la médecine et l'art sont compatibles et conciliables; la discipline médicale a poussé ses prouesses vers des sommets qui frisent l'art, tout comme celui-ci arrive par «visection plastique» à disséquer au bistouri l'intimité d'un regard.

«Comment définissez-vous le monde magique de l'art?»

«L'art c'est la science faite chair», disait Jean Cocteau. J'ajou-

terai: une œuvre d'art est un acte de création, le cheminement d'une idée dans ses métamorphoses, une pensée érigée pour l'éternité. La toile est l'espace privilégié de la véritable liberté, qui révèle notre sensibilité, forge notre personnalité et matérialise nos visions. La création artistique constitue une démarche indépendante, une entreprise audacieuse en permanente mutation, une expérience oh combien renouvelée, qui vise à structurer notre propre langage.

(...) Je sens que mes notations, parfois désarticulées, sont chargées de potentiel émotionnel, car ma peinture transcrit sur la toile les perceptions de mes sens; mes recherches, dans leur hardiesse, leur fougue et leur ardeur impulsive, court-circuitent souvent l'inconscient pour mieux le sonder et en faire leur complice. La frontière entre les deux territoires, le réel et l'imaginaire, est une zone floue où les passages se font de façon clandestine.

«Souvent votre œuvre traduit un monde qui peut heurter par ses contrastes, un univers où l'inquiétude et le tourment cohabitent avec la sérénité, la délicatesse et la sensualité. On sent l'inconscient au bout de votre pinceau.

«Plongé dans mon univers d'interrogations et de réflexions, négociant mes états d'âme, ma fascination pour l'impalpable, l'inexplorable, je pousse mon aventure aux limites extrêmes, au-delà du tangible. C'est un fascinant jeu de miroirs, qui m'oblige à une écriture en permanente mutation, faite de directions contradictoires, au hasard d'une apparente incohérence et d'une lecture ardue. D'ailleurs, c'est le risque que l'on assume en essayant de concilier «l'inconciliable», l'absolu et le provisoire, preuves évidentes de notre imperfection.

«Quelle est la part de vérité dans vos créations?»

«Je ne prétends pas détenir la vérité et faire l'unanimité, mais je m'engage à défendre ma vérité, même si elle se situe à mi-chemin entre la réalité et le rêve. Je m'acharne au travail, à la recherche de mon identité, un travail parfois épuisant, car l'art ne va pas sans faveur, sans abandon complet, sans un consentement total, poussant l'abnégation jusqu'à l'oubli de soi.

«L'essentiel dans votre cheminement est-il alors de savoir si l'acte de création écoute, se penche et transcrit une nécessité intérieure? S'il sert d'exutoire, de purification, de délivrance? En jugeant votre diversité et votre côté insaisissable, imprévisible, la spontanéité prévaut sur le conformisme.

«En règle générale, on vit sous des schémas anciens, tributaires des systèmes et les artistes eux-mêmes sont fatalement prisonniers de ces schémas. Personnellement, je ne me réclame d'aucune école, d'aucun courant ou philosophie. Ecarté des canons esthétiques, je veux prononcer mon discours propre, m'éloigner de toute référence, pour lui substituer ma vision intérieure.

«Une certaine angoisse traverse vos œuvres. Il semble que les tourments de votre vie ont marqué votre art fait de formes mouvantes et contrastées?»

«C'est vrai, le symbole, la métaphore et une lame de poésie en toile de fond, derrière des structures qui se faisant l'écho d'un sentiment ou d'un état d'esprit, ont peine à occulter l'angoisse.

«De certains tableaux se dégage une atmosphère mystique...»

«Un grand nombre de mes thèmes ont une portée symbolique, quelles que soient leurs motivations humaines, théologiques ou cosmologiques. Ils traduisent des



Frémissement du Dr Georges Dumitresco

L'HISTOIRE SUISSE en bandes dessinées

DU SERVICE ÉTRANGER A LA FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE

46 Dessins de F. C. et F. BOZZOLI TOME III © Delachaux et Niestlé, Neuchâtel



RICHES OU PAUVRES, BOURGEOIS OU PAYSANS, HABITANTS DES PAYS SUJETS OU ALLIÉS, NOUS SOMMES TOUS ÉGAUX DEVANT LES NOUVELLES LOIS.

EN SOMME, NOUS ALLONS FORMER UNE GRANDE FAMILLE? OH, CE QU'ON VA ÊTRE HEUREUX!

... SAUF CEUX QUI ONT PERDU LEURS PRIVILÈGES!

ON NE NOUS A PAS TELLEMENT DEMANDÉ NOTRE AVIS DANS TOUT ÇA!?

DIS PLUTÔT QU'ON NOUS A FORCÉ LA MAIN!!!



LES "PROTECTEURS" SE MONTRENT UN PEU TROP AVIDES...

ÉCRIVEZ AU DIRECTOIRE À PARIS: "NOS TROUPES SONT NOURRIES, VÊTUES ET PAYÉES PAR LES SUISSES. J'AI MIS LES CORPORATIONS, COUVENTS ET AUTRES INSTITUTIONS À CONTRIBUTION POUR DES DIZAINES DE MILLIONS DE FRANCS..."

MAIS... COMMISSAIRE RAPINAT... VOUS SAVEZ QUE DES PLAINTES COMMENCENT À CIRCULER SUR NOTRE COMPTE ET SUR CELUI DE LA FRANCE ET...



ABSURDES, CES PLAINTES! CHACUN SAIT QUE LA LIBERTÉ N'A PAS DE PRIX!

REFRAIN POPULAIRE DE L'ÉPOQUE: "LA SUISSE QU'ON VOLE ET QU'ON RUINE VOUDRAIT BIEN QUE L'ON OPINÂT SI RAPINAT VIEND DE RAPINE OU RAPINE DE RAPINAT."

PREMIER ALBUM: DE LA PRÉHISTOIRE À LA REINE BERTHE. 10'000 AV. J.-C. - 937 AP. J.-C.

DEUXIÈME ALBUM: DE CONRAD LE PACIFIQUE À LA BATAILLE DE MORAT. 943 - 1476.

TROISIÈME ALBUM: QUELQUES DATES IMPORTANTES.

- 1481 DIÈTE DE STANS. NICOLAS DE FLÛE. FRIBOURG ET SOLEURE ENTRENT DANS L'ALLIANCE.
- 1483 MORT DE JEAN WALDMANN.
- 1493 GUERRE DE SOUABE.
- 1501 BÂLE ET SCHAFFHOUSE ENTRENT DANS L'ALLIANCE.
- 1513 APPENZELL ENTRE DANS L'ALLIANCE.
- 1515 BATAILLE DE MARIGNAN.
- 1517 LUTHER PRÊCHE LA RÉFORME EN ALLEMAGNE.
- 1525 ULRICH ZWINGLI. LA RÉFORME À ZÜRICH.
- 1529 } GUERRES DE KAPPEL.
- 1531 }
- 1602 L'ESCALADE DE GENÈVE.
- 1618 } GUERRE DE TRENTE ANS. PAIX DE WESTPHALIE.
- 1648 }
- 1653 GUERRE DES PAYSANS.
- 1656 PREMIÈRE GUERRE DE VILLMERGEN.
- 1712 DEUXIÈME GUERRE DE VILLMERGEN.
- 1723 EXÉCUTION DU MAJOR DAVEL.
- 1740 SÉDITION DANS L'ÉVÊCHÉ DE BÂLE.
- 1743 CONJURATION DE SAMUEL HENZI.
- 1755 SOULÈVEMENT DE LA LEVENTINE.
- 1782 INSURRECTION À GENÈVE.
- 1789 RÉVOLUTION FRANÇAISE.
- 1792 (10 AOÛT) MASSACRE DES GARDES SUISSES.
- 1798 (JANVIER) RÉVOLUTION DU PAYS DE VAUD.
- 1798 (MARS) RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

itinéraires intérieurs. Toutes les mythologies témoignent d'incessantes métamorphoses suivant les finalités auxquelles elles obéissent, issues des profondeurs de l'inconscient et se matérialisent dans l'imagination créatrice.

«Vous donnez aux visages une grande force d'intériorisation, apportant à votre peinture un dimension psychologique. Vos personnages portent en eux une sorte de fatalité, une conscience de la fragilité de l'existence qu'ils acceptent et subissent.

«Tant d'âmes... tant de visages... Tout visage, symbole du mystère en un miroir, un processus de révélation, une porte de l'invisible, un langage silencieux qui

reflète ce qu'il y a de divin en l'homme. Instrument des ordres intérieurs, le regard se charge de véhiculer, d'extérioriser toutes les métamorphoses de l'âme.

«Derrière votre œuvre tourmentée, on devine la permanence d'un tempérament qui s'accorde ou se heurte à son environnement.

«Je l'avoue, l'énergie créatrice constitue pour moi une sorte de catharsis; c'est tout un monde qui se découvre à moi et presque malgré moi au cours de ce passionnant voyage, de cette aventure sans cesse renouvelée, de cette expérience enrichissante, de ce vécu qui m'emporte, me grise et m'exalte, qui n'a point d'égal. Sans doute aucun, ce que Gide appelait «La part de Dieu!»

L'exposition est ouverte jusqu'au 17 juin, tous les jours: du lundi au vendredi 8 h à 11 h 30 et de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 12 heures et de 14 à 19 heures. L'artiste sera présent les 10 et 11 juin de 14 à 19 heures. Propos recueillis par Simone Volet

Notes de lecture

Aux lecteurs familiarisés avec la langue allemande, ce splendide volume illustré *Das Geheimnis Wojtyla* (Le mystère Wojtyla) (Editions Christiana, Stein-am-Rhein, 142 pages) peut offrir une préparation spirituelle à la prochaine visite de Jean Paul II dans notre pays.

Le livre a pour auteurs M. L.-A. Dorn, allemand, ancien correspondant romain des agences de presse KIPA, KNA, etc., et M. J.-A. Slominski, artiste photographe, polonais. Tous deux accompagnèrent le Saint-Père dans ses voyages à travers le monde, et ils en rapportèrent le fruit de leurs observations. Le texte est alerte, tiré de la vie, riche de citations révélatrices de la personnalité (le mystère Wojtyla) et de la pensée de Jean Paul II, semeur de vérité et d'espérance. Les photos en couleurs sont de toute beauté, on ne se lasse pas de les contempler.

Ayant ainsi suivi le pape en Asie et aux Amériques, en Europe et en Afrique, le lecteur saisira mieux la portée historique de la visite de Jean Paul II en Suisse.

Au cours de ses périples pastoraux, le pape s'attache à mettre en lumière la valeur des saines traditions locales. *La sagesse africaine - Ouverture sur l'Evangile* (Editions Saint-Paul, Paris, 206 pages) du père Léon Marcel, missionnaire, explique l'Evangile aussi à travers la culture des races africaines. Par ce biais original, la lecture des Evangiles s'éclaire sur des points demeurés inaperçus de notre culture occidentale.

Il n'est pas sans écho de conférences données en janvier 1983 à Paris et à Lyon par le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, sur ce thème si délicat qu'est «la transmission de la foi aujourd'hui». D'autre part, des recherches sont en cours en vue de «parfaire» *Pierres vivantes* et par là même, comme beaucoup l'espèrent, toute la catéchèse issue du *Texte de référence* de 1979. Le pré-

sent ouvrage de D. et Y.-H. Nouailhat *Nos enfants seront-ils chrétiens?* (Editions Téqui, Paris, 214 pages) s'insère dans ce contexte tendu. Leurs analyses - combien impressionnantes - voudraient aider parents et catéchistes à mieux connaître les données actuelles de la transmission de la foi pour faciliter les redressements si urgents. C'est l'avenir même de la foi qui est en jeu, comme l'insinue le titre.

C'est dans l'effort d'une transmission de la saine et solide doctrine catholique que se situent *Les sept sacrements* (Nouvelles Editions Latines, Paris, 164 pages) d'Alice Lizotte, avec préface de Marcel Clément. Celui-ci souligne «l'esprit de fidélité à l'Eglise» de l'auteur, professeur de philosophie et de religion, et «l'élan de son témoignage de vie chrétienne». Sous la plume convaincue et convaincante d'Alice Lizotte, les sacrements apparaissent dans leur plein réalisme surnaturel de signes efficaces pour communiquer la grâce de la Rédemption.

«Nous voudrions un saint, une sainte de notre âge», demandent parfois les enfants. Or, la sainteté est-elle possible dans l'enfance et l'adolescence? Renée de Tyrone-Montalembert, auteur d'*Anne de Guigné - enfance et sainteté* (Editions Saint-Paul, Paris, 174 pages) le pense, avec des théologiens solides, et elle s'applique à le démontrer par une analyse de l'enfance dans ses rapports avec la sainteté chrétienne. L'auteur s'inspire de l'exemple de la petite «sainte» savoyarde Anne de Guigné (1911-1922), sans oublier le mot prophétique de saint Pie X, apôtre de la communion des enfants: «Il y aura des saints parmi les enfants». Ce livre de pénétration et de finesse éclairera parents et éducateurs chrétiens, et avec le concile Vatican II il leur rappellera le secret de la grandeur spirituelle des chrétiens, enfants et adultes. G.H.

En ouverture de la session d'été des Chambres fédérales, séance du Conseil fédéral

Visite du pape en Suisse

Le Conseil fédéral recevra un chef d'Etat

Pour mettre fin aux inquiétudes ou autres questions mesquines

BERNE (ATS). - C'est en sa qualité de chef de l'Etat du Vatican et non de chef de l'Eglise catholique romaine que le pape Jean Paul II sera reçu le 14 juin par l'ensemble du Conseil fédéral au Lohn, près de Berne. C'est ce qu'a précisé hier le gouvernement au conseiller national Paul Günter (ind., BE) qui avait fait part de son inquiétude à l'annonce de la visite du Saint-Père, dans une question ordinaire.

Le député d'Interlaken relevait qu'il était rare que le Conseil fédéral dans son ensemble reçoive des chefs d'Etat. Or, ajoutait-il, com-

me ce n'est pas la Suisse mais l'Eglise catholique romaine de notre pays que le pape honore de sa visite, l'idée de la réception au

Lohn peut surprendre. D'autre part, disait M. Günter, outre deux grandes confessions, la Suisse compte de nombreuses Eglises libres et un grand nombre de personnes sans confession. Nombreux sont donc ceux qui espèrent qu'en raison de cette situation le Conseil fédéral fera preuve d'une certaine modération à l'occasion de la visite du pape. Et M. Günter demandait au gouvernement s'il était prêt à lui donner des assurances en ce sens.

Le pape, répond le Conseil fédéral, a souhaité rencontrer le gouvernement suisse pour une visite de courtoisie à l'occasion de son séjour dans notre pays. La Suisse reconnaissant au Saint-Siège la qualité de sujet de droit in-

ternational, le pape a par conséquent la qualité de chef d'Etat. Et c'est en cette qualité que le Conseil fédéral le recevra le 14 juin prochain.

D'autre part, ajoute le gouvernement, la neutralité confessionnelle, pas plus que la neutralité politique et juridique, ne signifient pas absence de rapports, mais au contraire multiplication des contacts avec les représentants des grands courants de pensée qui animent le monde. En outre, le programme de la visite du pape prévoit également des rencontres avec des institutions œcuméniques, évangéliques, orthodoxes et israélites.

La Confédération est-elle injuste avec ses enfants?

BERNE (ATS). - La Confédération est bien injuste avec ses enfants. La preuve: lorsqu'elle commande des marchandises et des produits divers, elle le fait pour plus de la moitié aux régions déjà les plus riches - comprenez le triangle d'or - puisque les trois cantons de Berne, de Zurich et d'Argovie reçoivent à eux seuls 53,2% des commandes fédérales. Ne serait-il pas possible alors, questionne la Jurassienne Valentine Friedli (soc.) que la mère fédérale soit plus juste et favorise en priorité les régions touchées par la crise? « Difficile », a répondu lundi le gouvernement, et cela notamment parce que la Confédération ne trouve souvent ses produits que dans les régions déjà riches.

La Confédération, explique le gouvernement, pratique à l'égard de ses fournisseurs la li-

bre concurrence et choisit la meilleure marchandise, au plus bas prix et la plus rapidement livrable. Et si certaines régions ne bénéficient que rarement des commandes fédérales, poursuit-il, cela tient souvent au fait que leurs entreprises ne sont pas compétitives ou tout simplement ne fabriquent pas le produit recherché.

Cependant, à offres égales ou presque, la Confédération se fait un devoir, explique encore le Conseil fédéral, de donner la préférence à la région la plus déshéritée. Pour rétablir l'équilibre entre régions riches et régions pauvres, le gouvernement croit en revanche davantage aux mesures de politique régionale comme la péréquation financière, l'aide aux régions de montagne ou encore celle aux régions dites défavorisées.

EXERCICE DE DÉFENSE GÉNÉRALE

Une femme... au Conseil fédéral!

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a procédé mercredi à la nomination d'un... Conseil fédéral factice. Aucune intention de faire une farce pour le gouvernement, mais tout simplement un préparatif indispensable au grand exercice de défense générale qui se déroulera en novembre prochain.

Voici les sept personnes choisies mercredi: le président de la Confédération et chef du Département des transports, des communications et de l'énergie sera joué par M. Leo Weber, conseiller national (d.c., AG); le chef du Département des Affaires étrangères par M. Carlo Speziali, conseiller d'Etat (rad., TI); le chef du Département de l'Intérieur par Mme Elisabeth Kopp, conseiller national (rad., ZH); le chef du Département de justice et police par M. Guy Fontanet, conseiller d'Etat (d.c., GE); le chef du Département militaire par M. Eduard Belser, conseil-

ler aux Etats (soc., BL); le chef du Département des finances par M. Werner Martignoni, conseiller national (UDC, BE); le chef du Département de l'économie publique par M. Félicien Morel, conseiller d'Etat (soc., FR).

Les critères de sélection ont été les mêmes que ceux qui prévalent aujourd'hui dans la composition du gouvernement. Et notamment le respect de la « formule magique » entre quatre partis et la représentation des régions linguistiques (avec cette fois trois Latins au lieu de deux actuellement).

Ces sept personnes seront appelées à jouer le rôle du gouvernement lors de l'exercice de défense générale qui se déroulera en novembre prochain et auquel, pour la première fois, les cantons seront étroitement associés. Ce grand exercice, destiné à tester les organes de l'Etat en situation de crise, a lieu tous les quatre ans.

FEMMES PILOTES

La première volée en 1985

BERNE (ATS). - La première volée d'élèves-pilotes du beau sexe entrera à l'école suisse d'aviation de transport (ESAT) au printemps 1985, a révélé lundi le Conseil fédéral en répondant à une question de la socialiste Amélia Christinat (GE). On n'en connaît pas encore le nombre même si l'on sait que vingt ont été convoquées aux épreuves de sélection. En outre, assure le gouvernement, les femmes y seront traitées de la même manière que les hommes.

C'est Swissair qui gère l'école de pilotage et en principe tous les pilotes suisses de la compagnie - qui en compte actuellement 907 - sont passés sur les bancs de l'ESAT.

C'est dire que les femmes trouveront bientôt une place tant à l'école que dans les cabines des avions de Swissair et cela pour autant que la compagnie nationale en admette le principe puisqu'il lui appartient seule de décider en cette matière.

TRAFIC DE MAIN-D'ŒUVRE

L'impuissance du gouvernement

BERNE (ATS). - Mettre fin aux agissements des trafiquants de main-d'œuvre, c'est une idée qui a les faveurs du gouvernement. Des bonnes intentions aux actes, il y a cependant une marge, a répondu lundi le Conseil fédéral à la motion de l'indépendant bernois Paul Günter. D'abord parce que ces sordides trafiquants agissent hors de Suisse et sont donc inattei-

nables et qu'ensuite nombre de pays - face au nombre croissant de leurs chômeurs - ne montrent pas beaucoup de zèle à poursuivre ce qui les en décharge.

Le Conseil fédéral s'engage cependant à poursuivre ses efforts et à accepter la motion sous la forme du postulat.

Nomination

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a nommé lundi M. Gérard Chappuis, de Rivaz (VD), chef de la section des organisations internationales de l'Office fédéral des transports. M. Chappuis sera également le remplaçant du conseiller fédéral Leon Schlumpf auprès de la Conférence européenne des ministres des transports. Il succède à M. Pierre Jordanis qui a pris sa retraite à fin mai.

Votations fédérales

Les dates

BERNE (AP). - L'année prochaine, les votations fédérales se dérouleront les dimanches 10 mars, 9 juin, 22 septembre et 1er décembre. Le Conseil fédéral a en effet décidé hier de retenir ces dates pour les scrutins fédéraux.

Les sujets qui seront soumis à ces dates au verdict populaire seront fixés ultérieurement par le Conseil fédéral.

Session des Chambres fédérales

31

FÊTE DE LA PENTECÔTE

Horaire de nos bureaux

A l'occasion de la fête de la Pentecôte les bureaux de l'Imprimerie Moderne de Sion S.A. (IMS), de l'Imprimerie Beeger S.A. (IBS) et du *Nouveliste et Feuille d'Avis du Valais (NF)* suivront l'horaire ci-après:

Samedi 9 juin: les bureaux sont ouverts de 8 heures à 11 heures.

Dimanche 10 juin (fête de la Pentecôte): les bureaux sont fermés toute la journée.

Lundi 11 juin: l'IMS et l'IBS sont fermées toute la journée. Les bureaux rédactionnels du NF sont ouverts dès 14 heures.

Avis à nos annonceurs

L'édition du lundi 11 juin est supprimée, aucune distribution postale n'ayant lieu. Les annonces prescrites pour ce jour seront soit

avancées, soit retardées d'un numéro.

Les annonces pour l'édition du mardi 12 juin doivent être en notre possession le jeudi 7 juin à 16 heures. Celles pour notre numéro du mercredi 13 juin doivent nous parvenir le vendredi 8 juin à 16 heures.

Les avis mortuaires pour le journal du mardi 12 juin doivent nous être envoyés par exprès, être apportés à notre rédaction, ou alors transmis par téléphone le lundi 11 juin dès 17 heures, au numéro (027) 23 30 51.

Les bureaux de Publicitas S.A. seront fermés le lundi 11 juin, toute la journée.

Nous souhaitons une bonne fête à tous nos lecteurs et annonceurs.

L'administration

Alimentation

Nouvelle ordonnance

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a adopté lundi une nouvelle ordonnance sur le prélèvement d'échantillons de denrées alimentaires et d'objets usuels. Ce texte règle les activités des services chargés du contrôle des marchandises - autres que la viande dont la surveillance est définie dans une autre ordonnance - à l'intérieur du pays et aux frontières. Il a été adapté aux conditions actuelles, l'ancienne version datant de 1929. Il vise notamment à prévenir d'éventuelles fraudes.

ALCOOL AU VOLANT

La réforme ne touchera pas le 0,8‰

BERNE (ATS). - Le conseil fédéral édictera cette année encore de nouvelles instructions sur la manière de constater l'ébriété des conducteurs. En revanche, il n'est pas question, pour le moment - et notamment face à l'opposition du Parlement - d'abaisser de 0,8 à 0,5 pour mille le taux d'alcoolémie toléré. Voilà en substance ce qu'a répondu lundi le gouvernement à l'indépendant saint-gallois Franz Jaeger. En outre, le gouvernement conteste

certaines affirmations de M. Jaeger pour qui près de 300 personnes auraient été emprisonnées injustement l'an dernier en Suisse parce qu'on ne mesure pas le taux d'alcoolémie partout de la même manière.

Pour toutes vos annonces: Publicitas 027/21 21 11



Centrale d'émissions de banques régionales suisses

Emission d'un emprunt 5%

série 47, 1984-92 de fr. 86 000 000

- But: Financement des affaires actives de banques membres.
- Souscription: du 5 au 12 juin 1984, à midi.
- Prix d'émission: 100%.
- Durée: 8 ans ferme.
- Garantie: pour le capital et les intérêts, 44 banques affiliées se portent cautions, selon le prospectus d'émission, jusqu'à concurrence de leur participation.
- Cotation: sera demandée aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne, St-Gall et Zurich.
- Libération: le 25 juin 1984; coupons annuels au 25 juin.
- No de valeur: 48746.

Des bulletins de souscription portant les modalités essentielles de l'emprunt peuvent être obtenus auprès de la plupart des banques.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Bar Boîéro, à Sion cherche

Jeune fille 25 ans avec expérience, cherche place com-

sommelière

Entrée immédiate. Congé le dimanche. Horaire régulier.

Tél. 027/31 31 98. 36-57964

vendeuse

dans boutique région Sion, Sierre, Crans.

Tél. 025/65 20 29. 36-301687

Vous pouvez commencer demain déjà...

monteur en chauffage

appelez Harald Kammer au 021/52 86 07 Adia Interim S.A. Av. J.-J.-Rousseau 2 Vevey



Publicitas 21 21 11



HOTEL AND TOURISM SCHOOL Les Roches

3961 Bluche, Montana

Nous cherchons, pour le début du mois de juillet, un nouveau collaborateur parlant couramment l'anglais pour le poste de

professeur pour l'enseignement du service pratique dans l'hôtellerie et la restauration

Nous demandons une personne - capable d'enseigner en anglais - ayant une très bonne expérience professionnelle en Suisse et internationale - âgé de 30 à 35 ans - de nationalité suisse ou ayant le permis B ou C.

Nous offrons: - une place stable à l'année - bien rémunérée - une ambiance agréable de travail - des horaires fixes.

Veillez faire vos offres à la direction, avec votre photo et curriculum vitae. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous téléphoner au 027/41 12 23.

36-57966

Le Valais à la Pontaise... le titre à Sion!

A l'occasion du match Lausanne - Sion de demain soir, les gares CFF émettent un billet spécial: adultes 20 francs, enfants 10 francs (y compris le trolleybus gare - stade). Les entrées au match (tribune et pelouse) seront également en vente jusqu'à ce soir. - Horaire du train: aller: Sion 17 h 16, Martigny 17 h 31, Saint-Maurice 17 h 42; retour: Lausanne 22 h 28.

CYCLISME: FIN DU DAUPHINÉ LIBÉRÉ

Succès du Colombien Ramirez

Le Colombien Martin Ramirez a remporté le 36e Critérium du Dauphiné Libéré. Il s'agit là d'un authentique et historique exploit. En effet, ce garçon de 24 ans, originaire de Bocaya, est le premier coureur amateur à remporter une course professionnelle open. Martin Ramirez a su résister au Français Bernard Hinault lors du « contre-la-montre » individuel disputé sur 32 kilomètres, entre Privas et Vals-les-Bains.

Martin Ramirez, qui avait pris le départ de la dernière étape avec un avantage de 22 secondes sur le champion français, considéré dans cet exercice comme un des meilleurs spécialistes mondiaux, n'a pas cédé la moindre seconde à son rival. Le coureur colombien, sur un parcours très difficile, qui n'était pas fait pour le désavantage puisqu'il fallait escalader le petit col de l'Esclinet, fut quasi constamment en tête. Au sommet, il réussissait le meilleur temps avec une avance de 10" sur l'Américain Gregd Lemond, de 16" sur l'Australien Phil Anderson et surtout de 41" sur Hinault.

Fort de cet avantage, Ramirez, sur une chaussée glissante, descendait sans prendre de risques. Et si à Vals-les-Bains, il était finalement devancé par Lemond, qui était le seul à descendre sous les 47 minutes, et par Anderson, il prenait la troisième place, qui lui valait le succès final dans l'épreuve. En effet, il devançait Hinault de 5" et obtenait ainsi une victoire indiscutable au détriment de son adversaire, qui n'avait pas de toute évidence récupéré de sa défaillance de dimanche, dans le col du Rousset.

Une fois de plus, Niki Rüttimann a été excellent dans cette ultime épreuve contre le chronomètre. Le Suisse a terminé au sixième rang, prenant la cinquième place du classement général final. Un résultat remarquable!

Le matin, au cours de la huitième étape, courue entre Saint-Paul-Trois-Châteaux et Privas, Hinault avait tenté un baroud d'honneur, essayant à plusieurs reprises de surprendre Ramirez. Mais sans succès. Et à Privas, le Belge Guy Nulens avait remporté cette avant-dernière étape, aux dépens de ses compagnons d'échappée, les Français Frédéric Brun et Jean-René Bernaudeau.

● 8 étape, Saint-Paul-Trois-Châteaux - Privas (104 km): 1. Guy Nulens (Be) 2 h 46'22" (10" de bonification); 2. Frédéric Brun (Fr) à 2" (5"); 3. Jean-René Bernaudeau (Fr) à 8" (3"); 4. Patrick Bonnet (Fr) à 9"; 5. Ludo De Keulenaere (Be); 6. Hubert Linard (Fr); 7. Benny Van Brabant (Be); 8. Phil Anderson (Aus); 9. Greg Lemond (EU); 10. Stephen Roche (Irl), même temps.

● 9e étape, Privas - Vals-les-Bains (32 km contre la montre): 1. Greg Lemond (EU) 46'18"08 (41,450 km/h); 2. Phil Anderson (Aus) à 48"; 3. Martin Ramirez (Col) à 58"; 4. Michel Laurent (Fr) à 1'11"; 5. Bernard Hinault (Fr) à 1'3"; 6. Niki Rüttimann (S) à 1'33"; 7. Pascal Simon (Fr) à 2'0"; 8. Robert Alban (Fr) à 2'13"; 9. Gilles Mas (Fr) à 2'27"; 10. Charly Bérard (Fr) à 2'44"; 11. Patrick Bonnet (Fr) à 2'48"; 12. Frédéric Brun (Fr) à 3'19"; 13. Frédéric Vichot (Fr) à 3'35"; 14. Dominique Garde (Fr) à 3'37"; 15. Jérôme Simon (Fr) à 3'56".

● Classement général final: 1. Martin Ramirez (Col) 35 h 23'11"; 2. Bernard Hinault (Fr) à 27"; 3. Greg Lemond (EU) à 57"; 4. Pascal Simon (Fr) à 6'33"; 5. Niki Rüttimann (S) à 10'41"; 6. Stephen



● Bernard Hinault: « Je n'avais que 22 secondes à reprendre mais ce retard avait atteint une minute au sommet du col de l'Esclinet. J'étais au maximum et il m'a été impossible, dans la descente, de refaire tout mon retard. Contrairement à ce que tout le monde peut penser, je suis persuadé de ne pas avoir commis d'erreurs. La preuve, c'est que Ramirez est un excellent rouleur. Il l'a démontré. Il me fallait donc tenter de mettre entre lui et moi un maximum de temps. Sans ma défaillance au col du Rousset, due exclusivement au froid, je crois que j'y serais parvenu. Maintenant, je donne rendez-vous à tous sur la route du Tour de France. »

Roche (Irl) à 11'59"; 7. Phil Anderson (Aus) à 13'49"; 8. Michel Laurent (Fr) à 16'36"; 9. Gilles Mas (Fr) à 16'59"; 10. Dominique Garde (Fr) à 18'19"; 11. Bagot (Fr) à 20'17"; 12. Alban (Fr) à 23'38"; 13. Vigneron (Fr) à 25'56"; 14. Arnaud (Fr) à 25'56"; 15. Bonnet (Fr) à 27'19"; 16. Wilches (Ho) à 28'11"; 17. Nulens (Be) à 28'39"; 18. Winnen (Ho) à 30'4"; 19. Velscholten (Ho) à 31'0"; 20. Jérôme Simon (Fr) à 31'1".... **Puls: 29. Mike Gutmann (S) à 48'00".**

LE TOUR D'AUTRICHE

Maurer toujours leader

Le Suisse Stefan Maurer est toujours leader du classement général du Tour d'Autriche, dont la sixième étape a été remportée par le Polonais Andrzej Mierzejewski, Richard Trinkler terminant au cinquième rang. Les résultats:

Sixième étape, Dollach - Soll: 1. Andrzej Mierzejewski (Pol) 3 h 47'32"; 2. Peter Lammer (Aut) à 2"; 3. Karl Krenauer (Aut) à 7"; 4. Zdzislaw Krudysz (Pol) à 2'32".

Classement général: 1. Stefan Maurer (S) 16 h 37'53"; 2. Alexandre Krasnov (URSS) à 1'31"; 3. Lubos Burda (Tch) à 1'59"; 4. Svatopluk Henke (Tch) à 2'29"; 5. Helmut Wechselberger (Aut) à 2'41".

TRIAL DU HAUT-VALAIS

Très beau spectacle

Le Trial-Club Illgraben organisait le premier championnat suisse de trial en salle. Après les éliminatoires disputées à Martigny et à Sierre, un groupe de 30 coureurs élite s'était inscrit pour la coupe de la FMS. Malheureusement, 20 concurrents seulement se sont présentés. Malgré cela, c'est dans une belle ambiance que ce championnat s'est déroulé. Plus de six cents spectateurs étaient présents pour assister au duel entre Heinz Schnyder de La Souste et Oskar Walther de Tourtemagne. Les deux Haut-Valaisiens ont largement dominé le débat. **MM**

RÉSULTATS

International: 1. Schnyder Heinz, TC Oberwallis, Fantic 300. 2. Walther Oskar, TC Illgraben, Armstrong 250. 3. Stampfli Thomas, MC Jurasien, Fantic 300. 4. Taveri Luigi, Gelände SC Zurich, Fantic 300. 5. Stampfli Alexander, SKMV, Fantic 300.

National: 1. Eiriz Javier, 4 Takt MC Zurich, Armstrong 320. 2. Hänni Eric, MC Les Grottes, Yamaha 250. 3. Moreillon Carlo, FMS, Fantic 300. 4. Moser Daniel, MCC TT Villars, SWM 320. 5. Hänni Frédéric, MCC TT Villars, Montesa 240.

EN BREF...

● Ski. - Le « pas de patineur » de nouveau autorisé dans les 200 derniers mètres

Le comité de ski de fond de la FIS, réuni à Kitzbühel, a décidé d'autoriser de nouveau le « pas de patineur » en ski de fond dans les 200 derniers mètres d'une épreuve.

En ce qui concerne la coupe du monde de fond, le nombre des épreuves a été porté à dix, contre neuf jusqu'ici. En outre, les deux meilleurs résultats individuels obtenus par chaque concurrent ou concurrente dans les épreuves individuelles des championnats du monde (février 1985 à Seefeld) seront pris en compte pour le classement de la coupe du monde.

● Avant l'assemblée de l'AVCS

Deux candidats pour le poste de chef alpin OJ

Comme nous l'avons annoncé dans notre édition d'hier, l'assemblée de l'AVCS aura lieu le samedi 16 juin à Sion. Mis à part les festivités du 50e anniversaire, l'ordre du jour prévoit un point nominations pour remplacer les deux membres démissionnaires, soit Gaston Gilloz et Frédy Darbellay. Après les assemblées des groupements régionaux, deux candidatures se sont fait jour soit pour le poste de chef OJ alpin. L'une émane du groupement du Bas, avec Jean-François Lattion, et la seconde du Valais central, avec Elle Cordonier.

Quant au remplacement du chef de l'enseignement, la candidature de Peter Stucky ne posera aucun problème. Espérons que d'ici le jour « J » les personnes pressenties auront pu se consulter et que les délégués auront la tâche facilitée. Nous précisons également que les deux présidents des groupements du Bas et Valais central ont changé, et que Jean-Pierre Osenda a repris le poste de Pierrat Fort, et Jean-Michel Melly celui d'Henri-Bernard Fragnière.

● ATHLÉTISME. - Lors d'un meeting à Neubrandenburg (RDA), deux records nationaux du décathlon ont été battus: vainqueur du concours, le Soviétique Alexandre Apaïtchev a en effet totalisé 8579 points tandis que son dauphin, l'Allemand de l'Est Uwe Freimuth, arrivait au total de 8553 points.

● BASKETBALL. - Un seul joueur naturalisé pourra dorénavant faire partie de l'équipe nationale de son nouveau pays. Cette décision a été prise à Athènes par les délégués de la conférence permanente de la fédération internationale (FIBA) pour l'Europe et le Bassin méditerranéen.

● Golf. - Le « Kemper Open » à l'Australien Greg Norman

Les défaites des joueurs de golf américains dans le circuit PGA de leur continent sont plutôt rares. Lors du « Kemper Open », disputé à Bethesda, dans le Maryland, doté de 400 000 dollars, c'est pourtant l'Australien Greg Norman qui l'a emporté, devançant très nettement sept Américains et un second Australien. Classement: 1. Greg Norman (Aus) 280 (68 + 68 + 71 + 73); 2. Mark O'Meara 285; 3. Hal Sutton, Mike Reid, Jim Thorpe, Mike Donald, Gil Morgan et Scott Hoch (tous EU) 287; 9. Bob Shearer (Aus) 290; 10. Gavin Levenson (Afs) 297.

● Volleyball: Fully s'impose à Uvrier

Samedi après-midi s'est déroulé à Uvrier le traditionnel tournoi de printemps organisé par la Gym hommes de la banlieue séduisive. Six équipes ont pris part à ces joutes amicales mises sur pied pour la neuvième fois. Les organisateurs ont voulu innover en proposant un tournoi à sept équipes plutôt que deux groupes de six formations. Ainsi chaque groupement a affronté toutes les autres équipes.

La manifestation s'est déroulée sur l'emplacement de jeu de l'école d'Uvrier, dans de bonnes conditions. Même le foehn, toujours plus violent, n'a pu entamer la bonne humeur des participants qui ont su faire preuve de fair-play et d'enthousiasme. Grâce à une équipe de copains bénévoles, cette rencontre a permis de maintenir des contacts sympathiques et d'effectuer un test de forme au terme d'une saison de préparation physique (à Uvrier le lundi soir) et technique (à Sion, salle du Sacré-Cœur, le jeudi soir). Grâce à la compréhension de la direction des écoles, le groupement d'Uvrier peut pratiquer le volleyball dans de bonnes conditions.

Quatre challenges étaient en jeu. Leurs donateurs étaient présents et ont tenu à féliciter ces vétérans qui poursuivent une activité sportive régulière.

En l'absence du groupe de Charrat, vainqueur l'an passé, c'est la formation de Fully qui s'est imposée. Les organisateurs d'Uvrier tiennent à remercier les arbitres qui ont assuré la réussite de cette journée: François Bérard, Raymond Dondainaz, Paul Glassey, Arthur Martin.

Résultats: 1. Fully, 2. Corsier (VD), 3. Sion, 4. Uvrier, 5. Yvonnand (VD), 6. Bramois.

GIRO: MOSER TOUJOURS LEADER DU CLASSEMENT GÉNÉRAL

Bernard Gavillet 4^e de l'étape!

Avec la seizième étape, disputée entre Alessandria et Bardonecchia (198 km), sur un parcours entièrement piémontais, le Tour d'Italie est entré dans sa phase décisive. Cette troisième arrivée en altitude - après celles de San Luca (3e étape) et du Blockhaus (5e étape) - n'a pas, comme prévu, apporté de bouleversements au classement général. Elle aura permis au Norvégien Dag-Erik Pedersen, déjà vainqueur de la neuvième étape, à Cava dei Tirreni, de fêter sa deuxième victoire dans ce Giro. Quant à Francesco Moser, il a aisément conservé son maillot rose, tandis que, côté suisse, Bernard Gavillet se montrait le meilleur en se classant au quatrième rang.

Malgré cette arrivée située à plus de 1200 mètres d'altitude, cette seizième étape n'avait pas un profil susceptible d'amener des bouleversements. L'unique difficulté de la journée, la montée vers Bardonecchia, à une encablure de la frontière française, était en effet trop « douce » pour permettre une véritable sélection. Pourtant, un homme a tenté à trois reprises de mettre en danger la position de Moser: Laurent Fignon, dans cette longue montée finale qui s'accomplissait sur le grand braquet, à en effet multiplié les démarrages. Mais le Français ne put jamais créer un écart important avec le groupe des meilleurs hommes de ce Giro, si bien qu'il dut finalement rentrer dans le rang.

Si cette arrivée en côte a finalement fait la joie d'un finisseur, on a du moins peut-être eu une première idée de ce qui surviendrait mercredi, jeudi et vendredi, lors des trois principales étapes de montagne de ce Tour d'Italie. Moser n'a en effet jamais répondu du franchissement aux attaques de Fignon, se contentant de revenir au train sur le Français. Mais, fait plus étonnant, Roberto Visentini ou Moreno Argentin, autres hommes intéressés par la victoire finale, ont semblé se désintéresser de ces actions du vainqueur du dernier Tour de France. Laisant tout le poids de la course sur les épaules de Moser. Une attitude qui pourrait les entraîner eux aussi dans la défaite s'ils devaient la répéter lorsque viendront les véritables difficultés.

Cette seizième étape ne s'est véritablement animée que lors des trente derniers kilomètres, à l'apparition de la pluie et du froid. Laurent Fignon était le premier à mettre le feu aux poudres en attaquant à une trentaine de kilomètres de l'arrivée. Derrière, le Portugais Acacio Da Silva et le Suisse Beat Breu lançaient la contre-attaque mais un regroupement général survenait peu après. Fignon plaçait un nouveau démarrage, mais renonçait aussitôt avant d'attaquer une troisième fois, alors que l'on se trouvait à une quinzaine de kilomètres du but. Le Français creu-

sait un écart de trente secondes avant d'être à nouveau repris et de rentrer définitivement dans le rang.

A l'approche du Grand Prix de la montagne, situé à deux kilomètres du but, un groupe de cinq coureurs se détachaient légèrement: Pedersen, le Français Charles Motter, l'Italien Alfredo Chinetti, le Hollandais Johan Van der Velde et Gavillet. En vue de la banderole des grimpeurs, Pedersen se dégageait et il poursuivait jusque sur la ligne d'arrivée, conservant une poignée de secondes d'avance sur ses poursuivants. Gavillet pour sa part prenait la quatrième place de cette étape, assez éprouvante malgré tout en raison des mauvaises conditions atmosphériques que les coureurs ont rencontrées dans sa deuxième partie.

16e étape, Alessandria - Bardonecchia (198 km): 1. Dag-Erik Pedersen (No) 5 h 27'03" (36,324 km/h, 20" de bonification); 2. Alfredo Chinetti (It) à 3" (15"); 3. Johan Van der Velde (Ho), même temps (10"); 4. Bernard Gavillet (S) à 5" (5"); 5. Marino Lejarreta (Esp); 6. Charles Motter (Fr), même temps; 7. Moreno Argentin (It) à 10"; 8. Fritz Pirard (Ho) à 11"; 9. Gerhard Zadroblie (Aut); 10. Franco Chioccioli (It); 11. Baronchelli (It); 12. Visentini (It); 13. Schepers (Be); 14. Moser (It); 15. Maccall (It); 16. Gayant (Fr); 17. Beat Breu (S); 18. Stefan Mutter (S); 19. Contini (It); 20. Saronni (It); 21. Fignon (Fr), même temps. **Puls les autres Suisses:** 23. Erwin Lienhard à 18"; 63. Slegfried Hekimi à 7'25"; 65. Marcel Russenberger à 8'56"; 66. Gody Schmutz à 9'00"; 74. Daniel Gisiger à 9'07"; 79. Daniel Wyder; 80. Hubert Seiz; 88. Antonio Ferretti m.l. 116. Urs Freuler à 13'49"; 130. Jörg Brüggmann m.l. 149. Thierry Bolle à 16'46".

Classement général: 1. Francesco Moser (It) 73 h 15'19"; 2. Roberto Visentini (It) à 1'03"; 3. Moreno Argentin (It) à 2'06"; 4. Laurent Fignon (Fr) à 2'07"; 5. Marino Lejarreta (Esp) à 3'25"; 6. Johan Van der Velde (Ho) à 4'12"; 7. Mario Beccia (It) à 4'44"; 8. Acacio Da Silva (Por) à 5'03"; 9. Gianbattista Baronchelli (It) à 5'15"; 10. Giuseppe Saronni (It) à 5'24"; 11. Beat Breu (S) à 5'28"; 12. Charles Motter (Fr) à 5'36"; 13. Wladimiro Panizza (It) à 6'12"; 14. Lucien Van Impe (Be) à 6'34"; 15. Alfio Vandì (It) à 7'28"; 16. Bruno Leali (It) à 7'59"; 17. Dag-Erik Pedersen (No) à 8'24"; 18. Emmanuele Bombini (It) à 8'40"; 19. Silvano Contini (It) à 8'42"; 20. Alfredo Chinetti (It) à 8'44". **Puls les autres Suisses:** 25. Gavillet à 13'39"; 31. Hekimi à 18'23"; 40. Seiz à 26'40"; 42. Mutter à 27'29"; 44. Schmutz à 28'09"; 60. Lienhard à 41'51"; 88. Freuler à 1 h 00'47"; 93. Wyder à 1 h 03'50"; 110. Gisiger à 1 h 14'22"; 11. Ferretti à 1 h 15'11"; 130. Brüggmann à 1 h 35'25"; 144. Russenberger à 2 h 07'17"; 151. Bolle à 2 h 27'37".

TIR

Championnats de groupes

Walter Truffer un carton: 10 sur 10

Actif comme tireur depuis 1947, le tireur des Sportschützen de Viège, Walter Truffer, a réussi, dimanche, lors du championnat de groupes aux 300 mètres un résultat sortant du commun. En obtenant un carton au maximum de 100 points (soit dix passes de 10 points), Walter Truffer a droit à un fameux coup de chapeau et nous nous faisons un plaisir de lui présenter nos sincères félicitations.

Finales cantonales à 50 m et 300 m

Sierre, Viège et Martigny, champions valaisans



De gauche à droite: Guy Crittin, Jean-Claude Martin, Alain Salamin, Gaëtan Fanelli et Walter Hasler (coach).

La finale à 50 m

Les groupes à l'arme de poing, étaient conviés pour la finale cantonale au stand de Châble-Croix, samedi après-midi. Seize groupes avaient répondu à l'appel du responsable cantonal, Glis-Brig et Viège 2 n'avaient pour leur part pas daigné se présenter et ils se voient de ce fait éliminés des tirs principaux. Cette finale fut honorée de la présence du responsable suisse M. Friedrich Frehner, de Saint-Gall qui s'est dit enthousiasmé par la parfaite organisation des tireurs de Monthey et des résultats réalisés.

La victoire des jeunes

Rarement une finale n'a tenu en haleine les tireurs et spectateurs. Si Sion La Cible et Martigny ont dominé le premier et deuxième tour, un groupe inédit formé de jeunes adeptes du pistolet montrait le bout du canon. C'était le sympathique groupe de Sierre. Amené au pas de tir par leur entraîneur Guy Crittin les deux premiers Jean-Claude Martin et Alain Salamin qui ont respectivement 20 et 21 ans se sont montrés lors de la finale de vrais routiniers ainsi que le quatrième homme Gaëtan Fanelli. Cette finale à six groupes fut d'une intensité folle; d'abord Martigny prenait la tête puis Sion La Cible revenait tandis que Sierre limitait les dégâts pour se trouver à 2 points de Sion La Cible au départ du dernier tireur. Pierre Giroud pour Sion La Cible, Guy Crittin pour Sierre.

La dernière cartouche

Tel pourrait être le slogan de cette finale qui a dû attendre la dernière cartouche de Guy Crittin pour désigner le vainqueur. Un coup de 9 et le titre était pour la première fois l'apanage des tireurs de la Cité du soleil. Il s'en souviendra longtemps de cette dernière cartouche Guy Crittin; mais d'un autre côté il peut savourer maintenant l'énorme travail qu'il a accompli dans le tir à 50 m cette médaille est la plus belle récompense pour lui et ses copains.

Une belle finale, une organisation parfaite et surtout une sportivité que nous aimerions rencontrer dans d'autres finales. Classement: 1. Sierre le Stand, 369, 375, 379; 2. Sion La Cible 1, 380, 369/368/95, 377; 3. Martigny Société de tir 1, 377, 374, 374; 3. Martigny Société de tir 4, 369, 375, 365; 5. Visp Sportschützen, 368, 369/368/94, 365; 6. Sion La Cible 5, 366, 376, 362; 7. Monthey Carabiniers 3, 359, 368; 8. Sion La Cible 4, 353, 363; 9. Monthey Carabiniers 8, 358, 360; 10. Orsières L'Eclair, 352, 358; 11. Sion La Cible 2, 365, 356; 12. Martigny 8 Société de tir, 356, 356; 13. Sion La Cible 3, 350; 14. Martigny Société de tir 3, 339; 15. Monthey, Carabiniers 6, 318; 16. Stalden, 318.

A 300 m: des éliminés de marque

Les finales se suivent mais ne se ressemblent pas. Si tout fut parfait à Collombey, bien des lacunes sont venues perturber le déroulement des deux finales de Viège. Certains groupes peuvent crier non pas au scandale mais pourront se poser des questions sur l'organisation. Le comité cantonal doit revoir la situation avant qu'elle soit trop détériorée. C'est notre vœu! Programme A: les vingt-quatre groupes inscrits redoublent d'attention en raison des conditions très difficiles (vent violent et surtout la pluie).

JO DE LOS ANGELES: LA CHASSE AUX SÉLECTIONS

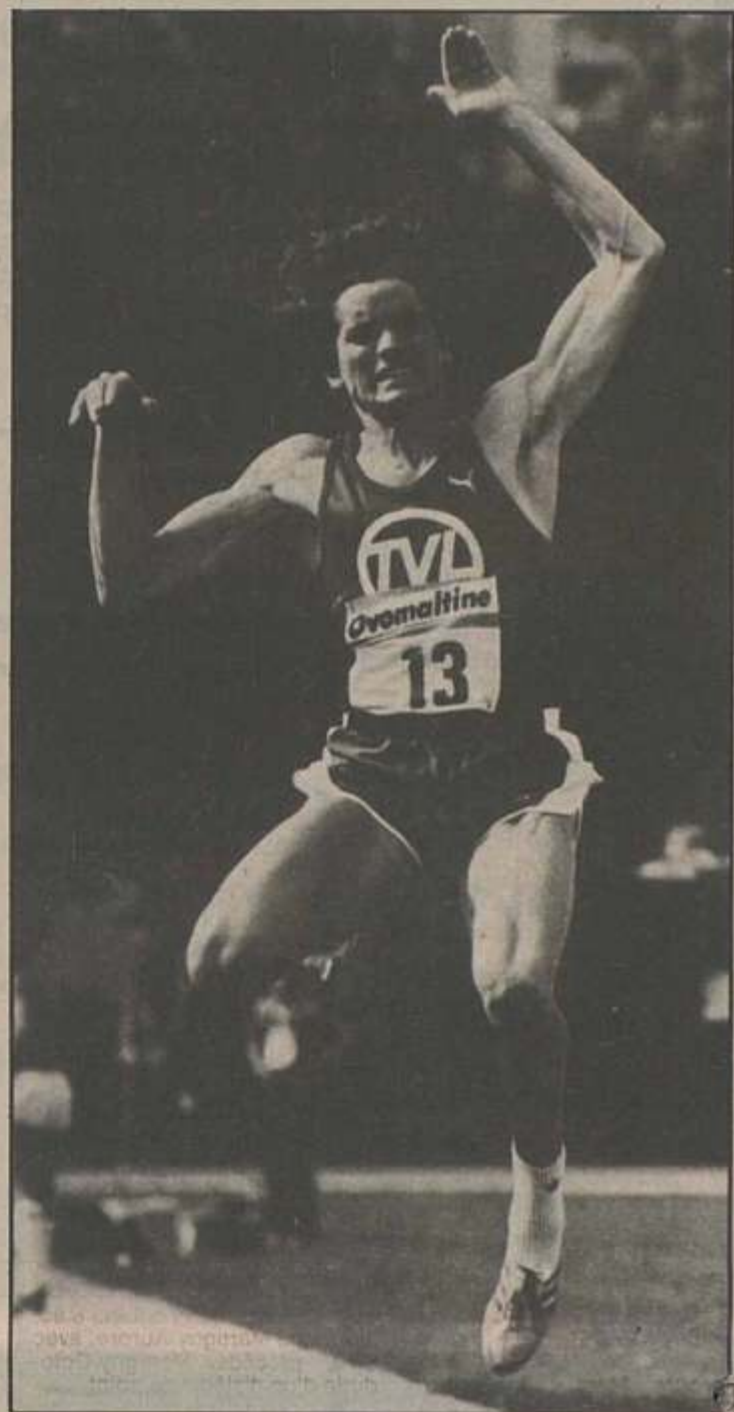
René Gloor: limite... non valable!

Le Suisse René Gloor, en terminant second du saut en longueur d'un meeting à Saragosse, avec 7 m 91 a réalisé le minimum qualificatif exigé pour les Jeux olympiques (7 m 90). Mais, lors de son essai, le vent était par trop favorable (2,27 m/sec, au lieu des 2 m, maximum autorisé).

Sur 1000 m, le Valaisan Pierre Delèze a réussi une meilleure performance suisse de la saison, en 2'21''22 (4e de l'épreuve remportée par l'Espagnol Vera). A la perche, le genevois Daniel Aebischer (2e) a franchi 5 m 22 m, soit la même hauteur que le vainqueur belge, Ronald Desruelles.

Meeting de Saragosse

Principaux résultats: 1000 m: 1. Vera (Esp) 2'19''83, puis: 4. Pierre Delèze (S) 2'21''22 (meilleure performance suisse de la saison); 7. Marcel Romer (S) 2'22''27 (record genevois). 3000 m: 1. José-Luis Gonzales (Esp) 7'45''44 (record d'Espagne). 400 m haies: 1. Gaby Delèze (S) 55''40. Perche: 1. Ronald Desruelles (Be) 5,22 m; 2. Daniel Aebischer (S) 5,22. Longueur: 1. Cato (Tch) 8,02 m; 2. René Gloor (S) 7,91 m (vent favorable 2,27 m/sec).



Dès le premier tour Viège en parfait favori impose la loi avec 470 points devançant Bitsch et Rarogne. Parmi les éliminés, nous trouvons Saint-Maurice, Monthey, pour les Romands.

Le deuxième tour qui désigne les onze groupes qualifiés sur le plan suisse, voit à nouveau Viège en tête avec également 470 points; son dauphin n'est autre que Raron à six longueurs. Les quatre qualifiés sont Martigny 453, Vétroz 458, Eischoll 452, Glis-Sports 451, Saint-Martin 451, Bitsch 451, Lens 448, Vérossaz 447 et Ayent 446. Des éliminés de marque: Sion La Cible, Vétroz, Bouveret et Val-d'Illiez tous romands, c'est dommage.

La finale à quatre voit le même scénario qu'aux deux tours précédents. Le groupe de Viège 1 dans son stand ne se laisse pas dominer et remporte de haute lutte la médaille d'or avec 471 points, devançant son dauphin de toujours Raron 466 alors que Martigny enlève la médaille de bronze 457 à la barbe de Vétroz 455.

Programme B: si la lutte fut vive, quoique dominée par Viège au programme A, celle du fusil d'assaut fut tout aussi plaisante à suivre. Le charme n'est pas le même mais les résultats sont là pour nous démontrer que cette arme est très compétitive.

Au premier tour les tireurs de l'endroit viennent en tête avec 347 points laissant derrière eux Glis Sport 346, Nendaz 345 et Val-d'Illiez 343.

Notons l'élimination à ce tour des deux groupes de Collombey ainsi que de Bramois.

Au deuxième tour les résultats se montrent à la hausse et Visperterminen arrive en tête avec 354 points suivi de Martigny 353, Eggerberg et Val-d'Illiez 347. Ces quatre groupes disputèrent la finale alors que Sion La Cible 346, Agarn 346, Randogne 343, Visp 343, Saint-Maurice 341, Nendaz 339, Glis 338 défendront les couleurs valaisannes sur le plan suisse.

La finale opposant deux groupes du Haut-Valais à deux groupes du Bas sera magnifique et tiendra en haleine les tireurs jusqu'à la dernière série. Val-d'Illiez avec 353 points fait figure de vainqueur mais le dernier tireur de Martigny Michel Carrier avec ses 71 points porte le total des tireurs de la Dranse à 354 points. Eggerberg obtenant la médaille de bronze. Donc parfait renversement de la finale A pour les groupes romands du Valais.

Faits à relever: Walter Truffer a réussi la passe maximale de 100 points suivi par Daniel Claret 99 points. Au programme B pas de maximum mais plus de six tireurs avec 74 points sur 75.

Les éliminatoires cantonales sont terminées. Aux vingt-deux groupes qualifiés de bien représenter le Valais lors des tirs principaux qui auront lieu aux dates suivantes: 1er tour, A, du 14 au 17 juin; 1er tour, B, du 21 au 24 juin; 2e tour A et B, du 28 juin au 1er juillet; 3e tour, A et B, du 5 au 8 juillet. Groupe A: 1. Visp Sport 1, 470 points; 2. Raron, 457; 3. Martigny, 452; 4. Vétroz 2, 446; 5. Eischoll, 449; 6. Glis Sport, 448; 7. Saint-Martin, 445; 8. Bitsch, 463; 9. Lens 1, 448; 10. Vérossaz, 444; 11. Ayent, 445; 12. Sion La Cible, 454; 13. Vétroz 1, 447; 14. Bouveret, 445; 15. Val-d'Illiez, 457.

Groupe B: 1. Martigny 1, 340 points; 2. Val-d'Illiez 343; 3. Eggerberg, 342; 4. Visperterminen, 341; 5. Sion La Cible, 343; 6. Agarn, 349; 7. Randogne, 340; 8. Visp-Sport, 347; 9. Saint-Maurice, 340; 10. Nendaz, 345; 11. Glis Sports 1, 346; 12. Monthey, 340; 13. Glis Sport 2, 335; 14. Sion Sous-Off., 338; 15. Kippel 339.



Martigny champion valaisan B. De gauche à droite: Franz Heinemann, Michel Carrier, Fernand Cretton. A genoux: Georges Tissières, Roland Moix.

Les championnats américains Brenner à 30 centièmes du record du monde

La meilleure performance lors des championnats américains universitaires, qui se sont achevés à Eugene, dans l'Oregon, est à mettre au crédit du lanceur du poids John Brenner, qui a réussi un jet à 21 m 92, soit à 30 cm du record du monde de l'Allemand de l'Est Uwe Beyer.

Vainqueur, la veille du 800 m, le Brésilien Joaquin Cruz a fêté un doublé, en remportant également le 1500 m, dans le temps de 3'36''48, qui constitue un nouveau record du Brésil. D'autres doublés ont été réalisés: ils furent l'oeuvre de Mike Conley (longueur et triple saut), John Brenner (disque et poids), alors que, côté féminin, Randy Givens a remporté quatre titres à elle seule (100 m, 200 m et les deux relais).

Un Chinois à Riga

Le Chinois Zhu Jianhua, recordman du monde de saut en hauteur (2,38 m), a remporté le concours de la spécialité de la réunion de Riga (Lettonie), avec un bond de 2,30 m.

Stäubli:

6,20 m en longueur

A Saint-Denis, dans la banlieue parisienne, la Suisse Monika Stäubli a pris la 4e place, avec 6,20 m, du saut en longueur féminin, remporté par la Roumaine Anisoara Cuzmir (7,04 m) devant sa compatriote Vally Ionesco.

Obrist:

68,76 m au marteau

A Berne, lors des championnats cantonaux bernois, Daniel Obrist a lancé son marteau à 68,76 m, ce qui signifie une nouvelle meilleure performance suisse de la saison. Le record national de la discipline, qu'il détient en personne depuis 1982, est de 69,68 m.

Aouita:

3'36''31 sur 1500 m

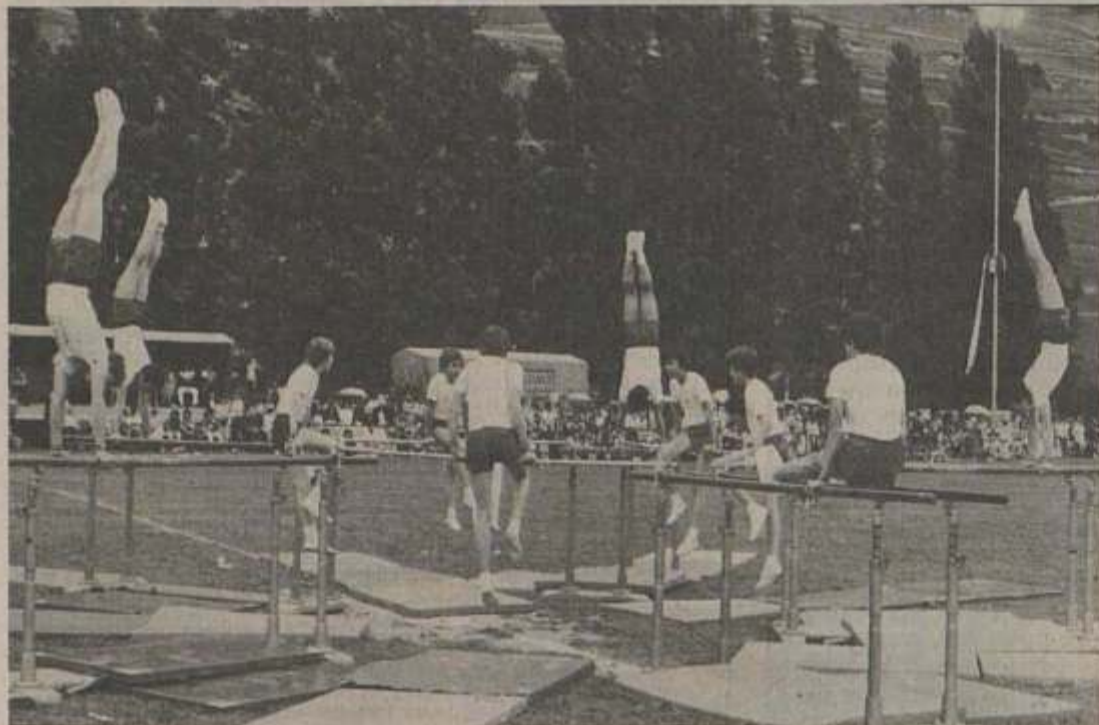
Le Marocain Said Aouita, engagé hors match, s'est montré le meilleur de la deuxième et dernière journée du match international quadrangulaire Italie-URSS-Hongrie-Pologne, qui s'est déroulé à Turin.

Aouita a, en effet, remporté le 1500 m dans le temps de 3'36''31, devançant l'Italien Riccardo Materazzi vainqueur officiel de la course en 3'37''66.

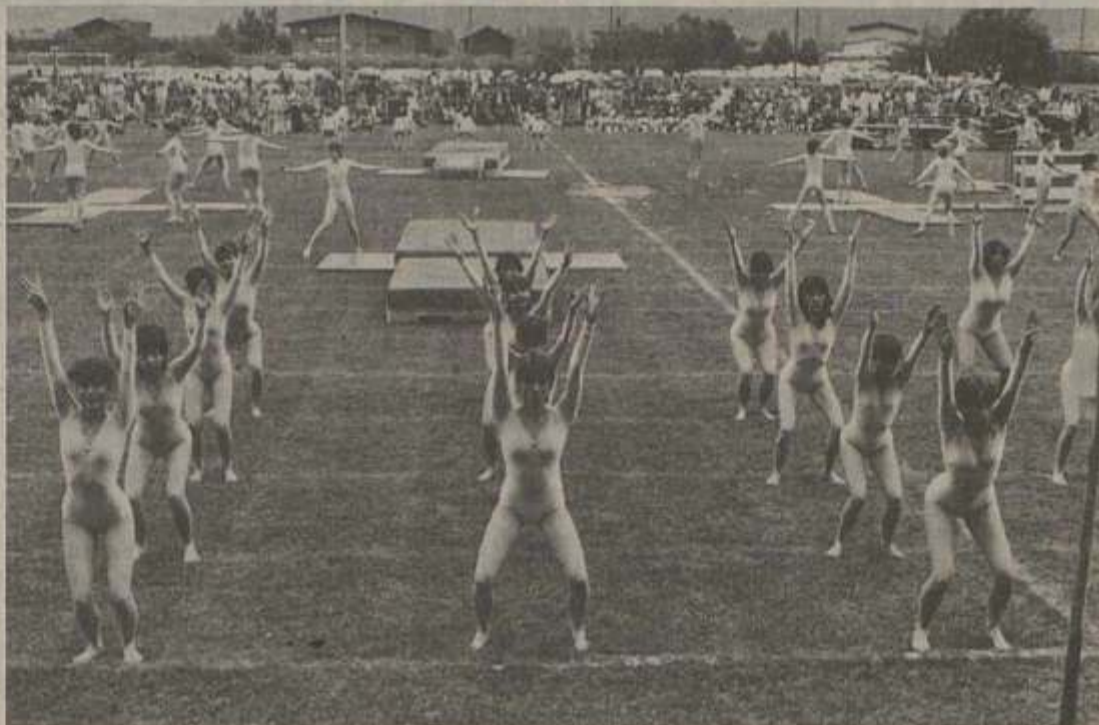
INNERTKIRCHEN.

— 3e course de côte du Susten (25 km, 1400 m de dénivellation, 800 participants): 1. Albrecht Moser (Münchenbuchsee), 1 h 50'40''93; 2. Peter Hofmann (Winterthur), 1 h 53'00''14; 3. Toni Spühler (Würenlingen), 1 h 54'03''41; 4. Gerhard Matter (Schönbühl), 1 h 55'35''56; 5. Willi Inauen (Widen), 1 h 56'51''40; 6. Roland Meister (Dachsen), 1 h 58'36''93. — Dames: 1. Vreni Forster (Horw), 2 h 36'11''17; 2. Edith Holdener (Zoug), 2 h 36'42''36; 3. Elisabeth Derivaz (Saas-Fee), 2 h 43'11''39.

Plein succès de la Fête cantonale des jeunes gymnastes à Vétroz Conthey et Monthey, meilleures sections



Aux démonstrations de groupes garçons pour la fête fédérale de Winterthour, le groupe Bas-Valais a fait une forte impression avec une combinaison barres parallèles - barre fixe.



Les pupillettes ont aussi montré une excellente combinaison avec 120 fillettes travaillant simultanément aux agrès et en école du corps.

Concours de sections pupilles

Travaillant dans trois parties de concours, les seize sections de garçons ont montré du bon travail avec le sérieux nécessaire pour une telle fête.

En école du corps, Monthey avec 29.30 points précède de trois dixièmes de point Saint-Maurice qui totalise 29.00 et Riddes 28.90.

Aux agrès, Charrat et Riddes se partagent la première place avec 29.20 devant trois sections à 29.00 points, Monthey, Martigny-Octoduria et Fully.

A la course estafette-navette, Vétroz, avec 28.68 devance Saint-Maurice, 28.57, suivi de Monthey à 27.96.

Au total des trois parties de concours, Monthey réussit le plus haut résultat de la fête avec 86.26 et est premier de la pre-

mière division, alors que Saint-Maurice tient la tête en deuxième division avec le deuxième meilleur résultat de 85.97 et Vétroz est en tête en troisième division avec 85.28 mais le quatrième meilleur résultat.

Concours de sections pupillettes

Au niveau des concours de sections pupillettes, deux parties de concours étaient exécutées sur les trois à choix.

Aux agrès, Saillon, avec 8.10, précède Leytron, 7.80 et Fully, 7.77.

A l'école du corps, Conthey avec ses 140 pupillettes et un 8.80 a dû laisser la première place à Monthey qui a obtenu 8.90, alors que Martigny-Aurore, avec 8.70, précède Martigny-Octoduria d'un dixième de point.

A la course estafette-navette, table sur 30 points, Saint-Mau-

A l'occasion de son 10e anniversaire, la VAG, la section de gymnastique de Vétroz Amia Gymnastes, a prouvé sa maturité en mettant parfaitement sur pied la Fête cantonale des jeunes gymnastes, région Conthey-Léman, sous la présidence du CO de M. Martial Sauthier, avec la participation de quelque 2000 jeunes, bénéficiant d'un temps magnifique le matin, se couvrant l'après-midi pour tourner lentement à la pluie, sans perturber le déroulement des concours. Un nombre impressionnant de spectateurs ont suivi le cortège haut en couleur auquel ont participé de nombreuses personnalités, dont en particulier MM. Bernard Bornet et Bernard Comby, conseillers d'Etat, les autorités régionales et locales conduites par M. Marc Penon, président de Vétroz, et au niveau gymnique, Mmes Josiane Papilloud et Marje-Angele Michellod, AVGF, et MM. Roger Froesch, CJ/URG, Roger Cotter et Killan Jaun, ACVG, sans oublier René Kuehn, membre du CT/SFG.

rice, avec 27.94, précède Vouvy, 27.90, suivie de Leytron à deux centièmes de point, 27.88. Au classement, trois groupes sont établis suivant la combi-

Conthey obtient le plus haut total, avec 36.49, devant Ardon, 36.09.

Ecole du corps + course, Conthey obtient le plus haut total avec 36.49 devant Ardon, 36.09.

Agrès + école du corps, Monthey obtient 16.95, avec deux parties taxées à 10 points, devant Collombey-Muraz.

Individuels

Les garçons ont travaillé dans trois disciplines: athlétisme A, B et C, artistique P1, P2 et P3, agrès tests 1, 2 et 3.

Les filles ont évolué en gymnastique tests 1 et 2, libre et tests ASGF 1, 2, et 3, en athlétisme A, B et C, en artistique niveaux 1, 2, 3 et 4, agrès tests 2, 3, 4, 5 et 6.

Jeux

Seulement les pupillettes ont

effectué des jeux avec la balle derrière la ligne, la balle au chasseur, le ballon dans l'horloge et le volley-ball.

Cortège

Un cortège de quatre groupes a parcouru le village et Saillon a obtenu le premier prix.

Estafettes

Grande victoire de Saint-Maurice dans les trois compartiments. L'introduction à nouveau de l'estafette des petits pupilles a été fort appréciée, et c'est un vrai régal de voir ces futurs champions apporter le sérieux des grandes courses.

Une belle journée, une parfaite maîtrise dans tous les secteurs: organisation, terrain, juges, concours, horaire, speaker, etc.

Merci à la VAG et à toute la population de Magnot et Vétroz qui a apporté son concours. **gc**

Tennis: championnat suisse de groupes Une page se tourne...

En s'inclinant par 6-3 face au Sporting de Berne, l'équipe 13 Etoiles messieurs quitte la ligue nationale B. Après cinq années de participation au sein de l'élite suisse, nos représentants évolueront donc en première ligue l'an prochain. C'est sans doute l'une des belles pages du tennis valaisain qui se tourne. C'est aussi malheureusement un constat d'échec puisque le Valais, bien que disposant d'un réservoir de joueurs suffisant pour prétendre jouer un rôle au niveau national, n'a pas pu réunir sous un même fanion les meilleures raquettes du Vieux-Pays de manière à présenter une équipe compétitive. L'exemple du FC Sion n'a pas encore convaincu tout le monde...

de cette oreille et Niggli tout d'abord, puis Olivari ensuite marqueront deux victoires supplémentaires pour leur équipe, ce qui condamnerait définitivement les Valaisans. A 3-1, tout était dit et le reste des rencontres se joua sur un air de liquidation. Les trois victoires valaisannes furent signées par Arbelo en simple et Burgener-Passerini et Arbelo-Schmid en double, ce qui permit de conclure cette aventure en LNB par une défaite somme toute honorable.

Et l'avenir...

Le Valais dispose maintenant de deux équipes de première ligue avec 13 Etoiles de Viège. Ceci signifie sans doute une dispersion des forces entre le Haut et le Bas. Il y a donc peu de chances de retrouver une équipe en ligue nationale dans les années

à venir et l'on reverra certainement nos meilleurs joueurs émigrer vers les grands clubs des villes pour pouvoir jouer au niveau supérieur. Les efforts déployés depuis plusieurs années par certains joueurs et dirigeants pour maintenir cette équipe 13 Etoiles sont donc réduits en cendre. Dommage car l'aventure était belle.

Les résultats. - Simple: Arbelo - Lerf 6-2 7-6; Burgener - Minster 3-6 2-6; Passerini - Hüster 6-4 3-6; Pfefferli - Niggli 6-7 3-6; coulon - Beuchat 3-6 2-6; Lehner - Olivari 6-3 1-6 3-6.

Double: Burgener-Passerini - Lef-Minster 6-4 3-6 6-3; Arbelo-Schmid - Hüster - Niggli 6-4 3-6 9-7; Lehner-Coulon - Beuchat-Olivari 2-6 2-6.

SCH

Conditions épouvantables

Pour revenir à des considérations plus sportives, rappelons que l'équipe 13 Etoiles se devait de remporter sa dernière rencontre par 7-2 pour réussir à se maintenir. Cet objectif fut loin d'être atteint puisque nos représentants se sont inclinés, non sans combattre, face à une équipe tout simplement meilleure.

La rencontre débuta normalement à 9 h 30, malgré des conditions atmosphériques épouvantables; le fort vent qui balayait les courts rendait la tâche des différents acteurs très pénible et l'on assista à des scènes plutôt cocasses. Tous les espoirs semblaient permis lors de la première série de simple, puisque Arbelo et Lehner remportèrent le premier set, alors que Pfefferli tenait la dragée haute à Niggli. Seul Burgener ne parut jamais en mesure d'inquiéter son opposant et il s'inclina sur le score sec et sans appel de 6-3 6-2. Malheureusement, les Bernois ne l'entendirent pas

Ligue nationale B Dames Belles victoires de nos Valaisannes

13 Etoiles Viège - Old Boys 3-1
Résultats: P. Wyr (P2) 6-3 6-4; M.-Ch. Passerini (P3) R. Just (P3) 1-6 3-6; M.-Th. Wyr (Pnc) M. Kindler (Pnc) 6-2 6-2; U. Schwesterman (B1) P. Weber (Pnc) 6-3 6-2.

Doubles: P. Wyr U. Schwesterman - Brand Kindler 6-4 1-1 interrompu; M.-Ch. Passerini-M.-Th. Wyr - Just-Weber 3-6 3-2.

«Nos Valaisannes» ont vraiment donné le meilleur pour assurer la victoire dans le cinquième tour des interclubs suisses 1984.

En effet, après les simples, le score est de trois à un en faveur des couleurs cantonales et l'importance du premier double, où nos deux juniors ont réussi à prendre le premier set à l'adversaire, permet déjà d'assurer la victoire, puisque même si les deux doubles devaient être perdus, le nombre de sets gagnants détermine la victoire finale.

Ce dernier résultat est très encourageant pour l'année prochaine puisque la relève est capable de remporter des victoires importantes. Tant Pascale Wyr qu'Ursula Schwesterman ont empêché la victoire contre de très bonnes adversaires. Il est vrai qu'une fois la confiance revenue, nos joueuses ont réussi de bonnes choses.

M.-Ch. Passerini, par contre, avait en face d'elle une Régina Just, classée P1 il y a deux ans encore, et la patience de la Bâloise a eu raison de la volonté de Marie-Christine. Les visiteuses se sont un peu plaintes des conditions atmosphériques, il y avait beaucoup de vent dimanche à Viège, mais les excuses des défaites sont toujours faciles à trouver.

Un grand bravo à notre team féminin qui, composé uniquement de joueuses valaisannes, a tenu tête à des formations aux ambitions très prononcées. **MJK**

Principaux résultats

Catégorie A: 1. Giannini Sandro, Riddes, 184; 2. Montanero Yvan, Saint-Maurice, 165; 3. Posa Guillaume, Saint-Maurice, 155.

Catégorie B: 1. Thomas Kilian, Saxon, 228; 2. Reuse Fabien, Conthey, 212; 3. Perraudin Samuel, Riddes, 181; 4. Bussien Reynald, Monthey, 179.

Catégorie C: 1. Blatter Didier, Conthey, 170; 2. Claret Nicolas, Saxon, 161; 3. Roduit Fabien, Fully, 152; 4. Fritz Thierry, Riddes, 149.

Artistique garçons. - Performance 1: 1. Levrand Thierry, Fully, 51.20; 2. Carron Frédéric, Fully, 47.10.
Performance 2: 1. Oberli Daniel, Saint-Maurice, 52.90.

Performance 3: 1. Bär Pascal, Fully, 44.70; 2. Siero Christophe, Saint-Maurice, 44.50; 3. Puffalaz Julien, Saint-Maurice, 43.60; 4. Bosen Gilles, Fully, 41.00.

Agrès garçons. - Test 1: 1. Mabilard Nicolas, Martigny-Octoduria, 16.50; 2. Brunner Tobis, Monthey, 16.00; 3. Cretton Alexandre, Charrat, 15.50; 4. D'errico Joseph, Martigny Octoduria, 15.50.

Test 2: 1. Garnier Florian, Martigny-Octoduria, 17.50; 2. Palacios Jésus, Monthey, 17.00; 3. Brunner Alexandre, Monthey, 16.50.

Test 3: 1. Maillard Yves, Monthey, 46.80; 2. Giroud Fabrice, Martigny-Octoduria, 45.70; 3. Pellaud Christian, Martigny-Octoduria, 45.60.

Agrès pupillettes. - Test 2: 1. Miserez Nathalie, Collombey-Muraz, 25.40; 2. Muto Thérèse, Collombey-Muraz, 25.00; 3. Fellay Nicole, Collombey-Muraz, 24.90.

Test 3: 1. Rausis Anne, Saint-Maurice, 26.40; 2. Dessimoz Valérie, Conthey, 26.40; 3. Germanier Sonia, Conthey, 36.00.

Test 4: 1. Thürler Doris, Saint-Maurice, 26.35; Coqoz Chantal, Saint-Maurice, 26.25; 3. Berthouzoz Sarah, Conthey, 26.15.

Test 5: 1. Borthier Catherine, Collombey-Muraz, 27.80; 2. Gay-Crosier Véronique, Martigny-Octoduria, 27.00; 3. Fontannaz Nathalie, Conthey, 26.40.

Test 6: 1. Bortar Anne-Laure, Collombey-Muraz, 26.50; 2. Seyer Janick, Monthey, 25.30.

Artistique filles. - Niveau 1: 1. Roduit Séverine, Saxon, 34.05; 2. Claret Stéphanie, Saxon, 33.50; 3. Berset Valérie, Saxon, 24.15.

Niveau 2: 1. Crittin Carole, Chamoson, 33.70; 2. Treglia Rona, Saxon, 32.65; 3. Bochatay Laure, Saxon, 31.00.

Niveau 3: 1. Maye Valérie, Vétroz, 33.00.

Niveau 4: 1. De Rossy Sabrina, Vé-

troz, 32.25; 2. Darioly Nadia, Vétroz, 31.65; 3. Rotzetter Sylvie, Vétroz, 28.55.

Gymnastique pupillettes. - Test 1: 1. Udry Sophie, Conthey, 17.80; 2. Kolien Nadine, Conthey, 17.50; 3. Zambaz Stéphanie, Conthey, 17.50.

Test 2: 1. Minniti Nicole, Conthey, 17.65; 2. Rapillard Canisia, Conthey, 17.35; 3. Guillaume Chantal, Conthey, 17.30.

Libre: 1. Biseix Nathalie, Monthey, 8.60; 2. Ingnoli Graziella, Monthey, 8.60; 3. Reuse Manuela, Conthey, 8.30.

Test ASGH 1: 1. Romanens Nathalie, Saint-Maurice, 8.45; 2. Giorgelli Sandra, Saint-Maurice, 8.40; 3. Sauthier Sophie, Vétroz, 8.30; Fautelli Lara, Martigny-Octoduria, 8.30.

Test ASGF 2: 1. Lonfat Karin, Martigny-Octoduria, 17.05; 2. Lambert Magaly, Monthey, 16.5; Descartes Sarah, Monthey, 16.65.

Test ASGF 3: 1. Produit Régula, Leytron, 25.75; 2. Crettenand Sandra, Leytron, 24.85; 3. Santos Amélia, Leytron, 24.65.

Athlétisme filles. - Catégorie A: 1. Arnold M.-Claude, Conthey, 215; 2. Crettaz Michèle, Saint-Maurice, 201; 3. Crittin Mireille, Chamoson, 199.

Catégorie B: 1. Aymon Muriel, Saint-Maurice, 196; 2. Dreir Carine, Port-Vaiais, 190; 3. Bruna Sylvia, Ardon, 189.

Catégorie C: 1. Michelet Valérie, Ardon, 142; 2. Jollien Nadine, Conthey, 115; 3. Berthoud Patricia, Conthey, 111.

Jeux pupillettes. - Balle derrière la ligne: 1. Conthey 1 - Leytron, 6-7; Conthey 2 - Massongex 7-7; Vernayaz - Pont-de-la-Morge 27-3; Fully 1 - Chalais 9-12; Martigny Aurore - Fully 2 6-15; Saint-Maurice 1 - Troistorrens 6-6; Saint-Maurice 2 - Saillon 1 2-19; Saillon 1 - Ardon 16-5; Saillon 2 - Port-Vaiais 9-7.

Balle chasseur: Val-d'Illiez - Leytron 1 6-8; Vernayaz - Leytron 2 4-7; Saxon - Monthey 1 6-0; Conthey 1 - Monthey 2 6-2; Conthey 2 - Massongex 0-2; Saillon - Martigny-Octoduria 8-0; Chamoson 1 - Vétroz 7-0; Chamoson 2 - Saint-Maurice 1 7-0; Saint-Maurice 2 - Martigny-Aurore 1 9-1; Martigny Aurore 2 - Port-Vaiais 0-5; Troistorrens 1 - Chalais 0-9; Troistorrens 2 - Chamoson 1 0-8; Ardon - Fully 2 0-7; Vouvy - Riddes 8-0; Charrat - Collombey-Muraz 10-0.

Ballon dans l'horloge: Vernayaz - Massongex 4 tours 4 passes, 6 tours 0 passe; Collombey 1 - Martigny Octoduria 15-0, 5-6; Martigny Octoduria 2 - Monthey 1 6-4, 6-9; Leytron 1 - Monthey 2 8-8, 5-8; Leytron 2 - Col-

lombey 2 7-0, 5-8; Fully 1 - Conthey 1 5-8, 6-7; Collombey 2 - Saxon 5-5, 5-5; Conthey 2 - Fully 2 6-7, 5-1; Vétroz - Martigny Aurore 3 8-0, 7-9; Martigny Aurore 1 - Saint-Maurice 1 7-0, 7-6; Martigny Aurore 2 - Port-Vaiais 6-0, 6-1; Saint-Maurice 2 - Chalais 7-4, 8-2; Ardon - Chamoson 7-9, 7-8; Vouvy - Riddes 1 4-4, 6-1; Saillon 1 - Riddes 2 8-5, 6-4; Saillon 2 - Troistorrens 1 7-4, 7-2; Troistorrens 2 - Charrat 6-2, 6-0.

Volleyball pupillettes, catégorie A (6-6): 1. Riddes 4 point; 2. Monthey 2; 3. Martigny Aurore 0.

Volleyball pupillettes, catégorie B (3-3): 1. Pont-de-la-Morge; 2. Monthey; 3. Saint-Maurice; 4. Conthey 1; 5. Conthey 2; 6. Martigny 1; 7. Martigny 2; 8. Monthey 2.

Concours section garçons. - Division 1: 1. Monthey, 86.26; 2. Martigny Aurore 83.70.

Division 2: 1. Saint-Maurice, 85.97; 2. Riddes, 85.66; 3. Martigny Octoduria, 85.11; 4. Fully, 84.76; 5. Ardon, 83.64; 6. Saxon, 81.94; 7. Port-Vaiais, 81.47.

Division 3: 1. Vétroz, 85.28; 2. Charrat, 84.85; 3. Val-d'Illiez, 83.56; 4. Pont-de-la-Morge, 83.00; 5. Chalais, 82.95; 6. Conthey, 82.95; 7. Vernayaz, 82.69.

Concours de section filles: 1. Leytron, 35.68; 2. Riddes, 35.30; 3. Fully, 35.20; 4. Saillon, 34.67; 5. Chalais, 34.65; 6. Saint-Maurice, 34.36; 7. Val-d'Illiez, 34.01; 8. Massongex, 33.98; 9. Vétroz, 33.88; 10. Vernayaz, 33.80; 11. Port-Vaiais, 33.57.

1. Conthey, 36.49; 2. Ardon, 36.09; 3. Martigny Octoduria, 35.95; 4. Martigny Aurore, 35.62; 5. Chamoson, 35.54; 6. Charrat, 35.15; Pont-de-la-Morge, 35.15; 8. Saxon, 34.85; 9. Vouvy, 33.55.

1. Monthey 16.95; 2. Collombey-Muraz, 13.05.

Hors-concours sections invitée: Vevey 15.92.

Estafettes pupilles (petits): 1. Saint-Maurice, 2'58"6; 2. Charrat, 3'03"2; 3. Fully, 3'10"0; 4. Martigny Aurore, 3'14"2; 5. Saxon, 3'19"6; 6. Riddes, 3'28"0.

Estafettes pupilles (grands): 1. Saint-Maurice, 2'31"6; 2. Riddes, 2'40"0; 3. Fully, 2'45"6; 4. Monthey, 2'47"0; 5. Martigny Octoduria, 2'47"8; 6. Martigny Aurore, 2'48"1; 7. Vétroz, 2'48"8; 8. Saxon, 2'57"1.

Estafettes pupillettes: 1. Saint-Maurice, 2'27"5; 2. Saillon, 2'41"8; 3. Leytron, 2'44"5; 4. Conthey, 2'44"7; 5. Chalais, 2'45"1; 6. Martigny Aurore, 2'46"1; 7. Ardon, 2'46"6; Monthey, 2'46"6; 8. Martigny Octoduria, 2'46"6; 8. Collombey, 2'54"4.

DEMAIN SOIR

Tout le Valais à la Pontaise pour soutenir le FC Sion

LA CAMPAGNE DES TRANSFERTS EST TERMINÉE
Le retour de Claude Sarrasin



Le retour d'un Valaisan, Claude Sarrasin.

Il y a une semaine se déroulait à Sion l'assemblée du Club des 100 du FC Sion. On y parla transferts, en laissant en suspens deux cas qui devaient être tranchés prochainement.

Aujourd'hui, le FC Sion peut annoncer que sa campagne de transferts est terminée, sauf peut-être quelques cas isolés concernant spécialement la LNC, ou avec des clubs valaisans de ligues inférieures. Le président M. André Luisier avait laissé entendre que deux joueurs devaient donner réponse, et que l'un des deux serait le dernier transfert que le FC Sion réaliserait pour la première équipe. Depuis, dimanche, c'est chose faite, car l'un des joueurs en question a décidé d'honorer son contrat avec son club actuel jusqu'à l'échéance. Pour les dirigeants séduis, il s'agissait de respecter la parole de l'intéressé.

LE RETOUR DE SARRASIN

Le compte est bon, quinze joueurs de champ, sans les deux gardiens, feront partie du contingent de l'entraîneur Donzé, la saison prochaine. Le dernier contrat de deux ans a été signé avec l'attaquant de NE Xamax Claude Sarrasin, d'origine valaisanne. Il s'agit donc d'un retour, puisque ce dernier avait déjà porté les couleurs séduisantes durant trois saisons avant de se rendre à Servette, d'abord deux ans, puis à NE Xamax, depuis trois saisons. Sarrasin était libre de tout engagement, c'est pourquoi les dirigeants séduis ont accepté ses services. Il est vrai que ce joueur talentueux, qui est âgé de 30 ans (il est né le 9 octobre 1954) risque de rencontrer quelques difficultés pour son retour en Valais. Mais cinq ans de compétition hors canton, lui auront permis de s'assagir et de

se bonifier. D'autre part, la politique du club ne laisse aucune chance au joueur qui néglige sa préparation et qui ne veut pas suivre une conduite exemplaire. Sarrasin, comme Perrier d'ailleurs, devra se plier aux exigences de l'entraîneur pour obtenir sa place au sein de l'équipe. Car, ne l'oublions pas, la politique du FC Sion ne changera pas et les jeunes Valaisans auront toutes leurs chances d'accéder en cours de saison à l'équipe fanion, pour autant qu'ils démontrent des qualités indéniables.

UN CONTINGENT DE 17 JOUEURS

Ainsi le contingent de la première équipe sera de dix-sept joueurs, à savoir: Pittier, Mathieu, L. Karlen, Balet, Fournier, P.-A. Valentini, Jenelten, Régis Moret, Bouderbala, Lopez, Tachet, Mauron, Cina, Bonvin, Yerly, Sarrasin, Perrier. Seront sur le seuil de la porte à tour de rôle, les jeunes Brantschen, Burn, Rey et Praz et peut-être d'autres. Est encore en discussion le cas de J.-Y. Valentini.

VAINCRE A TOUT PRIX

Ces paroles sont de Claude Sarrasin, qui jouera son dernier match avec Xamax mercredi contre Servette. «Vous pouvez être sûr, le mot d'ordre sera donné. Il faut vaincre à Genève, car nous avons encore une petite chance d'être «européens». Alors, on mettra le paquet, et qui sait... le titre s'en ira sous d'autres cieux!». En jouant la carte «séduis» sous le maillot neuchâtelois, Sarrasin pourrait devenir le héros de l'ultime rendez-vous de la saison, à la condition que Sion passe victorieusement le cap de la Pontaise. Tout sera dit ou presque demain soir. Attendons patiemment en souhaitant la bienvenue à Claude Sarrasin à Tourbillon, qui pourra évoluer au sein d'une formation «européenne».

PEB.

Quel engouement mes amis! Vraiment le secrétariat du FC Sion a travaillé depuis une semaine pour le Lausanne-Sports en vendant 1100 places de tribunes pour l'ultime match du championnat de mercredi au stade de la Pontaise. Selon les estimations lausannoises, on s'attend à près de 15 000 spectateurs, dont plus de la moitié de Valaisans. C'est dire que notre équipe jouera pratiquement à la maison, alors qu'au bout du lac, une autre rencontre importante se disputera entre Servette et NE Xamax. Ceux qui n'ont pas encore acheté leur billet pourront s'en procurer à Lausanne, car dès ce jour, le secrétariat du FC Sion ne peut plus les fournir. Ce grand rendez-vous sera le dernier de la saison, à moins qu'il soit nécessaire de recourir à des matches de barrage pour désigner le champion. Nous n'en sommes pas encore là, mais une chose est certaine: le Valais tout entier sera demain soir derrière la valeureuse équipe de Donzé, pour la porter à une nouvelle victoire.

Championnat suisse Programme de la soirée LNA

20.00 Vevey - Lucerne

CLASSEMENT

| | | | | | | |
|-----------------|----|----|----|-------|-------|----|
| 1. Servette | 29 | 19 | 5 | 5 | 66-30 | 43 |
| 2. Sion | 29 | 18 | 6 | 5 | 71-36 | 42 |
| 3. Grasshopper | 29 | 18 | 6 | 5 | 56-31 | 42 |
| 4. Saint-Gall | 29 | 16 | 8 | 5 | 55-38 | 40 |
| 5. NE Xamax | 29 | 15 | 9 | 5 | 53-26 | 39 |
| 6. Lausanne | 29 | 13 | 7 | 9 | 46-36 | 33 |
| 7. Ch.-de-Fonds | 29 | 11 | 9 | 9 | 45-45 | 31 |
| 8. Wattlingen | 29 | 12 | 6 | 11 | 42-40 | 30 |
| 9. Bâle | 29 | 10 | 6 | 13 | 50-58 | 26 |
| 10. Aarau | 29 | 8 | 12 | 45-41 | 25 | |
| 11. Young Boys | 30 | 8 | 9 | 13 | 39-40 | 25 |
| 12. Zurich | 29 | 8 | 8 | 13 | 38-52 | 24 |
| 13. Lucerne | 29 | 9 | 4 | 16 | 34-49 | 22 |
| 14. Vevey | 29 | 8 | 6 | 15 | 40-64 | 22 |
| 15. Bellinzona | 29 | 4 | 4 | 21 | 29-74 | 12 |
| 16. Chiasso | 30 | 4 | 2 | 24 | 26-82 | 10 |

Buteurs

19 buts: Bregy (Sion)
17 buts: Gisinger (Saint-Gall)
16 buts: Barberis (Servette), Seiler (Aarau)
13 buts: Nogues (La Chaux-de-Fonds)

FOOTBALL A L'ÉTRANGER

Scifo sera Belge le 8 juin

L'«Italien» d'Anderlecht, le jeune Vincenzo «Enzo» Scifo, âgé de 18 ans à peine, véritable révélation de la saison en Belgique, obtiendra le 8 juin prochain, sur décision parlementaire, sa naturalisation officielle, ce qui explique qu'il figure sur la liste des vingt sélectionnés belges pour le championnat d'Europe. Guy Thys a obtenu l'autorisation d'incorporer Scifo dans son effectif, à condition que celui-ci obtienne sa naturalisation belge rapidement. Ce sera donc chose faite le 8 juin. Compte tenu des problèmes qu'a connus le sélectionneur belge, après les nombreuses sanctions ayant décimé sa formation, Enzo Scifo sera un précieux élément pour les «Diables rouges».

La sélection roumaine pour la France

La Roumanie a communiqué la liste des vingt joueurs sélectionnés pour le tour final du championnat d'Europe des nations. La liste des sélectionnés:

Gardiens: Silviu Lung (Uni Craiova), Dumitru Moraru (Dinamo Bucarest), Vasile Iordache (Steaua Bucarest).
Défenseurs: Mircea Rednic (Dinamo), Gino Iorgulescu (Sportul Studentes), Costica Stefanescu (Uni), Nicolae Ungureanu (Uni), Ion Andone (Dinamo), Nicolae Negrita (Uni) et Ion Zare (Bihor Oradea).

Demis: Ladislau Boloni (Asa Tirgu Mures), Michael Klein (Corvinul Hunedoara), Aurel Ticleanu (Uni), Mircea Irimescu (Uni), Ionel Augustin (Dinamo), Marin Dragnea (Dinamo), Gavrilă «Pelé» Balint (Steaua).

Attaquants: Rodion Camataru (Uni), Marcel Coras (Sportul), Romulus Gabor (Corvinul), Ion Geolga (Uni), Gheorghe Hagi (Sportul), Marius Lacatus (Steaua) et Dorint Mateut (Corvinul).

Porto Alegre (Bré) - Toulouse 4-1

En demi-finale du tournoi de Yokohama, au Japon, le FC Toulouse, club de première division française entraîné par Daniel Jeandupeux, s'est incliné par 4-1 (2-0) devant l'équipe brésilienne de l'Internacional Porto Alegre. Auteur du but français: Laurent Roussey.

A Sapporo, dans la deuxième demi-finale, l'équipe nationale d'Irlande (Eire), adversaire de la Suisse en phase éliminatoire de la coupe du monde, a battu la Chine par 1-0 (1-0), but marqué par O'Keefe, à la 57e minute.

La coupe Transatlantique à New York

La 5e édition de la coupe Transatlantique, disputée au Giant Stadium des New York Cosmos, à East Rutherford, dans le New Jersey, est revenue à l'équipe locale, qui a battu, en finale, l'équipe italienne de série A, Udinese, 4-1 (0-0).

Les buts ont été marqués par Green (45e), le Yougoslave Bugovic (66e), le Polonais Terlecki (75e), l'Écossais Gray (89e). Marchetti avait égalisé pour l'équipe de Zico à la 47e. 34 158 spectateurs ont assisté, par beau temps, à cette finale.

● **ARGENTINE.** - Championnat, 10e tour: première défaite d'Estudiantes. Argentinos Juniors - Estudiantes 2-1; Temperley - Boca Juniors 0-1; Atlanta - Instituto 1-1; Velez Sarsfield - Rosario Central 1-0; Chacarita Juniors - Ferrocarril Oeste 1-1; Union Santa Fé - Platense 4-0; Newell's Old Boys - San Lorenzo 1-0; Racing Cordoba - Talleres 1-0; River Plate - Independiente 2-3. Classement: 1. Estudiantes 10-17 (14-5); 2. Argentinos Juniors 9-14 (20-12); 3. Racing Cordoba 10-14 (14-6); 4. River Plate 9-12; 5. Ferrocarril 9-11; 6. Velez Sarsfield 9-11; 7. Chacarita 10-10; 8. Talleres 9-9.

● **SUÈDE.** - Championnat, 8e tour: AIK toujours invaincu. Malmö FF - AIK Stockholm 2-2; Hammarby - Elfsborg Boras 5-0; IFK Goeteborg - Oesters Vaexjoe 5-0; Kalmar FF - Halmstads BK 0-0; IFK Norrkoepping - Öergryte Goeteborg 2-1; Gefle - Brage 0-4. Classement: 1. AIK Stockholm 14; 2. Hammarby 12; 3. Malmö FF et IFK Goeteborg 10; 5. IFK Norrkoepping et Öergryte 8.

● **BULGARIE.** - Championnat, 30e et dernier tour: Levski-Spartak champion.

Le championnat de Bulgarie s'est achevé par une véritable finale. Les deux leaders ex aequo, Levski-Spartak et CSCA s'affrontaient, en effet, lors de l'ultime journée de championnat dans le derby sofiote. Levski-Spartak s'est imposé par 3-1 (1-0).

Lokomotiv Plovdiv et Haskovo sont relégués directement, alors que le 11e, Choumen, affronte le 14e, Slavia Sofia, le 12e, Belasitsa, le 13e, Tchernomorets, pour désigner les deux équipes qui affronteront les deuxièmes des deux groupes de deuxième division en matches de barrage relégation-promotion.

Levski-Spartak Sofia - CSCA Sofia 3-1; Lokomotiv Plovdiv - JSK Spartak 3-3; Berce Stara Zagora - Belasitsa 2-1; Tchernomorets - Tchernomorets 3-4; Slavia Sofia - Lokomotiv Sofia 1-1; Sliven - Haskovo 4-1; Etar - Trakia Plovdiv 3-2; Botev Plovdiv - Choumen 1-0. Classement final: 1. Levski-Spartak 47 (64-29); 2. CSCA 45 (72-24); 3. JSK Spartak 31 (41-37); 4. Berce 31 (38-40); 5. Tchernomorets 31 (43-47); 6. Lokomotiv Sofia 30 (35-29).

FOOTBALL. - La CCC Valais 5e

Pour la première fois, des équipes sportives représentant les caisses cantonales de compensation de toute la Suisse se sont mesurées dans une joute amicale par le biais du football qui s'est déroulée ce dernier week-end en terre genevoise sur les magnifiques pelouses du centre sportif de Vessy.

La formation valaisanne s'est fort bien comportée en terminant au cinquième rang (sur 13), en ayant perdu seulement une rencontre. La défense fut particulièrement attentive en encaissant seulement quatre buts. Dommage que l'équipe valaisanne perdit son premier match contre Soleure (2-1) car indiscutablement la bande dirigée par MM. Revaz, Theytaz et Oggier avait les moyens de jouer un rôle intéressant lors des finales. La formation rouge et blanche s'alignait de la manière suivante: Kirchler; Oggier; Lamon, Genolet, Rudaz; Forny, Crettenand, Kuonen; Papilloud, Métrallier, Bornet; Amacker, Monney, Revaz et Theytaz.

Le classement final: 1. Soleure; 2. Caisse suisse; 3. Tessin; 4. CIAM; 5. Valais; 6. Bâle; 7. Lucerne; 8. Wirtz; 9. Saint-Gall; 10. Vak-Zurich; 11. Zurich; 12. Zurich-Ville; 13. Neuchâtel.

A ne pas oublier:

express super

- Feinwaschmittel für Ferien, Reise und zuhause.
- Detergent fine pour vacances, voyages et chez soi.
- Detersivo fine per le vacanze, per il viaggio e per la casa.



12x une grande puissance de lavage dans un petit sachet. Pratique pour les vacances, les voyages et chez soi.

8-9 juin - Champéry

FESTIVAL DE JAZZ et GRAND BAL

Vendredi 8 juin:

20 h 30 Speira N'Mbassa
21 h 45 Val Big Band
23 h 30 Bal avec l'orchestre Zone Bleue

Samedi 9 juin:

20 h 30 Triologie
21 h 45 Claude Luther et Jacques Milliet
23 h 30 Bal avec l'orchestre Cosmos

Vente de billets:

Sapri Shop disques, Sion
Feeling Music, Martigny
Café de la Poste, Saint-Maurice
Placette, Monthey
Office du tourisme, Champéry
Mafoly Music Aigle - Montreux - Vevey - Lausanne - Morges - Leysin - Bulle, centre commercial

ROLAND-GARROS: L'ÉCOLE SUÉDOISE EST FERMÉE BEAU TEMPS... POUR LES GRENOUILLES!

(De notre envoyé spécial Christian Michellod)

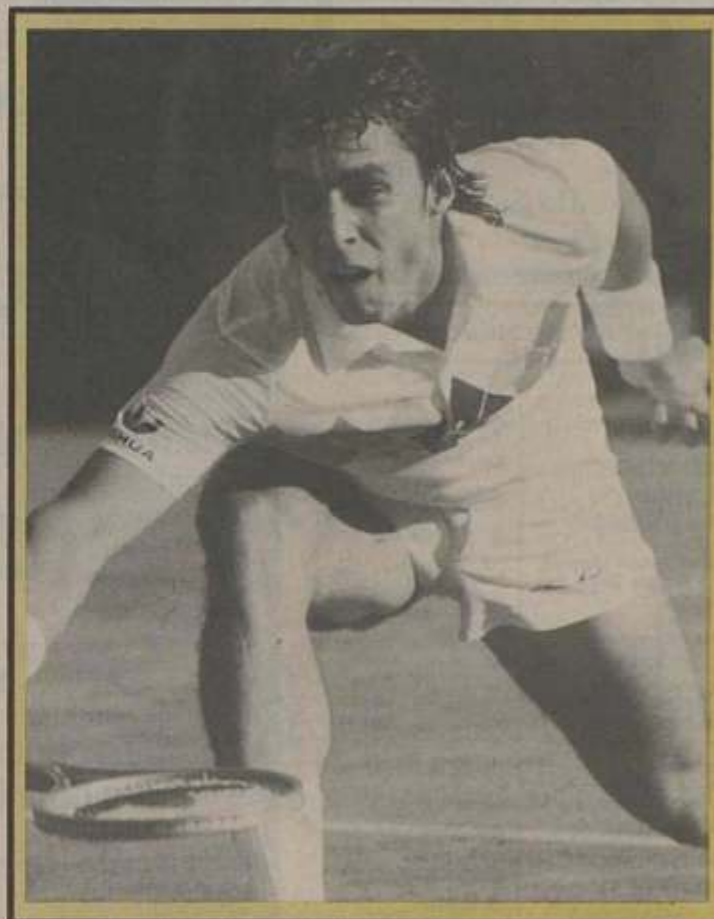
Champion(s) sous la pluie. Elle en a fait des claquettes. Annoncées à gros coups de tonnerre de Brest et d'ailleurs. Sous forme de crachin et de casse-pompe parfois. Hier, le ciel pleura tout son saoul. Allez savoir pourquoi. Et il a de la réserve, croyez-nous. Beau temps, oui, mais pour les grenouilles seulement. Il y a des jours où on aimerait bien être batracien. Tiens. Pour croasser sous les marronniers du bois de Boulogne. Tuons les mauvais temps comme on peut... Mais trêve de plaisanterie animale. Si le programme de ce second lundi a pris l'eau, trois rencontres ont réussi par miracle à passer entre les gouttes. Trois rencontres du tableau masculin, trois matches comptant pour les huitièmes de finale. Trois débats expédiés en trois sets sonnants. Avec, au bout de ces trois explications, « monologuées », trois nouveaux quarts de finaliste qui peuvent prétendre au trophée suprême. Avec, aussi au bout de ces échanges humides, l'élimination des deux Suédois rescapés de la pluie, mais pas de l'adversaire.

Jan Gunnarsson d'abord. Le tombeur de Günthardt. Exécuté par l'Equatorien Gomez, récent vainqueur des internationaux d'Italie. 6-3, 6-1, 6-3 pour le natif de Guayaquil. Un tennis millimétré, des accélérations à vous clouer le bec et une forme qui en dit long sur les possibilités de ce joueur très spectaculaire. Anders Jarryd ensuite. Suédois sans l'être dans son style offensif, mais bloqué en fond de court par le discret Lendl. Discret mais bientôt à la une de Roland-Garros et de ses gazettes. Car il flambe, ce Tchecoslovaque toujours à la recherche d'une victoire dans un des quatre grands tournois. On l'avait dépeint plus souriant, on ne l'a jamais vu plus râleur. Ni plus tranchant.

Gunnarsson et Jarryd renvoyés à leurs études, on a fermé l'école suédoise, hier. Restent les maîtres. Wilander qui n'a pu faire la connaissance de l'étonnant Aguilera pour de pluvieuses raisons, et



L'Américain Jimmy Connors (31 ans) aura un adversaire de taille, le Suédois Sundström, en quart de finale.



Le Tchecoslovaque Ivan Lendl devra affronter l'Equatorien Andres Gomez au prochain tour.

A LA VOLÉE...

● COMME EN 1973?

Voici onze ans, Paris connut les mêmes problèmes météorologiques que cette année. La finale remportée par Ilije Nastase aux dépens du Yougoslave Pilic se disputa le mardi de la troisième semaine. Tant qu'il y a de la pluie, y'a de l'espoir...

● EN FAMILLE

Hier, devaient débiter les compétitions juniors. En vain, bien évidemment. On relèvera tout de même la présence de deux Suisses (Eva Krapi et S. Bienz). Et celle d'un petit Nastase (le fils d'Ilije) et du cadet de la famille... McEnroe. Papa et maman n'ont donc pas fini de faire le tour du monde. Souvenez-vous...

● PETIT JUNIOR DEVIENDRA-T-IL GRAND? SOUVENT, C'EST LE CAS

Pour mémoire, nous vous rappelons les huit derniers vainqueurs de cette compétition des moins de dix-huit ans: Heinz Günthardt (1976), McEnroe (1977), Lendl (1978), Krishnan (1979), Leconte (1980), Wilander (1981), Benhabiles (1982) et Edberg (1983). Cette année, le favori s'appelle Kent Carlsson qui a passé deux tours dans le tournoi principal. Un Suédois. Pour changer... **MIC**

Sundstroem qui attend Connors au coin du central. L'Américain s'est défilé sans trop de peine de l'inconnu Sanchez. Ce Madrilène qui fit exploser les deux mains de Stadler et qui n'avait, jusqu'à hier, perdu encore aucun set sur la terre parisienne. Un début de match sans complexe (il eut même une balle de 5-1 en sa faveur) avant de s'écrouler dans le rythme infernal et pesant de Connors. Un Jimmy qui entre avec difficulté dans les parties, mais dont la puissance mécanique écrase tout sur son passage, une fois la mise en route débloquée.

Point final, ou presque, de cette tristounette journée. A l'heure du déjeuner... La suite ne fut qu'attente et agacements. Sur le coup de seize heures, un semblant d'éclaircie. Suffisante pour satisfaire le public et jeter en pâture Yannick Noah et le revenant Taroczy.

17e à l'ATP, 30 ans le 9 mai dernier et surtout amoureux du double (il est en huitièmes de finale en compagnie de Heinz Günthardt), le Hongrois a jeté un froid sur le central qui n'a d'yeux que pour son dieu noir. 6-3, oui, 6-3 au premier set en faveur du trentenaire. Une manche enfilée avec élégance et technique. A coups de passings, de revers, de lobs plongeant sur la ligne. D'aces et d'amorties insoupçonnables. Noah, lui, cherche encore ses marques. Son revers manque de hauteur et ses balles de longueur. Papa Zacharie serre les poings, le fiston serre les dents et le deuxième set tombe dans sa poche (2-5). Le troisième démarre. Mal. Service perdu. Le ciel craque, boum. Tout le monde bâche. Les courts aussi. La pluie fait des claquettes... il est 17 heures et des poussières d'éternité. Les visages se ferment et les pépins s'ouvrent. A Roland-Garros, les jours se suivent et se ressemblent comme deux gouttes d'eau. On vous jure qu'on ne peut dénicher comparaison plus justifiée...

RÉSULTATS

Simple messieurs, huitièmes de finale: Jimmy Connors (EU, N° 3) bat Emilio Sanchez (Esp) 6-4 6-1 6-1. Ivan Lendl (Tch, 2) bat Anders Jarryd (Su, 11) 6-4 6-0 6-4. Andres Gomez (Equ, 7) bat Jan Gunnarsson (Su) 6-3 6-1 6-3. Yannick Noah (Fr) contre Balasz Taroczy (Hon) 3-6 6-2 0-1 arrêté par la pluie.

Simple dames, quart de finale: Hana Mandlikova (Tch, 3) contre Melissa Brown (EU) 6-1 2-3 arrêté par la pluie.

Double messieurs, 3e tour: Jimmy Arias - Eric Korita (EU) battent Markus Günthardt - Zoltan Kuharsky (S-Hon) 6-4 6-3.



Andres Gomez s'est qualifié facilement aux dépens du Suédois Gunnarsson. Passera-t-il Lendl?

19^e TOURNOI DE PENTECÔTE 78 joueurs inscrits

Du vendredi 8 au lundi 11 juin aura lieu la 19^e édition du tournoi de Pentecôte, réservé aux joueurs des séries A, P et B.

Le tirage au sort a eu lieu au club-house du TC Valère le mercredi 30 mai par le directeur du tournoi, en présence d'un juge arbitre et d'un public restreint.

Nous sommes heureux de pouvoir compter cette année sur un tableau de 21 dames, dont 6 promotions. Chez les hommes, 11 promotions et 17 B1 forment l'ossature d'un tableau de qualité de 57 joueurs.

Le tableau de jeux avec les horaires respectifs a été envoyé à tous les présidents des clubs valaisans ainsi qu'à tous les participants non domiciliés en Valais.

Le tirage au sort des doubles aura lieu samedi 9 juin au club-house du TC Valère. Les têtes de série du tableau du simple dames sont les suivants: N° 1: Simona Bacherini (P1), N° 2: Anne Gilliaux (P2), N° 3: Marie-Christine Passerini (P3), N° 4: Françoise Guidini (P3), N° 5: Jeanne Gobat (P3), N° 6: Sylvie Corminboeuf (P3), N° 7: Brigitte Wassmer (B1), N° 8: Dominique Jeanneret (B1).

Les huit premières têtes de série des 57 joueurs inscrits à l'épreuve du simple messieurs sont les suivants: N° 1: Olivier Erard (P2), N° 2: Robin Fiorina (P2), N° 3: Antonio Ruch (P2), N° 4: Andréas Albiez (P2), N° 5: Pierre Berner (P3), N° 6: Giorgio Pellanda (P3), N° 7: Jean-Michel Audibert (P3), N° 8: Pascal Macheret (P3).

Ci-dessous, les convocations pour les premiers tours. Pour les tours suivants, les joueurs sont priés de consulter le tableau d'affichage au TC Valère, Sion.

VENREDI 8 JUIN

10 heures: Gérard Hérod - Antoine Vitale; Igor Coulon - Donald Féliuser; Philippe Ruten - Christoph Bellwald; Didier Roux - Carlos Iglésias; Daniel Held - Didier Teysseire; Olivier Rappaz - Serge Meyland.

11 h 30: Philippe Rossi - Diego Gertschen; Michel Martinez - Nicolas Deslarzes; Philippe Blanc - Charles-Albert Zermatten; Jean Hostettler - Pierre-François Schmid; Philippe Schindler - Pierre-Yves Rechenmann; David Veuthey - Jet Bringolf.

13 heures: Peter Bergsma - David Montani; Rolf Vogelsanger - Eric Pfeifferli; Gilbert Greub - Jean-Luc Ecuyer; Philippe Gomez - Andréas Byland; Bruno Barro - Mirco Luratti.

14 h 30: Daniel Etter - Jean-Marie Roulin; Olivier Galley - Peter Pilmann; Mark Brunner - François Guay; Serge Wieland - Thomas Brunner; Michel Jeandupaux - gagnant de Roux - Iglésias.

16 heures: Jean-Marie Bovey - François Maye; Francis Pittet - Markus Baettig; Bertrand Closuit - Michel Rappaz.

17 h 30: Claire Arnold - Marie-France Radigois; Anne-Christine Lorenz - Ursula Schwestermann.

SAMEDI 9 JUIN

9 heures: Jean-Michel Audibert contre le gagnant de Brunner - Guay; Pierre Berner contre le gagnant de Rappaz - Meylan; Pascal Macheret contre le gagnant de Blanc - Zermatten; Olivier Erard contre le gagnant de Veuthey - Bringolf.

10 h 30: Robin Fiorina contre le gagnant de Bovey - Maye; Antonio Ruch contre le gagnant de Hérod - Vitale; Giorgio Pellanda contre le gagnant de Pittet - Baettig; Andréas Albiez contre le gagnant de Martinez - Deslarzes; Josiane Gomez contre la gagnante de Arnold - Radigois; Tahina Rabe - Béatrice Sorgen.

12 heures: Cécilia Albiez - Aouk Wantz; Isabelle Bataillard - Vendula Kemp; Barbara Rau - Sybille Gisin.

13 h 30: Dominique Jeanneret contre la gagnante de Lorenz - Schwestermann; Sylvie Corminboeuf - X.

15 heures: Jeanne Gobat contre la gagnante de Rab - Sorgen; Françoise Guidini contre la gagnante de Bataillard - Kemp.

17 heures: Marie-Christine Passerini contre la gagnante de Albiez - Wantz; Brigitte Wassmer contre la gagnante de Rau - Gysin.

DIMANCHE 10 JUIN

10 h 30: Anne Gilliaux - X; Simona Bacherini - X.

Après Monaco: comme un malaise...

Question pertinente: fallait-il interrompre le Grand Prix de Monaco de dimanche? Elle alimentait toutes les conversations dans les heures qui suivirent l'arrivée de la course. Dans le public comme parmi les acteurs de cette folle épreuve. Deux ans plus tôt, ces mêmes organisateurs monégasques avaient pris une décision inverse: ils avaient tardé à stopper la course, alors que la pluie faisait son apparition à certains emplacements du circuit. A l'époque, cependant, le problème était différent, dans la mesure où le grand prix arrivait à son terme (il restait 4 à 5 tours à accomplir), que les positions étaient acquises et que tous les pilotes étaient alors chaussés de pneus destinés à une piste sèche. Rien de tel dimanche: sur la grille, alors que la pluie s'abattait drue, chacun opta, bien évidemment, pour des « gommes » à relief. Et c'est là qu'intervient la deuxième question, plus pertinente encore: fallait-il donner le départ du grand prix? Nicky Lauda, seigneur non seulement sur la piste mais aussi lorsqu'il faut prendre position, essaya bien de convaincre ses « camarades gladiateurs » de renoncer à s'élancer dans l'adventure. Non par peur (l'Autrichien n'avait-il pas réalisé, de loin, le meilleur temps du « warm-up », quelques heures plus tôt, dans des conditions aussi mauvaises?) mais parce qu'il jugeait que la partie n'était pas vraiment jouable. Qu'elle représentait un danger dont les pilotes pouvaient volontiers se passer sans que leur esprit chevaleresque en souffre... Personne, hormis Laffite, timidement, et Tambay, hésitant, ne bougea de son siège. Et le départ allait donc pouvoir être donné... Il fallait le donner parce que, dans le monde entier, de l'Australie à l'Alaska, en passant par Bucarest, des millions de téléspectateurs attendaient, tranquillement dans leur fauteuil, qu'il soit donné. Pour que la publicité figurant sur les voitures et aux abords du tracé, leur soit offerte en pâture. Les États-Unis ont beau rester le pays où le « show » demeure roi; n'empêche que ce problème ne s'y serait jamais posé: en cas de pluie, la course est tout simplement renvoyée jusqu'à ce que la météo redevienne plus clémente. A propos de télévision, saviez-vous que le Grand Prix de Monaco apparaît en troisième position au hit parade des retransmissions sportives mondiales, juste derrière les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football! Ceci expliquant sans doute cela! Du moment que le feu était passé au vert, que toutes les monoplates étaient équipées pour affronter le déluge, le spectacle devait aller jusqu'à son terme: c'est du moins l'avis de la majorité des pilotes. « Les instants les plus dangereux, comme le départ, appartaient au passé et nous n'étions plus que neuf en piste, avec des conditions d'adhérence qui n'étaient ni pires ni meilleures qu'au départ... » ronchonnaient-ils en chœur.

Autre question intéressante et que se posaient bon nombre d'observateurs: avait-on, dès lors, voulu avantager Alain Prost, alors au commandement, mais dont la marge sur le formidable Senna fondait comme neige au soleil? Il est bien difficile de répondre à une telle interrogation. Mais le simple fait de la poser laissait planer un doute dans l'opinion publique.

Sans vouloir lui adresser des accusations par trop gratuites, il est néanmoins permis de se demander le rôle exact tenu par Jacky Ickx dans cette dé-

cision. Ickx était directeur de course. Et, après consultation auprès des différents postes de commissaires, c'est lui qui fit sortir les drapeaux rouges. Quand on sait que le Belge est pilote officiel - et à combien influent - chez Porsche et que Prost dispose d'un moteur Porsche, la jonction est plutôt tentante, vous l'avouerez! Je pousse un peu loin? C'est possible, mais pour un homme qui adorait la pluie, pour ne pas dire le déluge (se référer à Monaco 1972 derrière Beltoise et Rouen 1968) et qui connaît fort bien ce que signifie rouler dans cet « environnement », il s'agissait vraiment d'une option surprenante.

Option qui, en définitive, ne ravissait qu'une personne: Alain Prost, dont - on allait l'apprendre plus tard seulement - une roue de la McLaren s'appretait à jouer les filles de l'air. Comme quinze jours plus tôt à Dijon. Vous avez dit bizarre... **Jean-Marie Wyder**

JO: 141 pays y participeront

Cent quarante et un pays participeront aux Jeux olympiques de Los Angeles, a annoncé hier M. Peter Ueberroth, le président du comité d'organisation. Les dernières réponses favorables reçues par les organisateurs, qui avaient déjà enregistré l'accord écrit de 132 comités nationaux olympiques, ont été celles de la Birmanie, de la Haute-Volta, de Madagascar, des Seychelles et du Tchad, qui avaient déjà répondu positivement de façon verbale, plus celles de la Jordanie, du Lesotho, de la Somalie et de Tonga, archipel de Polynésie reconnu récemment par le CIO.

Sur les 158 comités nationaux reconnus par le CIO, 17 ne prendront donc pas part aux Jeux: l'Afghanistan, la Bulgarie, la Corée du Nord, Cuba, l'Ethiopie, la Hongrie, la Laos, la Mongolie, la Pologne, la RDA, la Tchecoslovaquie, l'URSS, le Vietnam et la République démocratique et populaire du Yémen, qui avaient annoncé leur intention de ne pas participer « pour des raisons de sécurité », l'Iran, qui s'était désisté en 1983, l'Albanie, absente des rendez-vous olympiques, et l'Angola, qui n'a donné aucune réponse.

Il y avait eu 81 pays représentés aux Jeux olympiques de Moscou en 1980, 92 en 1976 à Montréal, 122 en 1972 à Munich et 112 en 1968 à Mexico. Il faut noter que, pour la première fois, le CIO a décidé de prendre financièrement en charge six personnes (quatre athlètes et deux dirigeants) de chaque nation qui participera aux Jeux de Los Angeles.

USINE DÉSFFECTÉE A MARTIGNY Deux étudiants au chevet du moribond

MARTIGNY (gram). – Installées à la périphérie de la ville, du côté des Vorziers, les anciennes usines de produits azotés ont suscité et suscitent souvent la grogne chez les Octoduriens. En grande partie abandonnées, ce complexe pourrait «renaître de ses cendres». C'est en tout cas l'avis de deux jeunes architectes valaisans qui ont étudié les différentes affectations possibles de cet ensemble construit principalement entre 1907 et 1920. Sa valeur plastique certaine, ses imposants volumes, ses potentialités de transformation sont autant d'atouts qui plaident en faveur du «moribond». «Alors, pourquoi pas, à terme, utiliser la construction pour en faire un lieu d'échanges, un carrefour artisanal, culturel et commercial?» suggèrent Fabrice Franzetti de Riddes et Pascal Varone de Sion qui présenteront leur projet au public, jeudi soir prochain (19 h 30) à l'Hôtel de Ville de Martigny.

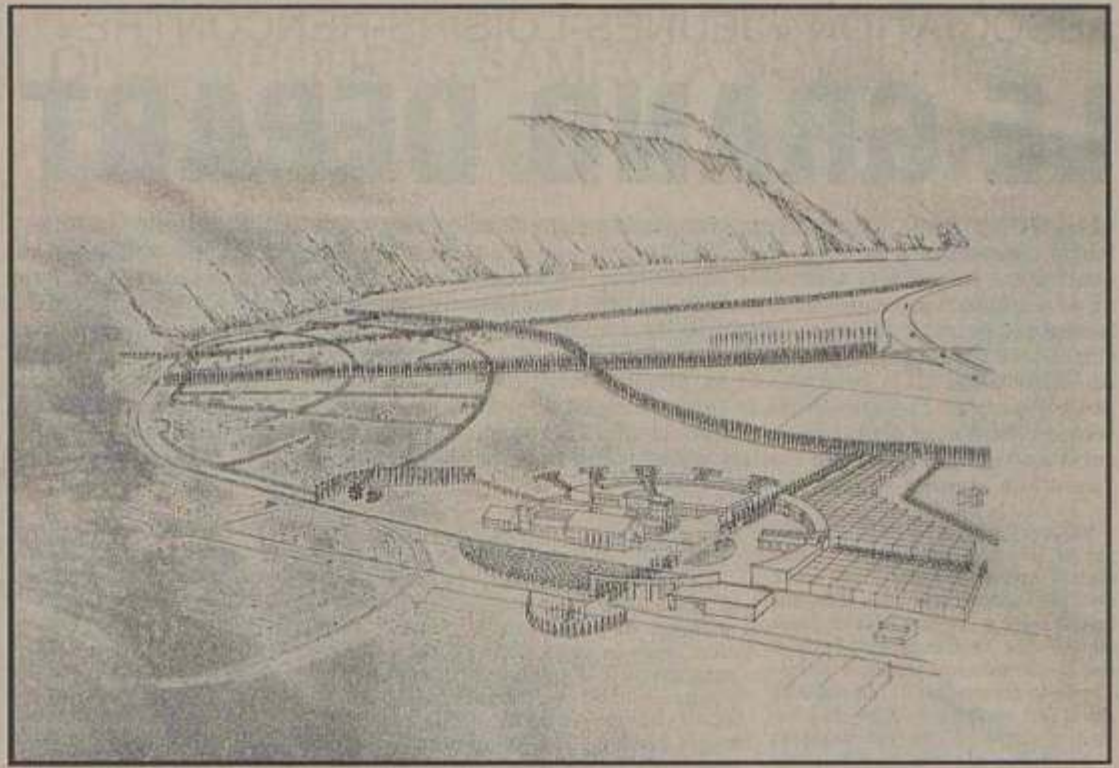
Les usines de produits azotés font partie de la mémoire collective des Octoduriens; elles nous rappellent le temps où l'industrialisation voyait le jour en Valais. Intéressés par ces masses considérables, les deux «diplomés» ont cherché à les faire parler. Ils sont remontés dans l'histoire pour

mieux les connaître et les apprécier.

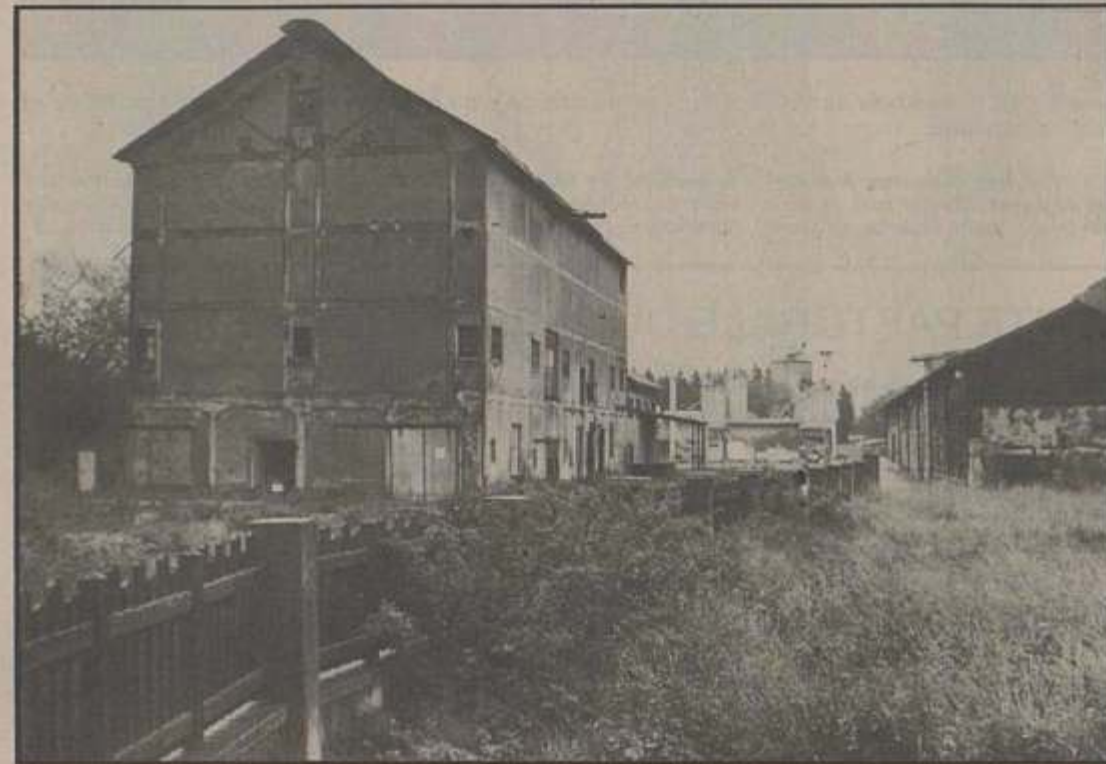
Une autre motivation a dicté la ligne de conduite des architectes: l'établissement d'une documentation iconographique sur ce témoin rare et peu modifié de l'essor industriel.

Le projet

Le premier problème auquel ont été confrontés les auteurs du projet était l'emplacement de ce complexe situé au cœur d'une zone industrielle déstructurée. Il s'agissait donc de faire des propositions pour le relier à la ville. Ce qui a



Une vue aérienne (sud-est) du projet.



Les bâtiments de l'ancienne usine tels qu'on peut les voir aujourd'hui.

par conséquent remis en question tout le quartier derrière la gare. Un quartier en plein développement mais sans structuration claire.

Les deux architectes ont imaginé ce complexe dans une forme ronde qui présente plusieurs avantages: celui tout d'abord d'adoucir les géométries difficiles de cette zone (autoroute, voies CFF, voies du Martigny-Orsières, etc.); de mettre en valeur les anciens bâtiments conservés, tout en comportant en soi l'idée de centre.

Parallèlement à toutes ces réflexions, s'est développé un nouveau programme à y insérer. La situation des constructions à la limite de la cité ainsi que la vocation internationale de Martigny ont décidé les étudiants à opter pour un programme de lieu d'échanges au sens large puisqu'il s'agit, nous l'avons dit, aussi bien d'échanges commerciaux qu'industriels et culturels.

Dans le détail

Ainsi, les anciens bâtiments réaménagés pourraient abriter la partie réservée à la culture: un musée du Triangle de l'Amitié, par exem-

ple, ou une salle de réunion et de spectacles, de même que des «stamm» pour les sociétés octoduriennes. Toutes les constructions nouvelles – ce projet prévoit en effet l'édification de bâtiments neufs – seraient destinées au commerce: du super-marché à des surfaces de vente mises à la disposition de l'artisanat et de la petite industrie locale, tout cela étant animé par la présence de bistrotts, de cafés-restaurants et d'un parc devant l'ancienne maison du directeur qui tiendra lieu, elle – c'est une certitude – de maison des jeunes.

Deux parkings ont été prévus au nord et au sud du complexe pour contenir les nuisances automobiles.

Wait and see

Du côté de l'Administration communale, on se montre intéressé par cette étude. La preuve: l'exécutif octodurien a donné son feu vert pour que les deux architectes présentent jusqu'au 15 juin la maquette du projet (2e étage de l'Hôtel de Ville). Mais surtout les édiles martigneraïns ont accepté –

sans engagement il est vrai – que Fabrice Franzetti et Pascal Varone défendent leur travail de diplôme en public. Jeudi 7 juin prochain, à 19 h 30, on le rappelle.

Jusqu'à deux cents ouvriers

Propriété de Valmétal dont le siège est à Zurich, les usines de produits azotés ont occupé, en plein boom économique, jusqu'à deux cents ouvriers. On y produisait notamment du sulfate ainsi que de la cyanamide – en engrais artificiel – dans des bâtiments construits à partir de 1907, le long de la voie du chemin de fer qui, au siècle dernier, marquait la limite de la tille.

Toute fabrication a cessé voici une quinzaine d'années. Aujourd'hui, une dizaine d'employés occupent encore une partie des locaux et sont affectés à des travaux de récupération de métaux.

Nouvelle concession pour le Martigny-Orsières

MARTIGNY. – Lundi, le Conseil fédéral a renouvelé pour cinquante ans la concession du Chemin de fer Martigny-Orsières. Il est bon de rappeler que la compagnie exploite un réseau à voie normale de 26 kilomètres, réseau principalement composé de la ligne Martigny-Sembrancher-Orsières et de la bretelle Sembrancher-Le Châble. Aujourd'hui, le MO contribue à l'essor de Verbier puisqu'il amène les voyageurs au pied de la télécabine qui assure la liaison Le Châble-les Attelas.

Jeunesse-Nature Valais

Le groupe Jeunesse-Nature Valais annonce pour le samedi 23 juin un après-midi spécial «Castors». Une petite excursion guidée par Mlle Marie-Luce Roggo ainsi qu'un exposé de M. Roger Brun nous permettront de mieux connaître les mœurs du «Bèvre». Tous les aspects de sa vie et de son comportement seront traités.

Inscriptions auprès de Mlle Marie-Luce Roggo, Bellvaux 26, 2000 Neuchâtel.

Un couple de Mase fête ses noces d'or

CHARRAT. – Le premier week-end de juin 1934, M. René Crettaz et Mlle Germaine Pannatier, nés en 1911 et 1912, unissaient leurs destinées en l'église de Mase. De cette heureuse union, huit garçons et trois filles sont venus égayer leur foyer, endeuillé en 1971 par le décès accidentel de leur fils Roland, âgé de 35 ans. Cinquante ans plus tard – c'était dimanche à



Charrat – le couple jubilaire fêtait ses noces d'or en compagnie de toute la famille dont vingt-huit petits-enfants.

Charpentier de son état, M. René Crettaz exerça son activité dans le Valais central avant de fonder, en 1948, sa propre entreprise à Uvrier/Saint-Léonard. Que de déplacements pour ce patron devant allier responsabilités professionnelles et charges d'une maisonnée installée à la montagne!

Heureusement, M. Crettaz fut secondé par une épouse admirable de courage et d'abnégation qui sut inculquer à tous ses enfants le sens du devoir et des responsabilités. Levée avant l'aube et couchée la dernière, cette mère infatigable dut s'occuper d'un train de campagne et de l'éducation de ses en-

fants, suppléant ainsi les nombreuses absences de son mari.

Bien qu'atteints dans leur santé par l'usure de tant d'années de labeur, les époux Crettaz coulent aujourd'hui des jours heureux dans leur foyer qui a retrouvé son calme.

Puisse le Tout-Puissant leur accorder la faveur d'une santé recouvrée afin que longtemps encore ils jouissent d'un repos plus que mérité.

Audition d'accordéon

ORSIÈRES. – Dimanche 10 juin 1984 à 15 heures, à la salle d'étude du cycle d'orientation, aura lieu l'audition annuelle de l'école d'accordéon de Jean-Yves Sixt. Une trentaine d'enfants se produiront. Entrée gratuite.

Naissance d'un faon de cerf

Le chasseur d'images qui avoue sa prédilection pour la nature et les animaux sauvages doit parfois compter sur la chance pour ramener de ses excursions une photo sortant de l'ordinaire. Ce n'est que justice, car ces coups de veine vous paient de tant d'heures creuses, de projets déjoués par le mauvais temps ou les mystérieux aléas de la montagne.

En cette fin de semaine printanière, je m'étais installé sur les

hauteurs de l'Entremont, prêt à partir en chasse dès l'aube. Ce que je fis après une nuit à la belle étoile, sans autre idée que de photographier chamois, lagopèdes ou marmottes dans leurs livres ébats. Mais la faune de l'alpe se montra particulièrement méfiante ce jour-là et, à la suite de quelques tentatives d'approches plus ou moins fructueuses, je repris le chemin du retour.

Après une marche dans les éboulis, je poursuivis ma descen-

te dans les pâturages et pénétraï enfin dans la forêt où je longeai un petit bisse. Tout à coup, à 1700 mètres d'altitude, débouchant d'une dépression de terrain, j'aperçus, à une vingtaine de mètres devant moi, une biche immobile, figée dans une attitude faite de peur et de confiance, comme si elle se rendait compte de son entière immunité, en raison de l'acte qu'elle était en train d'accomplir. Au premier abord, je crus la bête malade ou blessée,

car le cerf, craintif et méfiant, ne se laisse pas approcher de si près sans raison grave. J'eus tôt fait de constater qu'en réalité la biche n'était ni malade ni blessée, mais qu'elle achevait de donner naissance à un faon. A mon tour je restai figé puis me camouflai le mieux possible, afin de ne pas compromettre la naissance. L'accouchement terminé, la biche commença de manger son placenta. Je me décidai enfin à utiliser mon appareil de photo, mais au bruit du déclic, la biche s'éloigna de son faon. Quelques minutes après sa naissance, tout humide encore, yeux grands ouverts sur la vie, oreilles tendues et presque démesurées, les sens déjà en alerte, le petit cerf tenta de se mettre sur ses pattes encore bien fragiles. Bientôt il trouva l'équilibre nécessaire, mais son attitude resta hésitante. Puis, satisfait de son exploit, confiant, il se coucha près d'une souche tandis que le soleil caressait la pointe des arbres.

Je me gardai bien d'approcher le faon et surtout de le toucher. Il était temps de quitter ces lieux, car la biche était toujours dans les parages, et je me postai en contrebas, à huitante mètres, derrière un arbre. Au bout de quelques minutes, la biche fit son apparition et, de sa démarche caractéristique, vint rejoindre son faon. Attentivement, elle scruta les alentours puis, enfin rassurée, se mit à sécher son nouveau-né en le léchant. Il était quatre heures de l'après-midi...

Texte et photo
Georges Laurent



Le pelage encore tout humide, le faon cherche déjà à se dresser sur ses pattes.

JOURNAL ROMAND

Le soleil du Valais

Dans son émission *Journal romand* de mardi 5 juin, la Télévision suisse romande présentera un portrait de Monique de Warrat et Gian Kaiser réalisant des cadrans solaires, un métier vieux comme le monde et le temps. A ne pas manquer!

Chablais valaisan et vaudois

ASSOCIATION « JEUNES-LOISIRS-RENCONTRE »

LE GRAND DÉPART

MARTIGNY (pag). - Un nouveau groupement vient de naître en Octodure. L'Association « Jeunes-loisirs-rencontre » a en effet été officiellement portée sur les fonts baptismaux mardi dernier au cours d'une importante assemblée constitutive. Importante, car cette réunion a permis à la trentaine de personnes présentes de donner le feu vert à une initiative qui devrait faire souffler un vent de renouveau parmi la jeunesse octodurienne; importante aussi, car elle a vu le comité provisoire confirmé dans ses fonctions; importante encore puisqu'elle a débouché sur la nomination du président de l'association en la personne de M. Simon Darioly; importante enfin, car elle était prétexte à la présentation de l'animateur de la future maison de jeunes de Martigny. M. Jean-Pierre Zbinden sera cet animateur chargé de faire vivre la villa Tschopp aux Vorziers. Président fraîchement élu de cette association, M. Simon Darioly a bien voulu évoquer pour le *Nouvelliste* le passé, le présent et l'avenir de « Jeunes-loisirs-rencontre ».

Le passé tout d'abord. Un passé pas si lointain, puisque c'est durant l'année scolaire 1981-1982 qu'a été lancée cette idée. Idée qui faisait suite à une enquête réalisée auprès des étudiants octoduriens par la commission jeunesse et loisirs de la commune. « Une enquête qui a fait ressortir le désir de pouvoir disposer d'une discothèque. Durant l'année 1982, différentes possibilités de rachat de locaux se sont présentées pour en faire une discothèque. Parallèlement à cette initiative communale, quelques personnes ont également manifesté des désirs qui ont abouti, durant l'année 1983, à la constitution d'un groupe de travail qui était chargé d'étudier le projet, et de le présenter à la commission jeunesse et loisirs. L'idée d'une discothèque s'est alors progressivement transformée en projet de centre de loisirs ».

Ce centre va donc reposer sur un double support: privé et communal, puisque sans les fonds publics, il était difficile, pour ne pas écrire impossible, de mettre sur pied un tel projet. La collaboration privés-commune est, selon le président Simon Darioly, la clé de voûte de ce projet. « Le support privé permettra d'avoir un centre ouvert sur la ville, sur d'autres groupes qui font œuvre d'animation à Martigny, et nous permettra aussi de mettre des locaux à disposition de groupes constitués ».

Un animateur diplômé

Le présent? Pour Simon Darioly et son comité, c'est d'abord la rénovation de la maison des Vorziers, puis la mise sur pied d'un programme d'animation. Programme établi en collaboration avec le nouvel animateur. Présenté mardi dernier à l'occasion de cette assemblée constitutive, celui-ci se nomme Jean-Pierre Zbinden. Il est animateur diplômé et est âgé de 29 ans. Il travaille depuis 1979 comme socio-thérapeute à l'Hôpital psychiatrique de Malévoz. M. Zbinden a acquis une bonne expérience d'animation dans le cadre de l'Hôpital, par le biais et de stages qu'il a effectué dans des centres de loisirs.

Sur les rails du succès?

Avec la confirmation d'un comité dévoué et représentatif des divers partenaires intéressés à ce projet, avec l'achat et la prochaine rénovation de la villa Tschopp au Vorziers, avec l'engagement d'un animateur professionnel, l'association « Jeunes, loisirs, rencontre » pourrait donc être d'emblée placée sur les rails de la réussite. Elle semble en tout cas être promise à un bel avenir. Un avis que partage M. Simon Darioly. « Toutes les conditions requises pour faire de

ce projet une réussite sont réunies. Certes, nous ne sommes encore qu'au départ d'une belle aventure. Une fois que la maison des Vorziers sera utilisable - en automne prochain si tout va bien - nous y verrons plus clair, même s'il est difficile de définir aujourd'hui un budget précis. De nombreux postes restent inconnus: quels seront les charges du bâtiment, quels seront les frais d'installation? Il est aujourd'hui acquis que certaines dépenses seront prises en charge par la commune de Martigny, à savoir le salaire de l'animateur, les charges du bâtiment et l'équipement pour rendre cette maison fonctionnelle. Par ailleurs, l'animation du centre devrait être autofinancée. Elle représenterait la part des privés. On peut estimer, pour la première année, des recettes d'environ 8000 francs qui seront consacrées à l'animation et à l'achat du matériel nécessaire à cette animation ».

Plaidoyer pour un soutien

C'est pour assurer l'avenir de ce projet que M. Darioly lance un appel au public. « Nous avons besoin de soutien. Soutien qui peut prendre différentes formes. D'une part, nous souhaitons avoir le plus grand nombre de membres dans notre association. Membres qui



La villa Tschopp située au Vorziers va bientôt sortir de son « hibernation » pour être transformée en maison de jeunes...

apportent leur cotisation, leur appui au projet. D'autre part, le soutien peut prendre la forme de dons de matériel. Le soutien peut aussi venir de professionnels qui accepteraient d'encadrer des jeunes, notamment lors de la réfection intérieure de la villa des Vorziers. Appel lancé et affaire à suivre...

VISITE PASTORALE DU PAPE EN SUISSE

Un discours différent: M. Arthur Bender écrit au Saint-Père...

FULLY. - La visite du pape en Suisse suscite des réactions, de grands espoirs, de la joie, voire de l'enthousiasme. Personne n'est insensible à ce proche événement. Certains, dont ceux qui estiment que notre pratique politique n'est pas toujours en accord avec les exigences de l'Évangile, souhaitent que la venue du pape devienne un moment de réflexion et d'auto-critique communes. M. Arthur Bender, fait partie de ces gens-là. Preuve en est la missive que l'ancien conseiller d'Etat vient d'adresser au Saint-Père.

M. Bender a bien voulu nous accueillir et nous orienter sur sa démarche. L'homme politique de Fully entend soumettre à l'attention de Sa Sainteté, avant sa visite en Suisse, quelques considérations critiques sur notre pays, considérations développées à partir du postulat de solidarité universelle défendu par l'Eglise. Il est vrai que l'Eglise s'ouvre - les visites du pape en témoignent - aux différences communautaires qui composent notre monde.

Le discours de M. Bender, qui se veut à l'opposé des propos ordinaires que suscite tout déplacement du pape, peut se résumer par les thèmes abordés dans sa lettre: la Suisse pays libre et heureux mais pays qui se ferme aux réfugiés; la Suisse dont les dirigeants prônent l'ouverture au monde mais qui dans le même temps lui tournent le dos (entrée à l'ONU); la Suisse



M. Arthur Bender, ancien conseiller d'Etat: une lettre en forme d'accueil à Sa Sainteté le pape Jean Paul II.

qui opte résolument pour les droits de l'homme mais qui se veut sévère, en matière militaire, avec ses objecteurs de conscience; la Suisse opulente mais qui dévoile, par une répartition inégale des ressources, l'existence d'un « quart monde »...

M. Arthur Bender reste convaincu que l'Eglise est on ne peut mieux placée pour aider, pour éduquer l'esprit des hommes et des femmes. Qui sait, la visite du Saint-Père en Suisse incitera-t-elle peut-être le peuple helvétique à placer les valeurs humaines avant

celles plus matérielles. Afin de donner plus de poids à sa lettre, M. Bender a sollicité, avec succès, l'appui moral de quelques noms bien connus de Suisse romande, du Valais en particulier: Mmes Gabrielle Nanchen, ancienne conseillère nationale; Cilette Cretton, enseignante et député ou encore MM. Joseph Blatter, ancien député; Raymond Vouilloz, préfet honoraire; Jean-Claude Crivelli, théologien... pour ne citer que quelques signataires sur un total de trente-quatre personnalités.

Philippe Biselx

BREAK-DANCE ET ELECTRIC-BOOGIE A MARTIGNY

Des jeunes enseignent aux jeunes



Mickey, Christophe et Laurent (à genoux) avec l'un des trois groupes d'élèves de l'école de break-dance. Un succès fou pour des jeunes aux idées bien arrêtées.

MARTIGNY (gib). - Sans prétention aucune, trois jeunes Martignerains sont en passe de réussir un véritable coup de maître. Leur domaine: ces nouveaux moyens d'expression corporelle appelés aussi bien break-dance qu'électric-boogie. Afin de peaufiner leur passion, Laurent Délez, Christophe Donney et Mickey Pagnano décident le printemps venu de louer une salle de danse. Quelques semaines plus tard, ils se retrouvent avec une trentaine d'élèves qui n'ont d'yeux que pour ces maîtres des nouvelles danses arrivées tout droit de New York.

S'ils sont déjà connus des noctambules de la cité bas-valaisanne pour leurs exécutions d'une chorégraphie ahurissante, Mickey, Christophe et Laurent feront, à n'en pas douter, un « tabac » cet été dans les rues martigneraines. Car la scène privilégiée du break-dance se trouve sur la chaussée publique. Cette mode, devenue pour certains une véritable façon de se mouvoir, nous vient tout droit de New York, où de jeunes Noirs de Harlem cherchent à gagner par des spectacles quelques sous sur les trottoirs de Times Square ou de Greenwich Village.

Les soldats américains en poste sur le Vieux-Continent sont pour beaucoup dans l'arrivée de ces danses en Europe. Ajoutez à cela les clips vidéo des diverses chaînes de télévision et le tour est joué: les jeunes Suisses sont conquis. Pour les trois Martignerains, tout débute cet hiver par la recherche d'une salle de danse pas trop chère. Les frimas de la saison morte sont encore là et il n'est pas question de danser par moins dix degrés. Mme Fabienne Rebelle, professeur de danse professionnelle, cédera pour trois heures par semaine sa salle sise à la rue du Grand-Saint-Bernard. Les exercices peuvent commencer.

Le téléphone arabe

Sans qu'aucune publicité ne soit faite autour des trois jeunes, de nombreux garçons et filles émettent le désir de marcher sur les traces de ces initiateurs. On organise une structure de cours. Une trentaine d'élèves « break » ainsi depuis début mai. Une série de cinq cours que beaucoup se proposent de renouveler.

Pour les « professeurs », ce succès était autant inattendu qu'inespéré. Agés de 13 à 19

ans, les participants sont en majorité des filles. « Le sérieux est de mise. On est là pour apprendre les bases, et la facilité n'est pas de mise ». Ces propos, tenus par Mickey, sont confirmés par la sueur versée par les élèves. Les mouvements à exécuter demandent coordination, souplesse et condition physique. Il faut s'accrocher pour obtenir un résultat. Ces cours voient affluer des habitants locaux, mais l'on vient même depuis Conthey!

Trois spectacles

Pour Mickey, « il s'agit d'une expérience qui sera renouvelée de cinq cours en cinq cours, selon les inscriptions ». Les trois Martignerains monteront par ailleurs sur scène à l'occasion du spectacle de fin d'année du Collège des Tuileries de Saint-Maurice. Trois rendez-vous sont fixés: le 19 juin à la salle polyvalente de Saint-Maurice, le 22 juin à la salle de gymnastique de Vernayaz, et le 23 juin à la salle du Collège Sainte-Marie de Martigny.

Voilà des jeunes gens qui suscitent un vif intérêt dans la région. L'Université populaire les aurait d'ailleurs contactés.

Vétérans du FC La Combe: 10^e anniversaire

MARTIGNY-COMBE (gmz). - Pour fêter le dixième anniversaire de sa fondation, la section vétérans du FC La Combe a « mis le paquet » en cette fin de semaine. Si sur le plan de la camaraderie et de la bonne humeur, tout a marché comme prévu, le succès a été plus mitigé quant à la participation du public.

Deux raisons à cela. Tout d'abord, le temps absolument exécrable qui a certainement retenu plus d'un supporter chez lui. Puis, dans un domaine moins innocent, le désistement en dernière minute de deux formations inscrites au programme. Ces défections ont contraint les courageux organisateurs à remodeler l'ordre et l'horaire des matches qui ont finalement pu se dérouler assez normalement.

Si une formation a dominé ce tournoi de la tête et des épaules, c'est bien celle de Fully qui n'a concédé qu'un seul point, contre un valeureux Vollèges. Vainqueurs de Saillon en finale par quatre buts à zéro, Roland Carron et ses camarades n'ont que rarement été inquiétés par des adversaires beaucoup moins mobiles et incisifs.

Un grand bravo tout de même aux organisateurs qui, malgré tous ces revers, ont accompli un bel effort pour faire honneur à leur section.



Une scène de ce tournoi qui a célébré le dixième anniversaire de la section vétérans du FC La Combe.

un abonnement au

UN CADEAU de 366 jours...

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

INSTALLATEURS ET CONCESSIONNAIRES RADIO-TV

HALTE A LA SOUS-ENCHÈRE!

MARTIGNY (gmz). — « Je demande à nos membres de ne pas faire de sous-enchère par voies publicitaires. Les reprises excessives par exemple tendent à court-circuiter notre marché. » Par ces mots, M. Antonelli, président de la section valaisanne de l'Union suisse des installateurs et concessionnaires radio-TV (USRT), a mis l'accent sur l'un des problèmes majeurs qui se posent sur le marché helvétique. Réunis en assemblée à Martigny hier matin, les membres de la section valaisanne ont surtout pu prendre connaissance des activités globales de l'association suisse qui régit la vie et la marche des sous-groupes cantonaux.



Une partie du comité de la section valaisanne de l'USRT.

Après avoir passé en revue les questions plus générales concernant les problèmes de garantie sur les appareils, d'installations d'antennes et de Caisse nationale (CNA), le président Antonelli a insisté sur la situation du marché qui en ce printemps 1984 n'est pas très stable. En effet, les premiers mois de cette année ont été le théâtre d'une baisse sensible des affaires. Le paiement en retard des vendanges et la baisse de prix de celles-ci ont été deux facteurs prédominants à l'origine de telles difficultés. Plus grave encore, cet automne de gros problèmes risquent de se poser à nouveau. En effet, les excellentes prévisions pour la récolte 1984 risquent de provoquer des conséquences encore plus nettes sur la baisse des prix de la vendange. Incontestablement, les cantons dont l'économie est fortement

basée sur l'agriculture et la vigne, ne sont décidément pas à l'abri de certaines surprises météorologiques... même pour les concessionnaires radio-TV!

Sous-enchère malvenue

Autres points chauds qui ont inquiété le comité directeur de l'USRT, les problèmes liés à la sous-enchère, aux dépassements de garantie et aux pratiques de concurrence déloyale de certains détaillants. Conscient lui aussi de ces problèmes, le comité cantonal valaisan a bien sûr mis en garde ses membres contre de tels agissements.

Au chapitre de la campagne publicitaire 1984, la section valaisanne a décidé de porter son action sur l'émission d'un autocollant aux couleurs de l'USRT bien sûr et qui portera également la raison sociale

du détaillant. Cette action publicitaire remplacera le traditionnel concours de Noël qui reprendra vraisemblablement en 1985.

Cours d'introduction

Dernier point d'interrogation, les cours d'introduction pour apprentis. Rendus obligatoires à partir de 1987, ceux-ci pourraient se voir centralisés à Biemme. En tous les cas, cette solution, bien que coûteuse, simplifierait le travail des associations cantonales. Mais la décision finale incombera au comité directeur national qui attend, pour se prononcer, l'avis des divers comités cantonaux appelés à donner leur avis sur la question. De leur côté, les Valaisans ont répondu affirmativement à cette proposition comme d'ailleurs la plupart des autres sections cantonales.

ONZE GROUPES SAMEDI A BOVERNIER

Des cuivres à la carte



Le Quatuor de trompettes: l'un des groupes qui seront présents samedi prochain à Bovernier.

BOVERNIER (pag). — La saison musicale tire à sa fin. A l'approche de l'été, festivals et amicales se font plus rares. Du côté de Bovernier, on a décidé de clore cette saison en apothéose et de manière originale: en mettant sur pied, samedi prochain 9 juin dès 20 heures, un grand concert de gala intitulé « Cuivres à la carte ».

Onze groupes ont répondu à l'invitation lancée par l'Echo du Catogne et ont accepté de se produire gratuitement dans la salle de gymnastique de Bovernier. Un « geste » qui mérite la mention. Il va en effet permettre aux organisateurs d'offrir l'entrée aux auditeurs. Une collecte sera tout de même effectuée à l'issue de cette soirée. Histoire de couvrir les frais. Si cette collecte devait s'avérer particulièrement fructueuse, le bénéfice servirait à l'achat de disques pour le centre des handicapés de Saxon.

Un programme alléchant

Mais plus encore que son

côté humanitaire, c'est l'aspect musical de cette soirée qui devrait retenir l'attention des mélomanes de la région. Le programme concocté par les responsables de l'Echo du Catogne est en effet alléchant. Les groupes présents samedi à Bovernier figurant parmi les meilleurs du Vieux-Pays.

Cheville ouvrière de ce grand rendez-vous, Bertrand Gay est en tout cas convaincu que cette soirée « Cuivres à la carte » constituera un grand moment de la saison musicale valaisanne. « Nous avons la chance de pouvoir compter sur la participation de onze groupes de cuivres en provenance de tout le Valais romand. Il y aura notamment le sextuor bas-valaisan Arpège, qui a souvent montré ses qualités dans des concerts d'église; le Quatuor de Charrat qui jouera notamment pour la venue du Saint-Père à Sion; le Quatuor du saxophone de Martigny, entraîné par M. Jean-François Gorret, ainsi que le Quatuor de la Noble-

Contrée, ce dernier étant formé d'étudiants professionnels, dont M. Philippe Bonvin qui vient de recevoir un prix de virtuosité au Conservatoire de Genève. Pour ce concert, nous avons essayé de trouver un juste équilibre entre l'expérience et la jeunesse. A cet effet, nous avons invité quatre quatuors formés pour l'occasion au Conservatoire de Sion. »

Les onze groupes invités se produiront samedi soir dès 20 heures au cours d'un concert qui sera divisé en trois parties. Une allocution de M. Oscar Lagger, directeur du Conservatoire cantonal, et des entractes rythmeront cette soirée.

Des entractes qui permettront aux auditeurs de visiter des expositions d'instruments de cuivres des maisons Music-Centre et Heer ainsi qu'une démonstration de la machine à imprimer la musique des Editions musicales de Moilles. Une grand événement le samedi 9 juin à Bovernier.

Sion: ouverture de l'Ecole supérieure de vitrail et de création

SION (wy). — On en parlait depuis plusieurs mois. Un maître verrier français ayant vécu durant plusieurs années en Valais, M. Pierre Louy, avait fait part de son intention de créer à Sion une école

de vitrail. Premiers locaux prévus pour cette réalisation, l'ancienne forge de Bramois, victime entre-temps d'un incendie dont on ne connaît pas encore l'origine, et objet de plusieurs oppositions. Le pro-

jet verra toutefois le jour, puisque la Municipalité de Sion a mis à disposition de M. Louy des locaux de remplacement dans le nouveau centre de la voirie, à la route du Manège, pour la durée nécessaire à la reconstruction de la forge de Bramois. C'est ainsi que dès le 17 septembre prochain, quelque 25 élèves auront la possibilité de suivre la première année de cours de la nouvelle « Ecole supérieure de vitrail et de création ».

Seul un créateur ayant une maîtrise parfaite de la technique du vitrail sera capable de s'exprimer en toute liberté et de profiter de la richesse que la technique met à sa disposition. La formation doit donc être double: recherche et création, puis réalisation technique.

L'école formera donc des professionnels, à la fois artistes créateurs et techniciens supérieurs, capables d'assurer la recherche, l'étude et la réalisation complète d'un projet. A la sortie de l'école, les élèves devront avoir la pratique nécessaire pour ouvrir leur propre atelier. Ils pourront proposer leurs services non seulement dans le domaine du vitrail d'église, le plus connu, mais également dans de très nombreux domaines encore peu exploités tels que vitrines, enseignes, décoration, meubles, luminaires, miroirs, etc.

Un programme d'étude complet

L'enseignement est réparti sur trois ans, une quatrième année facultative permettant aux élèves qui le désirent de réaliser des travaux de recherche personnelle. Un programme d'un an est également proposé aux créateurs

confirmés qui souhaitent s'initier à la technique du vitrail et faire de la recherche personnelle.

Dans le programme normal de trois ans, la culture artistique comprend le dessin, le croquis, l'étude documentaire, l'étude de la couleur, la connaissance du vitrail du XIe siècle à nos jours, la réalisation de maquettes à partir de sujets libres ou imposés.

Dans les travaux en atelier, le travail de première année prévoit l'utilisation du diamant, l'étude et le dessin de motifs géométriques simples utilisés en vitrail, le calibrage à la lame, la fabrication du plomb à vitrail, la coupe et mise en plomb de panneaux géométriques, la soudure à l'étain et la réalisation de projets personnels simples.

En deuxième année, les élèves travailleront l'utilisation du diamant dans les coupes difficiles, l'étude et la réalisation de motifs géométriques cisterciens, la reproduction de vitraux des XIe, XIIe et XIIIe siècles. Emploi de la grisaille et cuisson au four, restauration de vitraux anciens, pose et intégration dans une architecture existante et visites de sites historiques figureront également au programme.

Durant la troisième année terminale, le programme des études est axé sur l'étude et la reproduction de vitraux du XIVe au XVIIe siècle, l'utilisation des émaux et du jaune d'argent, la technique de la dalle de verre, les cadres métalliques destinés à recevoir les vitraux, les problèmes de protection, d'entretien, de pose et de dépose des vitraux et la réalisation de projets personnels.

Pierre Louy, amoureux du Valais

Pierre Louy est né à Paris. Depuis vingt-cinq ans, il est artiste peintre et maître verrier. C'est à l'Ecole des beaux-arts et des mé-



Pierre Louy, artiste et maître verrier.

tiers de Paris qu'il acquiert ses premiers titres de noblesse. Après un voyage au Canada, il est appelé une première fois en Valais, où il réalise les vitraux de l'église de Bramois. Conquis par ce pays, il y restera plus de dix ans, période durant laquelle d'autres églises profiteront de son talent: Evolène, Saint-Luc et Saint-Léonard, les chapelles de Luc et de Bluche, l'école des infirmières et l'Hôpital de Sion pour ne citer que quelques-unes de ses réalisations.

Dans son pays natal, il figure dans le livre des « meilleurs artistes artisans de France ». Il décide toutefois de revenir en Valais: « C'est un merveilleux pays que vous ne pouvez jamais quitter longtemps. J'aime ses paysages, ses habitants au caractère bien trempé, son rythme de vie moins fou qu'à Paris. » Après avoir pris domicile à Uvrier, puis à Venthône, c'est à Sion qu'il décide d'ouvrir l'école qui recevra ses premiers élèves le 17 septembre.

Des candidats sélectionnés?

Dans la mesure des places dis-

ponibles, l'école souhaite ouvrir ses portes le plus largement possible à ceux qui ont une véritable vocation, dès l'âge de 16 ans. Mais on ne se dirige pas vers cette voie à la suite d'un échec ou par recherche de la facilité, et la sélection portera principalement sur les qualités humaines: volonté de réussite et aptitude à l'effort, sensibilité, personnalité. Chaque candidat sera invité à une entrevue qui lui permettra de se présenter et de faire connaissance avec l'école. Pour les personnes ne pouvant se déplacer pour des raisons de distance par exemple, la possibilité est offerte d'adresser leur demande par écrit, en exposant leurs buts et leurs motivations.

Mais une autre sélection plus terre-à-terre fermera malheureusement la porte à certains candidats. Le coût élevé de l'année d'écologie, soit 9000 francs, auxquels il faudra ajouter les frais de logement, de nourriture et d'achat de l'outillage.

A ce tarif-là, il est fort possible que les candidats devront être fortunés, avant d'être motivés... Et c'est fort dommage!



A PROXIMITÉ DE LA STATION D'ANZÈRE Déboisement contesté et construction remise en cause

SION (wy). — Le nouveau plan de zones de la région d'Anzère est actuellement à l'étude. Selon les prévisions, il est probable que la forêt de Bochenesse, située au nord du village, soit incluse dans le cadastre des forêts, alors même qu'une partie de celle-ci devait être considérée dès 1978 comme zone à bâtir.

C'est du moins le cas pour une propriété appartenant à M. Olivier Morard, d'Anzère, qui classée en zone verte jusqu'à cette date, avait été incluse dans la nouvelle zone de construction et avait obtenu une autorisation de construire de la part de la commune et de la Commission cantonale des constructions. Ce nouveau classement

était dû à une décision du Conseil d'Etat, suite à un recours de la part de l'intéressé concernant le prix de son terrain taxé à 2 fr 50 le mètre carré, qui considérait que cette parcelle, entourée de chalets, devait être transférée en zone de construction et taxée à 50 francs le mètre carré.

Fort de cette autorisation, M.

Morard a défriché son terrain. Mais il semble bien que l'autorisation était assortie d'une condition: l'obtention préalable du permis de défrichement. Cette condition ne figurait toutefois pas dans la demande d'autorisation, une ancienne formule ayant été utilisée pour cette démarche, et le Service cantonal forestier n'ayant pas été renseigné par la CCC. Condition qui est toutefois légale et qui semble ne pas avoir été respectée, ce qui a provoqué la réaction d'un citoyen qui a alerté les autorités compétentes, en l'occurrence le Service forestier cantonal.

Devant cette situation, l'arrêt des travaux a été ordonné, et une séance sur place s'est déroulée hier en présence du représentant de l'Administration communale, de l'entrepreneur et du propriétaire, de M. Blötzer, chef du Service cantonal des forêts et de M. Pitte-loud, inspecteur d'arrondissement.

Il paraît certain après ce premier contact que le propriétaire était de bonne foi. Il devra toutefois présenter après coup une demande officielle de défrichement, et attendre la décision des autorités compétentes, voire l'échéance du délai de recours, pour poursuivre les travaux. Une situation particulièrement difficile pour le constructeur, certains contrats de vente ayant déjà été signés, et les travaux ayant été adjugés à plusieurs entreprises. C'est donc avec une impatience bien compréhensible que le propriétaire attend la décision définitive, qui devrait être prise dans les meilleurs délais.



Le terrain déboisé et contesté.

APPRENDRE A LIRE LA BANDE DESSINÉE Les bibliothécaires s'y mettent

Quand on connaît les événements qui se préparent à Sierre, il semble qu'aucune autre ville n'était plus à même d'accueillir dans le cadre de la bibliothèque communale la troisième soirée d'activités du Groupement valaisan des bibliothécaires de lecture publique. Celle-ci avait en effet été placée sous le signe de la bande dessinée, et le comité avait invité pour la circonstance Mme Eliane Fabani, co-responsable de l'Ecole de bibliothécaires de Genève, et

chargée précisément d'un cours sur la BD dans cette même école.

Par le biais d'un exposé agrémenté de nombreux exemples tirés de différentes BD, et qui constituaient en fait les deux premiers cours donnés aux élèves bibliothécaires — eh! oui, ce métier s'apprend — Mme Fabani a fait découvrir à l'assemblée une façon nouvelle d'aborder le genre. Les partis pris sont en effet nombreux, et bien que son intégration dans les bibliothèques ne se discute plus, nombreux sont les bibliothécaires qui peuvent témoigner de réflexions quelque peu acerbes à l'encontre de ce que l'on considère souvent comme le neuvième art. Elles proviennent essentiellement de parents désespérés de voir avec quelle passion et quelle exclusivité leurs enfants dévorent ces albums. Mais plutôt qu'une réprobation sans condition, ne vaudrait-il pas mieux adopter une attitude plus positive, et tenter d'apprendre à l'enfant à discerner richesses et faiblesses que l'on peut y trouver. Et les richesses existent. Le petit

exercice auquel Mme Fabani a soumis l'assistance était en ce sens significatif: présentation d'une suite de vignettes sans paroles contenant divers dessins, et auquel il fallait adjoindre un titre propre. Cet excellent exemple a permis de démontrer que la bande dessinée est soumise à toute une symbolique, chaque signe, chaque forme, chaque couleur même pouvant contribuer à la suggestion d'une idée, d'une atmosphère voulue par le dessinateur. Cette symbolique se retrouve également au niveau du texte, dont soit le graphisme soit l'encadrement soulignent les intentions de l'auteur. Et ces intentions sont différentes — ou moins évidentes — suivant le public auquel elles s'adressent. Le pouvoir d'abstraction plus limité de l'enfant s'accommodera plus aisément de la fraîcheur et la naïveté d'un Y-kari de Derib que de la philosophie émanant des Idées noires de Franquin. Aussi ne doit-on pas rejeter tout un phénomène sous prétexte que le Dan Cooper sur lequel on est tombé n'est qu'un ramassis

«d'inepties débilantes». Il y a toutes sortes de bandes dessinées, pour tous les publics et tous les niveaux. Un Mafalda de Quino par exemple sera autant apprécié des enfants que des adultes, ce qui prouve la richesse d'intentions que peut contenir une très bonne BD.

Et s'il y en a de très bonnes, il y a aussi de moins bonnes. Ces différents degrés qualitatifs, que l'on retrouve dans toute forme d'expression, peuvent dès lors devenir prétexte à la critique ou à l'étude. Ils sont en fait les prémices à un véritable apprentissage de lecture d'une bande dessinée. L'analyse de l'image, du texte et de l'intention pouvant déboucher sur cet esprit critique que l'on semble dénier aux lecteurs de BD. L'exposé de Mme Fabani a convaincu plus d'un bibliothécaire sur cette possibilité. A quand les enseignants?

Groupement valaisan des bibliothécaires de lecture publique



Mme Eliane Fabani.

L'AMI DE L'HOMME A TRAHI SON MAÎTRE Tragique décès de Riquet Giroud

MARTIGNY (phb). — Sa passion, le cheval. Mais le cheval, cet ami inconditionnel de l'homme, par une cruelle circonstance, a trahi son maître. La tragédie dont a été victime Charles-Henri Giroud, dit Riquet, ne s'explique guère comme en témoignent ses camarades de randonnée.

MM. Bernard Luneburg, Hervé Dini ainsi que Riquet chevauchaient de concert sur les berges du Rhône, dimanche sur le coup de 16 h 30. A un moment donné, Charles-Henri, que l'on sait excellent cavalier, s'écarta du groupe désireux, sans doute, de tester sa monture sur un obstacle (barrière). Cavalier et cheval chutèrent. La

fatalité a voulu que Rocaille écrase mortellement son maître.

La nouvelle a suscité un profond émoi dans le giron octodurien où Riquet, âgé de 32 ans, fils de Raphy, habitant La Bâtiaz, jouissait d'une large et sympathique réputation. Sa bonne humeur, sa générosité, sa serviabilité lui avaient attiré d'innombrables amitiés. On ne comptait plus, en effet, ses copains tant dans les milieux du Club équestre d'Octodure qu'au sein du groupement martignierain des trompes de chasse Saint-Hubert.

A la famille, aux proches, aux amis de Charles-Henri Giroud la rédaction du NF à Martigny réitère toute sa sympathie.



Riquet Giroud: une participation remarquée lors du cortège des 2000 ans d'Octodure.

Le père Germain Lager va repartir en mission

Il fut missionnaire au Vietnam et il sera dès cet été missionnaire en Afrique, au Gabon.

C'est le père Germain Lager, supérieur de la maison don Bosco.

A l'invitation du centre missionnaire, allons prier avec lui et pour sa mission du Gabon. Allons aussi le remercier de tout le bien qu'il a fait à nos jeunes, vendredi soir, à 18 h 15, au Sacré-Cœur.

Après la messe, un moment de dialogue à la salle voisine permettra à ceux qui le désirent de rencontrer le père Lager et le père Benoît Mayala, vicaire général de Katala au Zaïre, et un groupe de jeunes Africains, Zaïrois en particulier.

La mission, c'est aussi cela: être avec, connaître et aimer.

Un juge... à pied!

SION (wy). — Lors d'un entretien récent avec l'un de nos confrères, le juge André Franzé ne cachait pas son inquiétude devant l'augmentation du nombre de délits dans notre canton.

Il aura dorénavant une raison de plus de se plaindre, puisqu'il devait avoir la désagréable surprise de constater ces derniers jours qu'un malandrin lui avait confisqué les plaques de sa voiture... Est-ce l'action d'un plaisantin qui voulait mettre un juge «à pied»? L'enquête nous l'apprendra.

En tout état de cause, si vous assistez à un hold-up ces prochains jours, le véhicule des malfaiteurs est peut-être équipé de fausses plaques volées. Alors ne jugez pas trop vite, M. Franzé n'est certes pas en cause...

Noces d'or pour M. et M^{me} Rémy Salamin



GRIMENTZ. — Le 5 juin 1934, Rémy Salamin de Grimentz et Marie Genoud de Vissoie unissaient leur destinée pour le meilleur et pour le pire...

De cette union naquirent dix enfants. Le couple travailla très dur pour les nourrir, les élever et leur donner une bonne éducation dans la plus pure tradition anniviarde... Mais leur petit Roland devait les quitter pour le ciel en 1938.

Vinrent ensuite des jours plus

cléments! La joie et la fierté de voir leurs enfants voler de leurs propres ailes, fonder à leur tour un foyer et leur offrir cette belle descendance de vingt-quatre petits-enfants et deux... presque trois arrière-petits-enfants... Tout cela comme dans un conte de fées où le temps semble s'arrêter pour que l'on savoure mieux la vie et le bonheur qu'elle procure...

C'est le dimanche 3 juin 1968 que cet anniversaire fut fêté, réunissant les deux heureux jubilaires, la famille et les amis pour une messe d'action de grâce d'abord. Lors de l'apéritif, les autorités communales et bourgeoises tinrent à honorer la fête de leur présence et présentèrent félicitations et vœux à M. et Mme Rémy Salamin.

A notre tour nous complimenterons M. et Mme Salamin et leur souhaitons beaucoup de bonheur et de satisfactions.

37^e Festival des musiques du Valais central

CHAMPLAN. — Deux catégories composaient les concours auquel les sociétés de la fédération participaient. Le jury était composé de MM. Alain Bertholet, Lausanne et Robert Schilère, Moudon, pour la partie musicale, de Mme Véronique Fellay et MM. Alexis et Régis Roux pour la présentation.

Le premier prix pour l'exécution musicale, tenue et discipline est revenu à la fanfare La Contheysanne d'Aven-Conthey, présidée par M. Christian Dessimoz, dirigée par M. Michel Dubuis, Savièse, suivie de l'Echo du Rawyl d'Ayent et de l'Echo du Prabé de Savièse.

En ce qui concerne la présentation, le premier prix est revenu à la fanfare Echo du Mont-Noble de Nax, présidée par M. Joseph Maury et dirigée par M. Léo Clausen, Aproz.

Félicitations aux lauréats et souhaits d'encouragement à ceux que le sort n'a pas favorisés cette année.

Yves Louyot ce soir à Vex

VEX. — C'est ce soir mardi à 20 heures à l'église paroissiale de Vex qu'Yves Louyot exprimera par le chant et la guitare le message qu'il aspire à faire passer aussi bien auprès de l'homme de la rue que de l'incroyant ou du jeune «mal dans sa peau». On pourra encore l'entendre demain à 20 heures à la salle paroissiale de Chermignon-Dessous.

GASTRONOMIE

HÔTEL DU RHÔNE
Rue du Sex, SION
Tél. 027/22 82 91

Tous les jours
nos assiettes
avec potage
Fr. 8.-, 9.-, 10.-
Plat du jour Fr. 14.-

Les Solaires de Kérastase

EN ÉTÉ, VOS CHEVEUX NE BRONZENT PAS, ILS SE DESSÈCHENT

Tandis que vous appréciez les joies de l'été, vos cheveux sont mis à rude épreuve. Le soleil surtout, mais aussi l'eau et le vent les rendent secs, ternes, difficiles à coiffer.

En été, encore plus que d'habitude, vos cheveux ont besoin de soins attentifs qui les aident à conserver leur beauté et leur éclat. Il leur faut notamment des éléments nourrissants d'une grande douceur.

KERASTASE, ligne exclusive de soins du cheveu, propose LES SOLAIRES: des produits de haute qualité apportant à vos cheveux les substances indispensables à leur vitalité (huiles naturelles, polymères spécifiques).



Les shampoings

BAIN VITALISANT: cheveux secs
BAIN DIVALENT: cuir chevelu gras, cheveux secs
BAIN DOUCEUR: lavages fréquents

Les soins

MASQUE CAPILLAIRE À L'HUILE DE GERME DE MAÏS
SOIN D'HUILE VÉGÉTALE

KERASTASE
L'ORÉAL
en vente exclusive chez le
Coiffeur Conseil Kérastase

La vie et les travaux de Pierre de Rivaz

(voir NF des 28 et 30 mai)

SANT-MAURICE (cg). - Après avoir relevé ce que fut la jeunesse de ce bourgeois de Saint-Gingolph et de Saint-Maurice né en 1711, le chanoine Henri Michelet, dans sa communication aux participants à la 120^e assemblée générale de la SHVR, a relevé que Pierre de Rivaz s'était vu confier divers travaux importants :

- Le Gouvernement bernois lui confie le soin d'établir un plan pour l'assainissement des marécages du Seeland, situés entre les lacs de Biene, de Morat et de Neuchâtel.
- La République des VII dizains le désigne comme commissaire dans deux litiges frontaliers : l'un avec l'Etat de Berne dans la fixation du Rhône entre Saint-Maurice et le lac ; l'autre avec l'Etat de Sardaigne concernant la frontière dans la région du Grand-Saint-Bernard.
- Pierre de Rivaz entreprend l'assainissement des marécages entre Riddes et Saxon. Il y construit une écluse et le grand canal « de Rivaz ».
- Albert de Haller, directeur des salines de Bex, lui demande une étude sur les moyens d'augmenter la salinité des mines de Bex.

Appelé à Moutiers-en-Tarentaise

Renseigné sur ses travaux de fabrication des sels et aussi sur ses travaux historiques concernant l'origine de la Maison de Savoie, le roi Charles-Emmanuel III fait savoir qu'il l'attend à Turin.

Les salines de Moutiers sont, à cette époque, inexploitées. Pierre obtient l'autorisation d'exploiter les eaux salées qui se perdent, moyennant paiement d'une redevance, l'Etat étant l'acheteur du sel.

Dès 1763, Pierre de Rivaz s'établit à Moutiers et y transporte tout les instruments de ses inventions. La direction des salines, en lui procurant quelques revenus, lui permettra, espère-t-il, de se rendre en Angleterre avec ses horloges et obtenir la récompense promise pour les horloges de marines.

Mais au lieu de se consacrer entièrement à la rénovation des salines, Pierre est surtout préoccupé de vérifier son nouveau procédé de graduation des sels. De ce fait les salines ne lui sont d'aucun rapport. Après neuf ans, il est sur le point de revenir en Valais. Il doit travailler à la rénovation des fiefs de la Bourgeoisie de Sion. Mais sa santé ne lui permet pas de mettre à exécution son dessein. Il meurt à Moutiers-en-Tarentaise le 6 août 1772.

Pour conclure

En analysant les travaux de Pierre de Rivaz, le chanoine Henri Michelet constate qu'il a laissé à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme attachant, plein de talents, ayant des idées géniales. On peut regretter le défaut qui a causé l'échec de ses entreprises. Déjà de son vivant, ses amis lui re-

prochaient « d'être incapable de suivre un projet sans passer déjà à un autre ». Dans sa tête foisonnaient tant d'idées qu'il était pressé, trop pressé de les mettre à exécution, avant d'avoir achevé l'œuvre entreprise précédemment.

Son génie inventif apparaît principalement dans quatre domaines techniques qui étaient à la une des chercheurs de son époque. **HORLOGE MARINE.** - Pour établir des lignes de navigation qui puissent se passer de l'étoile polaire, pas toujours visible, les Etats promettent des récompenses à qui fabriquera une horloge marine suffisamment juste pour permettre la mesure des longitudes. « Pierre de Rivaz a rassemblé dans son horloge tout ce qui peut contribuer à la justesse de la division du temps », affirment les experts de l'Académie des sciences.

POMPE A FEU. - Au XVIII^e siècle de nombreuses mines de charbon sont abandonnées parce qu'inondées. Pour évacuer les eaux Pierre perfectionne la machine en usage à l'époque. Mais sa pompe à feu ne tient pas le coup, le métal du cylindre se fissure sous l'effet de la température de la vapeur d'eau sous pression.

MACHINE A GRAVER. - Sa machine retient l'attention du roi de France et de ses contemporains. La pierre gravée au moyen de sa machine mérite d'être exposée au Musée du Louvre.

LES SELS. - La fabrication des sels dévore d'énormes quantités de bois. Les forêts se dépeuplent. Pour économiser le bois, Pierre de Rivaz invente un nouveau procédé de graduation des sels. Son fils Isaac le perfectionnera et obtiendra un brevet d'invention en 1810.

Cette énumération, montre qu'il n'est pas exagéré de placer Pierre de Rivaz parmi les savants valaisans qui se sont particulièrement distingués.

Le chanoine Henri Michelet, en terminant l'exposé de sa très intéressante communication sur Pierre de Rivaz, relève les noms de trois autres chercheurs valaisans : son fils Isaac est l'inventeur du moteur à explosion ; le Dr Goudron de son nom Guglielminetti, est l'inventeur du matériau qui porte son nom, le goudron ; enfin, encore vivant, mais ayant depuis 1919 la nationalité anglaise, Paul Dirac a obtenu en 1932 le prix Nobel de physique, pour ses équations qui ont permis la découverte de la particule du positon.

Mais ce qu'il faut retenir, termine le chanoine Henri Michelet, c'est que Pierre de Rivaz a contribué par ses travaux aux progrès des techniques que seules les générations suivantes seront en mesure de réaliser.

André Tornare expose à la Galerie Perrier

MONTHEY (cg). - Jusqu'au 23 juin, la Galerie Charles-Perrier abrite une exposition des œuvres du jeune artiste lausannois André Tornare. Ses paysages retiennent le regard par la discrétion et le dépouillement de leur ensemble qui sont dominés uniquement par la seule lumière dont les nuances sont infinies.

Cet artiste est un technicien consommé de l'art figuratif aux couleurs de pastel. Il a quelque chose à dire et l'exprime d'une fa-

çon toute personnelle, même si cette façon n'est pas dans le goût du jour, ou qu'elle exige une certaine culture artistique pour l'apprécier à sa juste valeur.

La nature reste son point de départ. Après avoir mis au point son esquisse des lieux, relevé dans sa mémoire les couleurs et les diverses caractéristiques des lieux choisis, c'est dans son atelier qu'il termine ses toiles, avec au besoin, des photos en couleurs qu'il a prises lui-même ; ses toiles sont donc finalement des compositions d'ate-

De Monthey, la Grande Chance à l'Octuor vocal de Sion

MONTHEY (cg). - Ce dernier vendredi, la TV romande a diffusé en direct de Monthey son émission La Grande Chance qui a débuté à Bassecour et le 4 mai pour se poursuivre à Reconvilier, La Chaux-de-Fonds, Dombidier avant Monthey. Ce prochain vendredi ce sera à Pully, puis Meyrin. Ainsi les sept émissions auront donné chacune un vainqueur et un second dans les six cantons romands ainsi que dans Berne francophone. Les concurrents classés seconds participeront à la demi-finale le 22 juin à Fleurier et les deux premiers de celle-ci à la finale qui se tiendra à Payerne le 29 juin avec les premiers de chaque éliminatoire. Ce seront donc neuf candidats qui se présenteront pour le titre de vainqueur de La Grande chance.

Un show pour amateurs

Les candidats participent au préalable à deux « répétitions » dont la seconde est publique. Cela revient à dire que toute l'équipe technique et administrative placée sous la direction du producteur Marcel Apothéloz ar-

rive déjà le dimanche soir sur le lieu de l'émission du vendredi suivant pour monter un studio, de toutes pièces, dans une salle choisie à l'avance et mise à disposition par les autorités locales.

C'est ainsi que la salle polyvalente de la patinoire monthey-sanne a vu défiler les candidats alors qu'en intermède ce furent Herbert Léonard, Alex Metayer, le groupe folklorique de Troistorrens Au Bon Vieux Temps et Karen Cheryl qui occupèrent l'écran.

Un public assez mélangé mais composé tout de même d'un important contingent de la jeunesse de la région surtout lors de la répétition générale avait fait le déplacement de la patinoire monthey-sanne. C'est dire que furent appréciées certaines prestations des candidats par ce public, alors que le jury qui devait juger sur des critères précis, n'a pas répondu au choix qu'attendait ce public.

Les Sédunois en tête, d'une longueur

Ceci dit, relevons que l'Octuor vocal de Sion, dirigé par François-Xavier Amherdt, a été le

seul à répondre avec efficacité aux cinq critères sur lesquels le jury avait à se prononcer. Cet ensemble a présenté une excellente homogénéité, une bonne musicalité, des individualités excellentes, une bonne présentation. D'aucuns diront que le jury a fait preuve de chauvinisme, ce qui n'est pas le cas, ses membres étant dans une salle à part, et visionnant le spectacle sur un moniteur.

Le second classé, Johnny Kester a démontré d'indéniables qualités de compositeur et d'interprète, le seul de cette édition de La Grande Chance à présenter un jeu scénique d'une prenante sobriété avec *Le buffet de la rage* dont les paroles et la musique vous prennent à la gorge et vous émeuvent vraiment.

Si nous sommes bien renseignés, le jury a accordé ses suffrages ensuite à Renaud Dupuis (Genève) dans une triste histoire inspirée par Grock, mais classé déjà avec quelques points de moins que les vainqueurs. Quant aux quatre autres candidats ils ne réunirent que peu de suffrages.

Il semblerait que Johnny Kester (second à Monthey) aurait

des chances de décrocher sa participation à la finale de Payerne en se présentant à Fleurier, en demi-finale.

Souhaitons à l'Octuor vocal de Sion que sa participation à la finale de Fleurier (dont ses membres nous sont apparus comme les premiers surpris) confirme le verdict du jury monthey-sanne. A propos de ce jury, quelqu'un a dit qu'il était composé de membres dont la majorité était trop âgée pour comprendre ce que voulait dire la musique et son interprétation par les candidats qui n'ont pas obtenu la possibilité de se présenter en finale ou en demi-finale.

Nous ne nous arrêtons pas sur les prestations des artistes chevronnés dont les intermèdes furent appréciés alors que Karen Cheryl remportait un triomphe. Pour nous, ce n'est pas sa voix et le choix des textes de ses chansons qui font son succès mais son charme sur scène, son entrain au dynamisme exubérant.

Souhaitons que, grâce à l'émission La Grande Chance de la Radio et de la Télévision romande, quelques talents puissent être découverts sur le plan romand.

L'Evangile de saint Luc en vidéo

Troisième et dernière partie. Episodes : Jéricho, l'entrée à Jérusalem, la Cène, la Crucifixion, Résurrection et Ascension.

L'Eglise apostolique évangélique propose la diffusion d'un film sur la vie de Jésus : L'Evangile de saint Luc, en vidéo, tourné en terre sainte.

Les textes de la Bible mis en images ont été traduits en français courant par le père Pierre Sandevor, docteur en théologie, et le pasteur Jean-Claude Margot, sous l'égide de l'Alliance biblique universelle.

C'est avec une attention rigoureuse que les grands épisodes de l'Evangile selon saint Luc ont été tournés. Vous verrez les paysages mêmes de la Galilée le lac de Tibériade, le bord du Jourdain où Jean-Baptiste s'agenouilla devant Jésus.

Il s'agit réellement d'une grande œuvre cinématographique qui a demandé des années de mise au point minutieuse et 20000 figurants (pour la Genèse et l'Evangile de saint Luc). Chaque costume, chaque objet, chaque détail témoigne d'un constant souci d'authenticité. Les personnages selon les époques et les lieux, parlent hébreu, copte, araméen, grec, mais le commentaire est dit en français.

Film encore présenté sur les écrans, vendredi 8 juin à 20 h 15, à la salle du Café de la Promenade, Monthey. Entrée libre.

Organisation : Eglise apostolique évangélique, téléphone (025) 71 77 79.

Pierre Struys expose à Val-d'Illiez

Pierre Struys et son épouse Adriana viennent de rentrer d'un voyage de quatre mois en Australie, au Japon, en Chine et aux Indes. En Australie, ils ont participé à une exposition inaugurée par le

ministre de l'art, Race Mathews.

Pierre Struys expose ses tableaux et dessins inspirés par ce voyage à la Galerie Grange aux Sapins à Val-d'Illiez chaque jour, excepté lundi, de 14 à 18 heures.



Chablais vaudois

Radio Chablais relayée par Radio L

BEX (ml). - Dans quinze jours exactement, les animateurs de Radio Chablais se lanceront dans l'aventure de la radio locale, un sujet de discussion qui, depuis peu, fait de plus en plus parler de lui dans toute la région. Et pour cause. Les décisions ont été prises rapidement. Le temps de préparation pour prendre le train en marche est, par définition, très court.

Une nouvelle intéressante a été annoncée, récemment à Bex, devant l'assemblée des commerçants de la localité : le fait que Radio Chablais, en dehors des émissions confectionnées par ses soins, devrait être relayée, six heures par jour, par Radio L, la station locale lausannoise, appuyée notamment par un en-

semble de groupes de presse, avec en tête la société Lousona, éditrice de 24 Heures et du *Matin*.

Ainsi, les auditeurs chablaisiens devraient-ils entendre la voix de leur région de 6 à 9 heures du matin et de 17 à 19 heures, tandis que, entre ces périodes, la radio « lausannoise » arroserait le secteur en question.

Le conditionnel s'impose, toutefois, puisque cet accord dépend encore d'une décision des PTT. Le Département fédéral des télécommunications de M. Schlumpf, pour sa part, a déjà donné son accord, nous disait hier le responsable technique de Radio Chablais, M. Charles Girardet.

Relevons encore que ce genre

de commutation n'est pas une nouveauté dans notre pays puisque certaines stations locales zurichoises ont fait de même en se branchant sur des émissions de Roger Schawinski. Question technique, ce relais ne devrait pas poser trop de problèmes. Des essais récents ont en effet prouvé que, depuis Le Bouveret, il était possible de capter la radio locale de Lausanne par deux lignes de téléphone.

Signalons enfin que les heures d'écoute propres à Radio Chablais et à Radio L pourraient être modifiées en fonction de l'actualité, la station chablaisienne pouvant prolonger ses émissions plus tard dans la soirée si un événement, de toute nature, s'imposait.

Les Valaisans d'Aigle dans leur canton



AIGLE. - En principe, la Société valaisanne d'Aigle et environs se rend en Valais pour sa sortie annuelle. Une exception avait été faite en 1983, où on s'était rendu par le chemin de fer ASD aux Diablerets.

Savièse qui accueille plus de cent personnes venues en cars pour une journée fort bien organisée par le président François Rey. Celui-ci avait prévu l'animation par un petit orchestre constitué - comme d'habitude - de quelques Valaisans de Lausanne. On s'en fut prendre une sympathique collation

dans le cadre enchanteur des Mayens-de-la-Tsour. Pendant ce temps, M. Jos. von Euz et son équipe préparaient un excellent repas qui fut savouré à la Grande Salle de Saint-Germain, après la messe célébrée en l'église du lieu par le vicaire Abbet.

Cette année, c'est la région de



L'artiste André Tornare et son épouse alors qu'ils procédaient à la mise en place des œuvres, exposées aux cimaises de la Galerie Charles-Perrier.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

AFFAIRE DE LA CLINIQUE SAINTE-CLAIRE

Lassitude, écoëurement et... réalisme

SIERRE (bd). — A ce jour, sur les vingt communes que compte le district de Sierre, onze d'entre elles se sont prononcées pour ou contre l'adhésion dite « de principe » à la future association de la Clinique Sainte-Claire. Sur ces onze municipalités, neuf ont dit « oui » et deux (Chalais et Chippis) ont dit « non » à ce principe d'adhésion. Hier soir (voir VS dernières), l'assemblée primaire de Venthône a décidé à son tour. Le week-end prochain, les communes de Grône, Lens et — surtout — Sierre prendront position par urne interposée. On le constate donc : le couvercle de la marmite frétille. Mais était-ce bien raisonnable d'en arriver à cette « ébullition », d'autant que Sierre, dans sa grande et presque unanime majorité, cherchait depuis vingt ans et plus à résoudre un problème réputé insoluble?... Des barils d'encre et des quintaux de papier ont été utilisés pour une polémique dont on sait finalement que le fond traite, en l'occurrence, d'une question de principe résolument usurpée. Selon les avis que nous recevons

sans pour autant les rechercher, il semble bien que la lassitude et, pis encore, l'écoëurement de beaucoup de Sierrois du district atteignent des sommets inégalés à ce jour en matière d'affaire locale et publique.

Dans cet orage quasi diluvien, il arrive que quelques éclaircies fassent un brin de lumière sur l'ensemble du problème. Aujourd'hui plus qu'hier et sans doute moins que demain, nous vous en présentons deux, de ces éclaircies, dont le sens même mais aussi la signature devraient inciter les indécis à la réflexion simple, donc sans aucune arrière-pensée dans laquelle l'Etat, voire les communes apparaissent comme des « monstres voraces, totalitaires et sans scrupule ». Le préfet Charles-André Monnier et le collège des médecins de l'Hôpital de Sierre n'ont pas pris la plume par contrainte, ni par idéalisme. A la lecture de leurs écrits, il ressort en effet une chose bien concrète, bien nécessaire : le réalisme. Mais lisez plutôt...

Communiqué du collège des médecins-chefs de l'Hôpital d'arrondissement

Le week-end prochain, la population sierroise décidera de l'avenir de l'hospitalisation régionale. Ces dernières semaines, la presse et la radio ont amplement diffusé sur cette affaire des prises de positions dont certaines, traitant de l'établissement, ont indirectement répandu une réputation équivoque à l'égard de l'Hôpital d'arrondissement.

Le collège des médecins-chefs de l'Hôpital de Sierre tient à établir ce qui suit : Nos médecins hospitaliers sont pleinement responsables, en toute indépendance, de leurs patients et des soins qu'ils leur prodiguent. Ils constatent qu'avec l'efficacité de toute l'équipe soignante et les moyens mis à disposition, la durée moyenne du séjour à l'Hôpital de Sierre s'est encore abaissée en 1983. Elle est de 9,9 journées d'hospitalisation par malade, alors que la moyenne suisse avoisine 13 jours. L'entente régnant avec la direction et le conseil d'administration favorise un

climat de travail serein. Les résultats démontrés proviennent, non pas de l'Etat, mais de l'équipe hospitalière en fonction.

En cas d'acceptation du rachat de la clinique par les communes, l'espoir de pouvoir compter à moyen terme à Sierre un établissement comparable à ceux des districts voisins deviendrait une réalité. En plein esprit de collaboration, chacun de nos médecins s'est déclaré prêt à accepter l'intégration des deux établissements et la coopération la plus étroite et la plus réaliste avec les médecins-chefs de services de la Clinique Sainte-Claire.

Le présent communiqué, donné en réponse à de nombreuses interrogations de patients, reste unique et se ferme à toute polémique.

Les médecins de l'hôpital : docteurs Aymon, Bagnoud, Berclaz, Biedermann, Boitzy, Drozdowski, Fischer, Gunti, Haldimann, Ludy, Mistic, Mme Dr I. Rey, Rossier, Mme Dr D. Salamin, Zen-Ruffinen.

ALLONS A L'ESSENTIEL

Le débat public est un exercice indispensable à la démocratie. Mais pas le combat de rue, pas l'empoignade partisane où chacun jette des boulets rougis au feu de la passion.

De semblables querelles n'éclaircissent pas le débat. Elles l'occulent au contraire. Elles suscitent autour du sujet lui-même des tourbillons de fumées malsaines qui égarent l'attention et le jugement des protagonistes.

D'où ma proposition : qu'on abandonne les artifices de plume, les coups de gueule, les outrances de toute nature pour en revenir au fait essentiel. Ce fait à propos duquel les citoyens sierrois devront se prononcer dans quelques jours : l'opportunité du rachat de la Clinique Sainte-Claire par une association de communes.

Personnellement, j'ai l'intime et serein conviction que les Sierrois seront bien avisés s'ils acceptent la proposition d'achat qui leur est faite. Je souhaite qu'ils disent oui. Voici pourquoi.

La Fondation Jésus-Prêtre a décidé de vendre la clinique, qui est sa propriété exclusive. Elle a choisi de façon réfléchie un partenaire privilégié : l'association de communes. Elle propose un prix très raisonnable et d'exceptionnelles facilités de paiement.

Considérant la tractation sous son aspect financier, je remarque que l'association de communes réalisera une affaire intéressante. Je suis conforté dans cette opinion par le fait que d'autres acheteurs essaient d'obtenir pour leur profit ce qui est accordé aux communes pour le profit de tous.

Mais il faut indiquer que dans cette affaire les considérations financières ne sont ni prioritaires ni déterminantes. Il me paraît autrement important que les citoyens de ce district acceptent de poursuivre l'œuvre de Sœur Claire dans l'esprit où celle-ci le souhaite.

Une communauté religieuse, soutenue par des médecins et d'innombrables employés, s'est engagée et maintenue durant cinquante

ans au service de la population sierroise. Aujourd'hui, elle demande instamment à cette population sierroise de prendre le relais de son action. Peut-on seulement envisager une réponse négative ?

Au demeurant, il faut répéter une fois de plus ceci : que le rachat de la clinique par les communes permettra au moins de réaliser une complémentarité d'activités entre les deux établissements hospitaliers, et d'intégrer progressivement les deux équipes hospitalières dans la nouvelle structure.

Or, il s'agit là d'un objectif prioritaire pour améliorer l'offre sierroise en matière hospitalière ; pour maîtriser les investissements lourds, les dépenses d'équipement et les charges salariales. En clair : pour obtenir un meilleur rendement de nos dépenses.

Certains redoutent une étatisation croissante de la médecine hospitalière. Ils oublient sans doute que les collectivités interviennent depuis longtemps dans le financement de celle-ci par le biais de subsides à la construction et à l'exploitation des établissements, d'aides aux caisses-maladie notamment.

C'est l'impôt — l'impôt perçu proportionnellement au revenu — qui permet de maintenir nos hôpitaux en activité, qui garantit à chacun la possibilité de s'y faire soigner. Sinon, seules les couches favorisées de la population auraient accès à l'hôpital ; les pauvres en seraient exclus.

La vérité, ici, est brutale. Elle n'accorde aucune marge de palabres à ceux qui n'en finissent pas d'ergoter sur le « moins d'Etat ». Ceux qui veulent écarter l'Etat de l'hôpital doivent dire en toute honnêteté qu'ils veulent aussi en écarter les pauvres.

De plus, il faut relever que la tendance générale des collectivités est plutôt à se dégager d'une partie de leurs engagements hospitaliers pour en faire incombent une charge croissante aux usagers. Si cela se produit, on verra fondre rapidement la cohorte des libéraux à tous

crins.

Non, la liberté de la médecine n'est pas menacée chez nous, ni d'une manière générale, ni par l'occurrence particulière du rachat de la clinique. Et cela d'autant moins que les dispositions contractuelles acceptées par les communes prévoient expressément que les médecins de la clinique pourront continuer à exercer les disciplines auxquelles ils ont été formés dans la nouvelle structure hospitalière.

Encore un mot pour dire ceci : je n'ai personnellement de grief à l'égard de personne ; je ne suis entré dans aucune querelle ; j'ai conduit ma réflexion hors de tout cercle partisan.

C'est en raison de cette indépendance que je prends la liberté de vous inviter à ne considérer que l'essentiel ; et à dire oui au rachat de la clinique par l'association de communes.

Charles-André Monnier
préfet

BD'84 A SIERRE DU 14 AU 17 JUIN Avec un hôte de marque et d'honneur : la Chine

SIERRE (bd). — Nous, les Chinois, on aime bien. Pas de péril jaune en la demeure ! Rien que des gens que le monde ne demande qu'à mieux connaître. Or, justement, le premier (but not the last and the least...) festival international de bandes dessinées à n'avoir jamais été organisé dans notre pays — BD'84 à Sierre du 14 au 17 juin donc — se propose de présenter au public BD'phile un hôte d'honneur très important : la Chine populaire. Pourquoi et comment ? Une conférence de presse tenue hier à Lausanne, en présence de personnalités chinoises en poste à Berne, a permis de mettre en relief certains éléments tout à fait méconnus de ce grand Etat pourvoyeur de bandes dessinées depuis d'innombrables lustres.

Des centaines de milliers d'exemplaires

En effet, pourquoi et comment avoir opté pour cet hôte d'honneur ? « C'est la Chine populaire qui bat tous les records mondiaux de tirages et de diffusions BD : les « lianhuanhua », vendus en fascicules ou publiés dans la presse, sont reproduits à des centaines de milliers d'exemplaires ». En fait, c'est cet extrait d'un article de presse paru en mai 1983 qui attirera l'attention des promoteurs de BD'84 sur l'importance de la BD chinoise. Ni une ni deux, on décida donc de réaliser un pavillon d'honneur dans le cadre de ce premier et attendu festival de Sierre, pavillon dont le premier hôte serait, si possible, la République populaire de Chine. Des contacts avec l'ambassade chinoise à Berne furent pris en juin 1983, puis, dès novembre de la même année, avec la Société des expositions de Chine à Beijing. « Le 28 décembre 1983, relevait-on à ce propos, la Chine confirmait sa participation à BD'84 : quatorze albums, tous

d'auteurs différents, étaient inscrits pour le prix de la ville de Sierre ». A noter encore que pour chacun de ces albums, six à huit dessins originaux seront envoyés pour être exposés. A leur côté, les visiteurs apprécieront sans doute un historique édifiant de la BD chinoise, un diaporama et des films, dont le but consiste à faire connaître au grand public le pays invité d'honneur.

Grande première occidentale

Toujours au chapitre de la BD chinoise, BD'84 se plaît à souligner le fait que, pour la première fois en Occident, M. He Youzhi, dessinateur chinois, auteur de *La lumière blanche*, exposée d'ailleurs dans le pavillon d'honneur, sera présent dans un festival de ce type. Originaire de la province de Zhejiang, dans le district de Zhenhai, M. He Youzhi, 52 ans, fait partie depuis 1952 de la maison d'édition des Beaux-Arts populaires de Shanghai. Membre du conseil des artistes de Chine, membre également du comité permanent des artistes de Shanghai, vice-président de la société d'étude du « lianhuanhua » (bande dessinée) de Chine et professeur de l'académie centrale des

Beaux-Arts de Beijing, M. He s'inscrit comme l'un des plus illustres dessinateurs de son pays. Nombreuses sont ses créations à avoir été primées dans des concours nationaux. *La lumière blanche* a déjà été exposée en Italie, *La Vallée de Chaoyang* (une œuvre qui fait partie de la collection du musée des Beaux-Arts de Chine) au Centre Pompidou à Paris, sans

compter des promotions en Norvège.

Le pavillon d'honneur reflètera assez bien ce qui se fait actuellement en Chine en matière de BD. 108 dessins originaux pour quatorze auteurs différents, voilà de quoi nous permettre de mieux « rencontrer » la bande dessinée d'un pays aussi vaste et mystérieux qu'il est infiniment respectable.

UN AUTRE SON DE CLOCHE

« Rester libre... »

Concerne la votation du 8, 9 et 10 juin du « Rachat de la Clinique Sainte-Claire par la Commune de Sierre et celles du district ».

Je remercie la personne qui EN-FIN a osé éclairer les citoyens et citoyennes des communes de Sierre et du district, concernant cette votation dans le NF de ce dernier samedi.

Qui, votons « NON » si nous voulons rester des Valaisans et Valaisannes libres et pouvoir choisir entre deux établissements lorsque nous devons être hospitalisés, ce qui arrive tôt ou tard à nous tous.

Si nous disons oui lors de cette votation, c'est l'Etat du Valais qui financera cet achat ce qui veut dire les contribuables que nous sommes nous tous. Ne commentons pas à laisser étatiser nos établissements, c'est pourquoi tous et toutes, allons voter le 8, 9 et 10 juin « NON » pour que nous restions libres.

Je me permets de citer ce qu'une personnalité de Sion a dit à ce sujet « Si nous n'avions pas la Clinique générale, il faudrait en construire une », c'est pourquoi je vous dis : ne laissez pas acheter la Clinique Sainte-Claire par la Commune de Sierre mais maintenez-la indépendante afin que vous ayez la liberté de choisir entre deux établissements, ce qui est profitable

SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ DIVIDENDE EN HAUSSE

MONTREUX (ATS). — La production d'énergie de la Société romande d'électricité (SRE Montreux) a atteint 186 millions de kwh en 1983, résultat comparable à celui de 1982. En ajoutant sa part à la production des Forces motrices du Grand-Saint-Bernard, la production propre totale du groupe a été de 221 millions de kwh, soit 17 millions de plus que la moyenne multiannuelle. Quant aux livraisons aux réseaux d'abonnés, elle se sont élevées à 363 millions de kwh, soit 3,2% de plus que l'année précédente ; l'énergie complémentaire nécessaire a été achetée à l'Energie de l'Ouest-Suisse et à la Centrale thermique de Vouvy, dans lesquelles la SRE a des participations.

La société filiale des Forces motrices de la Grande-Eau a elle aussi augmenté son bénéfice, de 0,8 à 1,1 million de francs. Le dividende est cependant maintenu à 6%.

Enfin, la Société électrique Vevey-Montreux, à la fois productrice et consommatrice d'électricité, maintient son bénéfice à 2,7 millions de francs et son dividende à 6%. Les trolleybus Vevey-Montreux-Chillon-Villeneuve et les autres lignes de la société ont transporté 5,8 millions de voyageurs, nombre resté stable.

Les produits d'exploitation de la division énergie ont passé de 28,2 millions de francs en 1982 à 30,3 millions en 1983, et le bénéfice net de 2,8 à 3,1 millions. Le dividende

SIERRE Ouverture de La Marge, la librairie de l'image



De gauche à droite : M. Forest, Mme Dubos, MM. Pratt et Meziers.

SIERRE (sm). — « La Marge, la librairie qui sort de l'ordinaire, la dernière avant la littérature... »

Sierre, future capitale suisse de la bande dessinée. Le festival de la BD'84, qui se déroulera du 15 au 17 juin prochains, a donné l'élan nécessaire pour concrétiser le projet de M. Rolf Kesselring. Celui d'ouvrir, en Valais, un commerce spécialisé en bandes dessinées.

Samedi dernier, dès 14 heures, M. Kesselring conviait la population à marquer l'inauguration de La Marge à Sierre, un magasin de l'image. A cette occasion, il avait convié quatre célèbres auteurs de la BD, Mme Danie Dubos et MM. Jean-Claude Meziers, Jean-Claude Forest et Hugo Pratt, qui dédicacèrent volontiers

leurs œuvres et attirèrent foule de visiteurs.

La Marge — qui existe déjà à Genève, Yverdon et Lausanne — comprend une gamme infiniment riche en matière de bandes dessinées. Cette librairie offre en outre des livres de science-fiction, des séries de romans policiers et même des ouvrages sur la photo et le cinéma. Un rayon a été consacré à la vente de cartes postales originales, posters et comics américains. Dessins humoristiques, estampes, graphismes, gravures complètent une palette au choix considérable. Un secteur du magasin a encore été réservé à des œuvres en allemand, italien et espagnol.

Le monde de la BD, une porte ouverte sur le rêve, pour les amateurs d'un ailleurs.

RÉDACTION DE SIERRE
Tél. (027) 55 91 55
Case postale 403
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

Boire CONTREX c'est boire utile.
EAU MINÉRALE NATURELLE SOUFATÉE CALCAIRE

Ce dernier week-end dans le Haut-Valais

BRIGUE (It). - Animation particulière dans le Haut-Pays, au cours de ce premier week-end de juin. En dépit d'un temps peu propice à la manifestation champêtre, les festivités du genre n'ont toutefois pas manqué.

● **SALQUENEN** a reçu avec faste les douze fanfares de la Fédération des musiques du district de Loèche. Placée sous la présidence de M. Karl Montani, la rencontre a connu un énorme succès. Principaux actes de la journée: le défilé des sociétés suivi du concert donné par chacune d'elles, la distribution des médailles aux musiciens du giron comptant respectivement 25 ou 35 ans d'activité.

● La halle polyvalente de la **CITÉ DU SIMPLON** a été le théâtre d'un concert de musique classique donné par le Grand Chœur mixte de Brigue, renforcé pour la circonstance par l'Orchestre symphonique de Berne. Provenant des différentes localités environnantes, les exécutants ont interprété

Alexanderfest de Georg Friedrich Haendel, sous la direction du professeur Terenzio Vasella. Du point de vue musical, la manifestation a connu un très grand succès. Une ombre au tableau cependant, du côté public: compte tenu de l'importance de l'œuvre, on aurait souhaité participation plus grande encore. Y avait-il manque de publicité?

● A **LOÛCHE-VILLE**, la population locale a assisté nombreuse à la conférence donnée par M. Georges Decœudres, dont le sujet était les récentes découvertes archéologiques faites autour de l'église paroissiale de Saint-Etienne. Le conférencier a transporté son auditoire dans une époque particulièrement éloignée pour le bourg historique.

● **FERDEN**, dans le Löttschental, a servi de cadre à la 25e rencontre des sociétés de musique de la vallée. Par la même occasion, la société organisatrice a procédé à l'inauguration de ses nouveaux ins-

truments. Cortège à travers les rues de la cité et concert des sociétés ont constitué l'essentiel des festivités, qui avaient débuté la veille avec un concert de gala donné par la fanfare de Visperterminen, une des meilleures sections de ce côté de la Raspille.

● A **UNTERBÄCH**, assemblée des actionnaires du téléphonique, qui assure la correspondance entre Rarogne et le village haut perché. Un dividende de 5% est accordé sur le capital-actions. Il y a été également question d'une rénovation du télésiège qui conduit à Brand. Ses disponibilités actuelles n'étant plus suffisantes, une commission a été constituée en vue d'étudier le problème et d'en faire rapport. On a également parlé de la mise sur pied d'un service de bus entre Unterbach et Eischoll, dans le cadre de la nouvelle conception du trafic marchandises qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1985, au niveau ferroviaire.

MITTAL-GOPPENSTEIN

Le premier pas vers l'accès au nouveau tunnel

Aucune concurrence pour le Rawyl

MITTAL-GOPPENSTEIN. - D'une longueur de quelque 2500 mètres, le nouveau tunnel routier de Mittal sera vraisemblablement mis en service en 1986, a souligné le conseiller d'Etat Bernard Bornet, chef du Département des travaux publics, à l'issue d'une récente conférence de presse.

Le nouveau passage souterrain permettra d'éviter l'étroite artère souvent coupée par les avalanches, qui s'étend de Gampel-Steg à Mittal. Ainsi qu'on l'a annoncé dans une précédente édition, le gros de l'ouvrage principal est maintenant achevé. Vers son portail nord, on procède actuellement à l'aménagement de la voie d'accès. Puis, on en fera de même en direction du versant opposé. Enfin, pour que l'équipement relatif à la sécurité soit complet, il y aura encore lieu d'édifier des galeries de protection entre Mittal et Goppenstein. Pourquoi ce rappel des faits?

Tout simplement pour répondre aux questions posées à ce propos par plusieurs de nos lecteurs, se déclarant surpris de la relative lenteur des travaux. Il sied tout d'abord de rappeler que sur la base des moyens financiers mis à disposition. C'est pourquoi les



Une vue du portail nord où des travaux sont actuellement exécutés en faveur de l'aménagement de la voie d'accès.

autorités compétentes comptent beaucoup sur la classification définitive de cette artère dans le réseau national des routes principales, ainsi que sur la prochaine répartition de l'encaissement effectué par la Confédération concernant droits douaniers et impôts sur les carburants.

Les améliorations apportées à la voie routière du Lötschberg ne devraient pas influencer l'avenir du tunnel routier du Rawyl, a également rappelé M. Bernard Bornet. Les défenseurs du Rawyl doivent désormais travailler avec beaucoup

de diplomatie, compte tenu des intentions plutôt négatives, manifestées à l'égard de ce tunnel par une grande partie de nos Confédérés. Il faut donc faire confiance au gouvernement valaisan, qui ne manquera certes pas d'utiliser ses atouts en temps opportun. Une liaison routière, directe, entre le centre du Valais et le nord du pays étant absolument nécessaire.

C'est d'ailleurs à ce prix que l'économie valaisanne pourra continuer à se développer d'une façon harmonieuse.

Louis Tissonnier

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE SIERRE

Epouse agressée

SIERRE (fl). - Rien ne va plus au sein de ce couple depuis que les époux ont été unis par les liens du mariage. Ce dernier a eu lieu en février 1983. Quelques mois plus tard, alors qu'une procédure de divorce était entamée, l'épouse était agressée par son mari à son ancien domicile.

Ils se sont connus sur le Haut-Plateau. Elle travaillait dans la branche hospitalière, lui s'apprenait à reprendre un établissement public dans le Haut-Valais. Après leur mariage, ils décident donc de s'installer dans la partie allemande du canton. L'entente au sein du couple se détériore rapidement. Bafouée, injuriée, battue, l'épouse demande bientôt des mesures protectrices. Dans le cadre d'une demande de divorce, la séance de conciliation échoue. La jeune femme quitte alors le domicile conjugal pour réintégrer son ancien appartement dans la région sierroise. Elle ne tarde pas à reprendre son activité professionnelle.

Lui, de son côté, semble assez mal supporter cette séparation. Il supplie sa femme de

revenir à plusieurs reprises, en vain.

Le matin du 15 août 1983, alors que la jeune femme revient d'une nuit de veille, elle découvre son mari chez elle. Il a pénétré par le balcon. Il menace de se suicider. Après quelques heures de discussion, elle regagne le lieu de son travail. Au début de l'après-midi, il est toujours là, dans un état qui laisse supposer l'absorption de médicaments et d'alcool. De fait, il s'est servi d'une trentaine de tablettes dans la pharmacie de sa femme, et avouera par la suite avoir ingurgité deux litres de vin. Un ami appelé à la rescousse conduit le malade à l'Hôpital de Sierre. L'épouse, croyant le problème résolu, prend quelque repos.

A 19 h 30, elle se réveille en sursaut. Il est de nouveau à ses côtés, un coupe-papier à la main. L'objet ne sera pas retrouvé. «C'est fini pour toi», déclare-t-il, la blessant au bras, au visage et au dos. Les appels au secours de la malheureuse sont entendus par ses voisins de palier. Une intervention rapide de la police neutralise l'agresseur. L'état de la jeune femme nécessitera des soins hospitaliers durant une semaine. Le 17 août, elle dépose plainte et se constitue partie civile.

Le rapport médical du mari tel qu'il a été rédigé par les médecins de l'hôpital où il avait été conduit dans l'après-midi ne laisse aucun doute sur

sa responsabilité. Une prise de sang avait affiché un taux d'alcoolémie de 0,8%. Le centre de toxicologie de Zurich, contacté téléphoniquement, n'avait pas estimé la dose de médicaments dangereuse. Le malade, jugé «conscient, lucide et orienté», avait été libéré à sa demande.

Lors de l'enquête, l'accusé décrètera ne se rappeler de rien. Un oubli que M. Antonio, procureur, suppose davantage simulé que réel. Il retient donc le délit de «lésions corporelles simples avec objet dangereux», sans prendre en considération des circonstances aggravantes ou atténuantes, ni soutenir, faute de preuve, la thèse de la tentative de meurtre. Il demande une peine de dix mois, mais n'exclut pas un sursis de deux ans. Me Am-bord réclame au nom de sa cliente une indemnisation pour porte endommagée, vêtements à remplacer, perte de gain, hospitalisation et tort moral. De son côté, Me Schnydrig axé la défense sur la responsabilité restreinte de l'accusé. Refusant les prétentions civiles, il propose de commuer la peine en amende.

L'affaire était présentée hier devant le Tribunal d'arrondissement de Sierre. Celui-ci était présidé par M. Bernard de Preux, lequel était assisté des juges Tabin et Crittin. Le jugement sera communiqué par écrit aux parties.

Voir en page 29 la séance de l'après-midi.

LE CANON A TONNÉ ET TONNERA ENCORE

Avec 150 étudiants comme témoins...

BRIGUE (It). - Le fait est assez rare pour le signaler: dans le cadre des exercices actuellement pratiqués par les hommes de la brigade frontière 11, on a pu entendre tonner le canon à différentes reprises hier matin.

Ce ne devrait être d'ailleurs qu'un prélude aux opérations

qui se dérouleront ce matin sur les hauts du col du Simplon, avec la participation des différentes unités engagées et de l'aviation.

Si les conditions météorologiques le permettent, ces défenseurs de la patrie auront ainsi l'occasion de démontrer de quel bois ils se chauffent.

Parmi les observateurs de la manifestation, citons 150 étudiants du Collège de Brigue, spécialement invités par les responsables de l'organisation de l'exercice. Voilà une bonne idée pour informer la jeunesse sur les raisons d'être de notre défense nationale, et une occasion pour les jeunes de s'exprimer sur l'armée.

Louis Tissonnier

VIÈGE

Succès de la journée portes ouvertes

VIÈGE (m). - Il y a un mois, la Commune de Viège procédait à l'inauguration de sa nouvelle station de traitement des eaux potables. Il s'agit d'un important investissement de plus de 3,5 millions, soit un complexe érigé sur trois étages (un au sous-sol et deux en hauteur) dans le domaine de l'Ecole d'agriculture du Haut-Valais,

au lieu dit «Hohbrunnen». Pour permettre à la population de l'endroit de se rendre compte de l'importance du complexe, des journées portes ouvertes ont été organisées pendant le dernier week-end. Alors que les visiteurs furent peu nombreux samedi, la journée de dimanche a été prisee et nombreux sont ceux qui se

sont rendus à Hohbrunnen où les attendaient MM. Kurt Albrecht, conseiller communal et Oscar Studer, l'infatigable «Brunnenmeister».

RÉDACTION DE SIERRE

Tél. (027) 55 91 55
Case postale 403
Rue du Bourg 2
3960 Sierre

EXPOSITION A PHOTO CASINO SIERRE

Hors des sentiers battus

SIERRE (sm). - «Mes œuvres ne reflètent aucun sentimentalisme, aucune anecdote, aucune conces-

sion. Je cherche à sortir du traditionnel, de l'académisme.»

Né en 1931 à Saint-Luc, M. Luc Lathion, peintre, se consacre exclusivement à son art depuis 1951. Après avoir effectué de nombreux séjours d'étude et de travail à Paris et à New York, il présente régulièrement ses œuvres sur les cimaises des galeries valaisannes. Ancien boursier fédéral de la Société des peintres suisses architectes et sculpteurs (SPSAS), M. Lathion a été honoré de nombreuses distinctions: une médaille du grand prix Europe de peinture Ostende, la médaille d'or du prix international de Lario Cadorago, en Italie...

Riche de ses expériences, l'artiste affirme un style original et sait créer un univers inédit. Après s'être exercé à l'art abstrait, il s'exprime, depuis 1968, à travers des thèmes, telle la ville et ses individus projetés du haut de leurs tours dans l'espace. Ou encore un homme miniature, face à la mémoire, aux confins du mystère... Pantins de l'infini, ses personnages ouvrent

les portes du rêve, parfois du cauchemar, selon l'imagination, la perception, les yeux du visiteur.

M. Luc Lathion expose ses huiles et dessins du 2 au 24 juin au magasin Photo Casino à Sierre. Petit accrochage qui donne l'envie d'en connaître plus sur les réalisations de l'artiste.

SIERRE

Ramassage des papiers

Nous rappelons à la population que le prochain ramassage des papiers se déroulera le mercredi 13 juin.

Les journaux, revues, cartons doivent être soigneusement ficelés et déposés, sans emballages, avant 9 heures, le matin même du ramassage, aux emplacements prévus habituellement pour les ordures ménagères.

L'administration communale

Honneur pour le «Contrôle» cantonal des automobiles

BRIGUE-SION (It). - On apprend que M. Markus Escher, chef expert au Contrôle cantonal des automobiles, vient d'être désigné membre de la commission des examens pour la conduite pratique et technique par l'Association suisse des fonctionnaires du contrôle routier.

Cette importante commission traite des problèmes professionnels en relation avec les détenteurs de véhicules d'une part et leurs élèves d'autre part. Il ne fait pas de doute: cette nomination honore tout particulièrement le département du contrôle technique ainsi que M. Escher à qui vont félicitations et meilleurs vœux de succès dans l'exercice de sa nouvelle fonction.

CRANS-MONTANA

Amicale des sapeurs-pompiers

Un de ces soirs passés à Crans-Montana, plusieurs sapeurs-pompiers, sous-officiers, officiers et commandants ont jugé qu'après avoir bien servi la communauté et être arrivés au terme de leur dévouement il y avait encore trop d'amitié et de bonnes relations, pour mettre fin à leur service.

C'est pourquoi ils ont décidé de fonder une amicale, qui

leur permettra de se réunir dans l'oubli du garde-à-vous et dans le feu de leurs souvenirs inoubliables de la p-o-m-p-e.

Si par manque d'information ou d'archive quelqu'un a été oublié à la convocation et désire faire partie de cette amicale, il est prié de se renseigner auprès des responsables suivants: MM. Marius ou Ch. Zufferey.

● **Aller se balader**

puis

Manger au restaurant... un plaisir évident

C'est pourquoi nous recommandons notre rubrique

Où irons-nous ce week-end?

à tous nos annonceurs susceptibles de proposer à nos fidèles lecteurs

- un but de promenade
- un divertissement
- une bonne table

afin de contribuer à la réussite de leur fin de semaine.

Parution: le vendredi
Délai: 10 heures mercredi.

Publicitas, 027/21 21 11, int. 33, est à notre disposition. N'hésitez pas à réserver notre emplacement ou à nous demander conseil.



M. Luc Lathion devant l'une de ses œuvres.

APRÈS UN MEURTRE...

L'accusé a 71 ans

BIENNE (ATS). - Le procès d'un homme de 72 ans a débuté hier à Bienna devant la Cour d'assises du Seeland. Le 28 avril de l'année dernière, l'accusé avait abattu une voisine, âgée de 45 ans, à l'issue d'une querelle entre locataires. L'homme était ivre au moment de son acte. Auparavant, il avait fait appel à la police, mais cette dernière ne s'était pas déplacée, les propos de l'accusé paraissant totalement incohérents, selon l'acte d'accusation.

Les tensions entre l'accusé et sa victime remontaient à plusieurs années. Le premier reproché à la seconde et à son ami leur style de vie «bohémien». Les fêtes qu'ils organisaient le dérangeaient. Souvent, menaces et coups répondaient à ces reproches.

Alcoolique, l'accusé avait séjourné dans des cliniques psychiatriques en 1953 et en 1972. Au moment du crime, il avait également abusé de la dive bouteille puisqu'une prise de sang révélait un taux d'alcoolémie de 2,6‰. Ce 28 avril 1983, après une dispute orale avec sa voisine, l'accusé rentra

dans son appartement. De là, il tira au moins deux coups de feu sur un groupe de cinq personnes. Sa voisine fut atteinte à la tête et mortellement blessée.

Après son crime, l'accusé a fait des déclarations contradictoires. Dans un premier temps, il a déclaré avoir visé intentionnellement sa victime. Plus tard, il a prétendu n'avoir visé personne. Il voulait seulement faire peur aux cinq personnes rassemblées sur le trottoir. Le tribunal devra déterminer si l'on est en présence d'un meurtre ou d'un meurtre par passion. Le jugement est attendu pour la fin de la semaine.

Trois jeunes gens tués dans une collision

LAUFON (ATS). - Trois jeunes gens ont perdu la vie dans un accident de la circulation qui s'est produit dimanche en fin d'après-midi sur la route qui relie Metzgeren (SO) à Roschensch, dans le district de Laufon (BE). Une jeune fille a également été blessée, mais ses jours ne sont pas en danger.

Selon les indications fournies par la police de Laufon, les jeunes gens avaient assisté au concert de Bob Dylan et Carlos Santana, samedi à Bâle. Ils avaient passé la

nuit dans cette ville et avaient entrepris une excursion dimanche. L'accident s'est produit non loin de Roschensch, à la descente. Le véhicule, immatriculé dans le canton de Vaud, a dérapé dans un virage et s'est écrasé contre un mur.

Les trois jeunes gens, Christian Maillard, 26 ans, de Vevey, qui était au volant, Christian Thumel, 19 ans, de Bâle et Jean-Philippe Clivaz, 19 ans, de Prilly (VD) ont été tués sur le coup. La jeune fille, une ressortissante américaine, n'a été que blessée.

SESSION D'ÉTÉ DES CHAMBRES FÉDÉRALES

« DÉLITS FISCAUX » : la Suisse n'aidera personne Le Conseil national s'est prononcé à 100 contre 70

BERNE (ATS). - La session d'été a été ouverte par le président André Gautier (lib. GE) hier à 15 h 15. Il a félicité l'équipe de football du Conseil national qui a remporté un tournoi. Puis on a passé à la prestation de serment et à la vérification de pouvoirs de M. Walter Zwingli (rad. SG) qui remplace M. Burkhard Vetsch.

La Suisse n'aidera pas les pays d'Europe qui poursuivent ceux qui ont commis chez eux des délits fiscaux.

Ainsi en a décidé hier le Conseil national - par 100 voix contre 70 - au terme d'un long débat au cours duquel le sort réservé récemment par les Suisses à l'initiative sur les banques a souvent servi d'argument repoussoir. Seuls les socialistes, l'extrême-droite et quelques agrariens ont appuyé un Conseil fédéral pour

qui la Suisse se doit d'apporter sa contribution à la répression de la criminalité fiscale en Europe.

Quatre conventions figuraient en fait au menu des députés. Si trois d'entre elles - sur l'extradition et l'information sur le droit étranger - ont été acceptées sans difficulté, la quatrième a fait grincer quelques dents. Traitant de l'entraide judiciaire en matière pénale, elle aurait obligé la Suisse à renseigner les autres pays signatari-

res qui poursuivent des citoyens escrocs du fisc. Le Conseil fédéral y avait cependant ajouté une réserve: la Suisse ne renseignera la justice étrangère que si l'escroquerie fiscale en est une au sens du droit suisse.

Une précaution qui n'a cependant pas convaincu une majorité de députés. C'est le libéral genevois Jacques-Simon Egly qui a pris la tête de la fronde antigouvernementale. Pour M. Egly, au lendemain du vote clair des Suisses sur l'initiative sur les banques - qui prévoyait, elle aussi, l'entraide judiciaire en matière fiscale - l'approbation de la convention apparaîtrait comme un camouflet. En outre, a estimé M. Egly, à l'heure où la France notamment mène « une campagne d'inquisition fis-

cale » contre ses ressortissants, un « oui » à la convention ferait de la Suisse sa complice.

Un argument qui a convaincu tous les groupes, à l'exception des nationalistes, des agrariens et des socialistes. Pour ces derniers, les opposants ont trop dit lors de la campagne sur l'initiative bancaire que la Suisse était zélée dans la collaboration judiciaire internationale, il faut maintenant passer aux actes. Quant au conseiller fédéral Rudolf Friedrich, il précisait vainement que notre pays garderait - grâce à une réserve écrite en toutes lettres - toute son autonomie pour juger s'il veut ou non renseigner les justes d'Europe. Le dossier retourne au Conseil des Etats qui avait, lui, dit « oui » en décembre dernier.

« Droit à la vie » : aujourd'hui un non

BERNE (ATS). - L'initiative dite « pour le droit à la vie » va sans doute connaître aujourd'hui au Conseil national le même sort qu'elle a subi en décembre devant le Conseil des Etats: ce sera « non » sans contre-projet. C'est ce qui apparaît d'ores et déjà après la première heure de débat qu'a eue hier le Conseil national où tant les socialistes, l'extrême-gauche et les radicaux ont dit non à un texte qu'ils jugent « flou, ambigu et liberticide ».

Rappelons que l'initiative, lancée il y a quelques années par des

milieux chrétiens, vise à protéger la vie humaine « de la conception jusqu'à la mort naturelle ». Principal effet de ce texte en cas d'acceptation: il interdirait définitivement toute forme d'avortement et particulièrement la solution dite des délais. C'est d'ailleurs sur ce sujet qu'ont porté hier l'essentiel des discussions. Quant au contre-projet du Conseil fédéral, il est plus modéré dans l'intention mais a l'inconvénient de ne satisfaire personne, ni les partisans des délais pour l'avortement ni les promoteurs de l'initiative.

En matière d'avortement, les opinions, on le sait, sont faites. Pour certains - à l'instar de la présidente de la commission Eva Segmüller (d.c. SG) - la vie commence à la conception. Une conviction qui interdit tout à la fois d'admettre l'avortement, la peine de mort et toute forme d'euthanasie. Pour d'autres, comme Mme Deneys, rien dans ce domaine n'est démontré et tout est plutôt affaire de conviction personnelle. Une raison suffisante pour ne pas accepter qu'une partie des Suisses impose sa philosophie aux autres.

Mais, a expliqué Mme Deneys, l'initiative souffre d'un défaut plus grave, elle mélange tout: en effet, on peut être partisan de l'avortement et adversaire farouche de la peine de mort. Une opinion partagée par le radical vaudois Marcel Dubois pour qui le « droit à la vie » existe en outre déjà de fait dans les textes actuels.

Ces deux conceptions se rejoignent cependant pour penser que seule l'initiative doit être soumise au peuple, le contre-projet gouvernemental ne satisfaisant personne. Le débat reprend aujourd'hui.

CONSEIL DES ÉTATS: appliquer à l'administration des méthodes modernes de gestion

BERNE (ATS). - Hier, 18 h 15, ouverture de la séance du Conseil des Etats. M. Edouard Debétaz (rad. VD), président du conseil, souhaite la bienvenue à ses collègues pour cette session d'été. Il présente ensuite M. Ulrich Pluess, nouveau traducteur, qui succède à M. Alex Bendel.

Il faut appliquer à l'administration fédérale des méthodes modernes de gestion. Tant que cela n'a pas été fait, on refusera toute augmentation de l'effectif du personnel fédéral. Voilà en substance

l'interpellation que M. Hans Letsch, un radical argovien, a présentée hier devant le Conseil des Etats. Au nom du Conseil fédéral, M. Otto Stich, ministre des Finances, a rappelé les efforts de ratio-

nalisation en cours et refusé toute précipitation.

Pour M. Hans Letsch, l'analyse du rapport coût-utilité, méthode appliquée avec succès dans l'économie privée, ferait beaucoup de bien à l'administration et notamment au Département militaire fédéral. Et de rappeler les sévères critiques que les commissions de gestion des Chambres ont prononcées contre le DMF et sa politique fort généreuse en matière de personnel. Pourquoi le Conseil fédéral s'accroche-t-il à des méthodes surannées pour rendre son administration plus efficace, a demandé M. Hans Letsch, un député fort connu pour être un adepte inconditionnel du « moins d'Etat », slogan cher à son parti.

Le Conseil fédéral considère la rationalisation de l'administration comme une tâche permanente, lui a rétorqué M. Otto Stich, chef du Département fédéral des finances. La preuve: l'effectif du personnel fédéral est bloqué depuis dix ans. Pourtant, l'administration a pu as-

sumer de nouvelles tâches. Il a donc fallu qu'elle rationalise. Autre preuve: le Conseil fédéral demande une réduction de deux heures de l'horaire hebdomadaire du personnel fédéral, mais il ne revendique pas d'augmentation de l'effectif. Il faudra donc encore rationaliser. Un groupe de travail a préparé un projet. Le Conseil fédéral l'adoptera prochainement. Attendons les résultats de cette campagne. Il sera alors temps, le cas échéant, de prendre d'autres mesures.

Séance levée à 19 h 15. Programme de la séance d'aujourd'hui, début à 8 heures: - supplément I au budget 1984 de la Confédération; - réduction de la durée du travail du personnel fédéral; - gestion et compte 1983 des CFF; - budget 1984 des PTT - premier supplément; - grandes lignes de la politique gouvernementale 1983-1987 et plan financier.

Les Chambres en bref

BERNE (ATS). - Durant sa séance d'hier, le Conseil des Etats a: - approuvé le budget 1984-1985 de la Régie fédérale des alcools qui prévoit un bénéfice de 275,1 millions de francs; - pris acte des rapports des cantons sur l'utilisation de leur part au bénéfice de la Régie des alcools pour la lutte contre l'alcoolisme; - entendu M. Otto Stich, chef du Département fédéral des finances, répondre à une interpellation concernant une analyse utilité-coût de l'administration fédérale. De son côté, le Conseil national a: - refusé par 100 voix contre 70 une convention du Conseil de l'Europe sur l'entraide internationale en matière fiscale; - commencé l'examen de l'initiative populaire « pour le droit à la vie ».

RONALD REAGAN A DUBLIN

Irish coffee

Suite de la première page

Le premier ministre britannique n'a toujours pas de formule magique à proposer pour mettre fin à la violence en Ulster. La dernière proposition en date est celle du 2 mai 1983, qui provient de quatre partis nationalistes unis sous le nom de « Forum pour une Irlande nouvelle ».

Le groupement catholique a formulé trois scénarios:

1. Réunification de l'Irlande séparée en 1921. Une nouvelle Constitution garantirait les droits civils des protestants unionistes d'Irlande du Nord.
2. Fédéralisation de l'Irlande sous l'autorité de deux parlements reliés par des relations fédérales.
3. Souveraineté britannique et irlandaise pour une période de transition durant laquelle les gouvernements de Londres et de Dublin régiraient Belfast.

Mme Thatcher est loin d'être convaincue par la proposition des quatre partis nationalistes catholiques, dont celui du premier ministre d'Irlande du Sud, M. Fitzgerald. Les loyalistes et les unionistes (protestants) des six comtés d'Irlande du Nord ne se sont même pas rendus à Dublin pour participer aux travaux. L'IRA, elle aussi, a condamné la tentative de

règlement pacifique du problème irlandais.

L'idée d'une réunification de l'Irlande, puis de la mise en place d'un pays souverain, avec une notion intermédiaire d'Etat fédéral, a été rejetée, aussi bien par les catholiques républicains que par les protestants loyalistes.

En fait, le conflit traditionnel entre nationalistes et unionistes reste le même. L'élément américain n'existera pas. Si Reagan osait le « fer », la dame d'acier lui coulerait un regard de plomb au sommet de la monnaie, jeudi prochain, à Londres.

La question de savoir comment réunir l'Irlande reste sans réponse. Le conflit irlandais ressemble de plus en plus à son célèbre café: entre le doux et l'amer, entre le chaud et le froid, entre le blanc et le noir. Pour qu'il garde son identité, il faut le boire avant que le blanc de la crème ne se noie dans le noir du café, tout comme il faut agir avant que l'Irlande ne s'enfoncé totalement dans le noir de la violence politique entre catholiques et protestants, entre républicains et loyalistes, entre nationalistes et unionistes.

Les lords de Londres devraient essayer d'abandonner le Royaume-Uni du thé pour l'amertume du café irlandais. Pour essayer de comprendre...

De Washington, Hervé Valette

EN BREF

● ZÜRICH (ATS). - L'année 1983 a été la plus dure épreuve pour l'industrie suisse des machines et des métaux depuis une vingtaine d'années, note dans son aperçu annuel la Société suisse des constructeurs de machines (VSM), à Zurich. Le principal employeur de l'industrie helvétique (plus de 330 000 travailleurs) qui a réalisé près de 45 % du total des exportations du pays a enregistré l'an dernier une baisse de 3,7 % à 14,7 milliards de francs de ses nouvelles commandes, sans tenir compte du renchérissement.

● LAUSANNE - ZÜRICH (ATS). - Après les résultats records enregistrés en 1983, l'agence de voyages Kuoni S.A., à Zurich, s'attend pour 1984 à une nouvelle progression du chiffre d'affaires mondial de 8 % à 1,2 milliard de francs. La progression escomptée s'inscrit à 6 % (8,5 % en 1983) en Suisse, à 8 % dans les autres pays européens et à 22 % dans les filiales non européennes, a notamment dit hier à Lausanne M. Jack Bolli, président du conseil d'administration du

groupe Kuoni. (Nous y reviendrons).

● ZÜRICH (ATS). - Les trois principales banques suisses, qui possèdent depuis 1977 la majorité du capital-actions de la société de vente au détail Usego-Trimerco Holding S.A., vont proposer ces titres au public. Les actions nominatives d'une valeur nominale de 100 francs seront offertes jusqu'au 14 juin au prix de 130 francs par titre, a-t-on appris hier après-midi au cours de l'assemblée générale d'Usego. Le cours de ces actions en bourse de Zurich était de 133 francs hier après-midi.

● GENÈVE (ATS). - Un « dangereux individu » est parvenu à s'échapper, hier après-midi, du cabinet d'un juge d'instruction, au Palais de justice de Genève. Sautant par la fenêtre du deuxième étage dans la rue des Chaudronniers, il disparut ensuite en ville, a annoncé le porte-parole de la police genevoise. Cet homme, Abdel Aziz B., 23 ans, Tunisien, manœuvre, était en phase d'instruction.

GISCARD D'ESTAING A L'ÉLYSÉE

L'erreux et la faute

Suite de la première page

même si le PS réunit moins de 25 % des suffrages le 17 juin au soir.

Cette fragmentation du jeu politique est le corollaire d'un autre objectif, qui n'a pas varié depuis 1976, date de la démission fracassante de Jacques Chirac, et qui vaut aujourd'hui à François Mitterrand de résider à l'Élysée: c'est la guerre des chefs. Comment mieux suggérer à l'opinion que la liste Veil aux élections européennes est un trompe-l'œil sinon en recevant officiellement le plus grand nombre de leaders de l'opposition?

Détenteur d'un record d'impopularité, avec 33 % des Français satisfaits, François Mitterrand peut espérer maintenir le doute dans l'esprit de tous les autres sur la capacité de l'opposition à taire ses querelles et à gouverner.

L'UDF écartelée

Habile de la part de François Mitterrand, la présence de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée, aujourd'hui, est infiniment gênante pour l'opposition. Sans doute le

panorama politique se décente-t-il depuis trois ans. Le RPR bénéficie de deux atouts: un appareil puissant et une forte implantation dans les assemblées locales, renforcée par la décentralisation.

Raymond Barre, de son côté, grimpe dans les sondages, le plus récent lui donnant 49 % d'intentions favorables en cas de candidature à la présidence de la République, contre 46 % à Jacques Chirac. Raymond Barre joue sur son image de compétence, sur la spécificité de son discours politique: il ignore superbement les élections européennes et la liste Veil; il décrète que François Mitterrand devra partir en 1986 si la majorité est d'opposition alors que Jacques Chirac a déjà dit le contraire...

Reste l'UDF, formation créée sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing et avec sa bénédiction. Or, aujourd'hui, après trois ans de Ve République bis, on peut l'affirmer sans hésitation: la volonté de Valéry Giscard d'Estaing de se maintenir coûte que coûte sur l'avant-scène politique constitue pour l'UDF un facteur de crise permanente. Pour sa composante centriste d'abord, dont les responsables parlementaires surtout sou-

haiteraient placer à leur tête Raymond Barre. Pour les Républicains, qui face à Valéry Giscard d'Estaing ne peuvent se doter d'un nouveau chef: pour les radicaux enfin, qui ont été habilement « chi-raquisés »...

L'UDF est aujourd'hui un monstre à trois têtes, qui n'en finit pas de mourir sous l'autorité vieillissante de Jean Lecanuet, mais sous l'œil vigilant surtout de Valéry Giscard d'Estaing.

En trois ans, ce dernier a ainsi commis une faute et une erreur. La faute, c'est de pérenniser le sentiment latent de guerre des chefs et c'est d'affaiblir l'UDF, dont tout le problème est moins de préparer l'alternance que de survivre face à la prépondérance du RPR.

Si la faute de Giscard a des conséquences négatives pour l'opposition et sa crédibilité, son erreur est grave pour lui-même. Car l'ancien président de la République aurait pu se retirer sagement de l'avant-scène politique et attendre que ses concitoyens, peuple ingrat et oublieux, viennent le solliciter dans sa retraite de Tournefeuille. Giscard a refusé ce scénario, trop incertain. Il a choisi l'action, c'est-à-dire le mandat de conseiller gé-

néral... moins que député au Grand Conseil.

Et dans quelques mois, il fera sa rentrée à la Chambre des députés, à la suite de l'élection au Parlement européen du titulaire actuel du siège qu'il occupa sous la IVe et la Ve République.

Valéry Giscard d'Estaing est-il capable d'obstination dans l'erreux? La question est aujourd'hui posée plus que jamais. La réponse est désastreuse pour l'opposition sur le plan politique. Elle ne présente qu'un intérêt sur le plan constitutionnel: si, en 1986, on voit pour la première fois un président de la République s'accommoder d'une majorité opposée à celle qui l'a élu, en 1984, on verra à la Chambre des députés un ancien président de la République...

Pierre Schäffer

● LUGANO (ATS). - Un groupe de supporters de l'équipe de football de Liverpool, revenant de Rome où s'est déroulée la finale de la coupe d'Europe des clubs champions, a profité de son passage au Tessin pour cambrioler une bijouterie à Lugano. Ils ont emporté un butin de 18 000 francs.

NON-RECOURS A LA FORCE EN EUROPE M. Reagan propose à Moscou de négocier

DUBLIN (ATS/AFP/Reuter). - Le président Ronald Reagan a offert hier pour la première fois de négocier un traité interdisant le recours à la force conventionnelle en Europe, si Moscou renonçait à ses objections aux propositions occidentales sur l'accroissement de la confiance mutuelle.

Dans un discours modéré, prononcé devant le Parlement irlandais, M. Reagan a également renouvelé son appel aux dirigeants soviétiques pour qu'ils reviennent à la table de négociations de Genève afin de réduire le niveau des armements nucléaires en Europe.

M. Reagan a déclaré que la réaffirmation du principe du non-re-

cours à la force, comme l'a proposé l'URSS à la conférence de Stockholm sur la sécurité en Europe, n'était pas suffisante mais que les Etats-Unis étaient prêts à négocier les moyens de traduire cette idée en action qui dresse des barrières efficaces contre l'usage de la force.

Un haut fonctionnaire améri-

cain accompagnant M. Reagan dans son voyage en Europe a estimé que cette proposition ne constituait pas vraiment une initiative nouvelle dans le domaine du désarmement. Mais, a-t-il dit, « elle montre que les Etats-Unis sont toujours prêts à faire la moitié du chemin pour se mettre d'accord avec les Soviétiques ».

« Je suis prêt à arrêter et même à supprimer le déploiement de nos missiles intermédiaires en Europe à la suite d'un accord équitable et vérifiable, a-t-il dit, mais pour qu'un tel résultat soit possible, il faut que les Soviétiques reviennent à la table de négociations. »

Lorsque l'URSS avait déposé son projet de déclaration sur le

non-recours à la force en Europe à Stockholm il y a deux semaines, les Etats-Unis avaient rejeté cette proposition qui n'était à leurs yeux qu'une manœuvre de propagande.

Pour donner au principe du non-recours à la force la « signification concrète » dont a parlé M. Reagan, les Etats-Unis vont chercher à faire accepter par l'URSS, a dit le haut fonctionnaire, les mesures de rétablissement de la confiance qu'ils ont déjà proposées vainement il y a deux ans. Il s'agit notamment de limites à l'ampleur des manœuvres militaires, de notification de ces manœuvres, et d'échanges d'informations sur l'étendue des forces respectives.

ON A VU DES YÉTIS

PÉKIN (ATS/AFP). - Une association chinoise « d'étude et de recherche de l'homme-singe » a affirmé avoir reçu d'innombrables témoignages de l'existence d'êtres hybrides mi-hommes, mi-singes, au Tibet, dans l'ouest de la Chine, a révélé l'hebdomadaire *Pékin Information* hier.

L'association, créée en 1981 pour étudier « l'homme-singe » du Hubei, une version chinoise de l'abominable homme des neiges, a précisé que les hommes-singes ont été aperçus à de nombreuses reprises, en particulier sur les contreforts de l'Himalaya, selon *Pékin Information*.

La presse chinoise a accordé au cours des dernières années une large place aux hommes-singes, affirmant notamment que ceux-ci, recouverts de poils et mesurant plus de deux mètres, avaient été aperçus dans la forêt tropicale de Shennongjia, au Hubei, par de nombreux témoins dont plusieurs scientifiques.

D'autres articles ont fait état de la présence d'hommes-singes plus petits dans le Zhejiang (est) et dans le Yunnan (sud).

Un septuagénaire belge exécuté en URSS

BRUXELLES (ATS/AFP). - Le ressortissant belge d'origine russe, Yermak Loukianov, condamné à mort en juillet dernier en URSS pour collaboration avec les nazis, a été exécuté à la mi-mai, a annoncé hier à Bruxelles le porte-parole du Ministère belge des relations extérieures.

Le Gouvernement belge a immédiatement élevé « une vive protestation » auprès des autorités soviétiques, qui l'avaient informé peu auparavant de l'exécution de Loukianov, a précisé le porte-parole.

Les autorités soviétiques, a précisé le porte-parole, ont indiqué que le recours en grâce de Yermak Loukianov, âgé de 70 ans, avait été rejeté par le Praesidium du Soviet suprême.

« De multiples démarches ont été effectuées, tant par les plus hautes autorités belges, que par des organisations internationales, afin d'obtenir, pour des raisons purement humanitaires, un geste de clémence de la part de l'Union soviétique », a-t-on ajouté de même source.

Le Gouvernement belge a déclaré regretter l'attitude « intransigeante » des autorités soviétiques, « compte tenu de l'âge de M. Loukianov et de sa détention, qui a duré plus de 15 ans, avant qu'il ne passe en jugement ».

La réaction officielle belge a été communiquée à l'ambassadeur d'URSS en Belgique, qui a été convoqué, hier, au Ministère des relations extérieures.

Le président américain à Londres



LONDRES (ATS/AFP). - Margaret Thatcher et Ronald Reagan se sont embrassés comme de vieux amis quand ils se sont retrouvés hier soir lors de la cérémonie d'accueil officiel du président des Etats-Unis à Londres.

Ce baiser spontané a fait l'effet d'une entorse à la pompe royale qui se déroulait, sur tapis rouge et fond de bonnets à poil, devant l'orangerie du palais de Kensington, une résidence historique à l'ouest de Hyde Park.

Mme Thatcher et M. Reagan ont eu un premier entretien

d'une quinzaine de minutes à l'intérieur de l'orangerie. Le même cérémonial sera observé dans les jours à venir pour les cinq autres chefs d'Etat ou de gouvernement qui viennent à Londres participer au 10e sommet économique occidental à partir de jeudi.

Le président Reagan passait la soirée en privé à Winfield House, la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis au cœur de Regent's Park. Aujourd'hui, M. et Mme Reagan sont les hôtes à déjeuner de la reine Elizabeth à Buckingham Palace.

SARDAIGNE : ÉLEVEUR ENLEVÉ

NUORO (Sardaigne) (ATS/AFP). - L'enlèvement samedi d'un éleveur sard, Ernesto Pisanu, 57 ans, a été revendiqué hier par un homme affirmant parler au nom d'un groupe indépendantiste, le Mouvement armé sard (MAS), qui a réclamé une rançon d'un milliard de lires (1,3 million de francs), a indiqué la police. L'enlèvement a été revendiqué dans un appel téléphonique à la famille de M. Pisanu, à Sindia près de Nuoro (centre de la Sardaigne). Les enquêteurs ne se sont pas prononcés sur l'authenticité du message.

François Mitterrand ira en Union soviétique

PARIS (AP). - Le président François Mitterrand se rendra à Moscou au cours de la deuxième quinzaine de juin à l'invitation de M. Constantin Tchernenko, a annoncé hier en fin d'après-midi le palais de l'Élysée.

La nouvelle avait tout d'abord été annoncée à Moscou par l'agen-

ce TASS vers 16 h 30, mais à ce moment-là l'Élysée se refusait à confirmer ou à démentir l'information.

Le voyage du président de la République dépendait pour une bonne part du sort réservé au dissident soviétique Andreï Sakharov et à son épouse Elena Bonner. De

nombreuses personnalités de l'opposition estimaient que M. Mitterrand ne pouvait se rendre à Moscou tant qu'Elena Bonner n'aurait pas obtenu le droit de se faire soigner à l'étranger et que Sakharov n'aurait pas été autorisé à circuler librement.

Dimanche, le premier secrétaire

du PS, M. Lionel Jospin, avait déclaré : « Je ne sais pas si François Mitterrand ira à Moscou, mais pour cela il faut que des conditions psychologiques et politiques soient remplies. »

Est-ce à dire que ces conditions sont désormais réunies ?

Bons biaisés de Moscou

L'annonce de ce voyage, à propos duquel l'incertitude aura donc régné jusqu'au bout, intervient 24 heures après des informations parues dans *La Citta* de Florence et le *Sunday Times* de Londres, faisant état de la mort d'Andreï Sakharov.

Mais l'agence TASS a formellement démenti hier que l'académicien soviétique soit décédé, ajoutant que ceux qui avaient annoncé sa mort « l'enterraient vivant ».

« Ils sont en bonne santé et ne font pas la grève de la faim », a affirmé TASS, en parlant de Sakharov et de son épouse Elena Bonner, ajoutant que les Services spéciaux américains et ceux qui les soutiennent « ne voulaient pas se résoudre à accepter l'échec de la provocation qu'ils ont montée avec Sakharov. Ils continuent à répandre de fausses informations basées sur des inventions et rien d'autre. »

Mort ou en bonne santé ?

Plus tôt dans la journée d'hier, on affirmait également dans des milieux moscovites ayant accès aux canaux d'informations officiels que les rumeurs circulant à l'Ouest sur le décès possible du physicien soviétique étaient « dénuées de fondement » et qu'il était non seulement vivant, mais « en bonne santé », à Gorki, où il est assigné à résidence.

L'Académie des sciences déclarait pour sa part : « Il est évident que ces informations sont fausses », tandis que dans les milieux dissidents, on doutait également de la véracité de ces rumeurs.

Sans perdre la face

A Stockholm, tandis que les membres de la famille Sakharov faisaient également part de leur suspicion, la belle-fille du dissident, Mme Tatiana Yankelevitch, déclarait hier également qu'il était possible que les Soviétiques cherchent une solution pour laisser son beau-père quitter l'URSS sans perdre la face et en obtenant quelque chose en échange de son départ.

Retors

Plusieurs médias français estimaient hier que les conditions bizarres dans lesquelles les rumeurs sur la mort d'Andreï Sakharov avaient été lancées pouvaient être le signe d'une manipulation et d'une intoxication des Soviétiques eux-mêmes visant à discréditer et ridiculiser les moyens d'informations occidentaux en faisant soudainement réapparaître Sakharov et en accusant alors la presse occidentale de mensonge.

L'ORDRE A LA GANDHI

36 morts à Amritsar

NEW DELHI (AP). - Trente-six militants sikhs qui se trouvaient à l'intérieur du complexe religieux sikh du temple d'or à Amritsar ont été tués dans une fusillade qui a duré cinq heures avec la police et l'armée, a-t-on appris de sources dignes de foi.

Les sikhs ont attaqué les forces de l'ordre avec des fusils, des grenades et des explosifs artisanaux alors qu'ils venaient de recevoir l'ordre de quitter le temple.

La fusillade a débuté à 4 h 45 du matin et a continué pendant cinq heures. Des coups de feu isolés ont ensuite été entendus.

Ces événements surviennent alors que le Pendjab a été investi ce week-end par l'armée dans l'espoir de mettre un terme au terrorisme sikh qui a fait plus de 50 morts ces trois derniers mois. La presse y est interdite.

La troupe n'a pas investi le temple, selon un porte-parole du Ministère de l'intérieur, mais pourrait le faire si les terroristes ne se rendent pas.

Bangladesh: 80 personnes massacrées par des rebelles marxistes

DACCA (AP). - Quarante personnes au moins ont été tuées et 800 blessées grièvement lors d'un massacre perpétré par des insurgés dans la région des collines de Chittagong, annoncent des informations reçues hier à Dacca.

Selon le journal de langue anglaise *Bangladesh Observer*, les rebelles hors la loi, soutenus par des ethnies locales, ont encerclé mardi dernier trois localités près de la frontière indienne et en ont chassé les habitants, 2000 familles, dans une forêt, où ils les ont été massacrés.

Le bilan, dit-on, pourrait ne pas être définitif.

On déclare que les insurgés, appelés localement les Chanti Bahini, de tendance marxiste et équipés d'armes automatiques de fabrication soviétique, se sont repliés en direction de l'Etat indien de Mizoram, lorsqu'ils ont été pris en chasse par l'armée du Bangladesh.

Leur objectif, ajoute-t-on, aurait été de chasser la population du bassin de la rivière Karnaphuli.

UN GRAND VOILIER FAIT NAUFRAGE

Un mort, dix-huit disparus

HAMILTON (Bermudes) (AP). - La cause du naufrage du trois-mâts *Marques*, dimanche au large des Bermudes avec vingt-huit personnes à bord, a été déterminée hier après les témoignages des neuf rescapés : c'est la tempête qui en est responsable.

Le voilier, vieux de 67 ans et long de 35 mètres, participait à une course entre les Bermudes et la Nouvelle-Ecosse avec 41 autres bateaux, quand il a été pris au milieu de rafales de vent inhabituelles. Il a été retrouvé abandonné, après que des recherches ont été entreprises à la suite d'un signal de détresse.

Les recherches ont permis de sauver neuf des survivants et de retrouver le corps d'un dixième, alors que dix-huit autres personnes sont portées disparues. Quatre canots de sauvetage gonflables et un canot de sauvetage du bateau ont été retrouvés vides ; les recherches se poursuivront aujourd'hui, par air et par mer, ont annoncé les organisateurs de la course et les responsables de l'US Navy.

Huit des neuf survivants et le corps de la personne retrouvée morte, un Américain, ont été rapatriés hier aux Bermudes par un voilier polonais qui a abandonné la course pour leur porter secours. Il y avait vingt-huit personnes à bord, dont un jeune enfant : treize Américains, sept Britanniques, six personnes d'Antigua et de Barbade, un Canadien et un Guyanais. Se basant sur les témoignages des survivants, les organisateurs ont expliqué, hier, que le *Marques* avait été victime de vents d'une vigueur inhabituelle, provoquant des vagues hautes de 19 pieds (5 m 70).



EN BREVE

● TOULOUSE (ATS/Reuter). - Deux engins explosifs de forte puissance ont sauté hier matin à la salle des fêtes de la piscine municipale de Toulouse, salle dans laquelle Jean-Marie Le Pen, chef du parti Front national (extrême-droite), avait prévu de tenir une réunion électorale ce soir.

● BAHREIN (ATS/Reuter). - Ce mardi 5 juin pourrait être un « jour épique », a déclaré l'ayatollah Ruhollah Khomeiny à l'armée iranienne, qui prépare depuis longtemps une nouvelle offensive contre l'Irak. Selon des responsables du Pentagone, l'imam a adressé ce message à l'armée au cours du week-end dernier. Mais les services de renseignement américains se refusent à l'interpréter comme le feu vert de la grande offensive que les mêmes services prédisent depuis des mois comme imminente contre le port irakien de Bassorah.

● PRAGUE (ATS/AFP). - Deux diplomates britanniques, MM. Desmond Lauder et Edward Brown, ont été expulsés de Tchécoslovaquie pour « activités incompatibles » avec leur mission dans ce pays et devront quitter le territoire tchécoslovaque dans un délai de quinze jours, a annoncé hier l'agence tchécoslovaque CTK.

● CAP CANAVERAL (ATS/AFP). - Les navettes spatiales américaines effectueront 98 vols au cours des cinq prochaines années.

Plusieurs morts à Beyrouth

BEYROUTH (AP). - Trois personnes ont été tuées et 11 blessées par les tirs encore échangés durant la nuit de dimanche à hier par les miliciens chrétiens et musulmans à Beyrouth.

Le palais présidentiel de Baabda, à 8 km à l'est de la capitale, n'a pas été épargné et une trentaine de roquettes sont tombées autour de la résidence sans faire de victime. Le président Amine Gemayel et sa famille ont abandonné depuis plusieurs semaines le palais pour séjourner dans leur résidence d'été de Bikfaya, à 16 km au nord-est.